

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 6 (1928)

Artikel: Les collections lapidaires au Musée d'Art et d'Histoire [suite]
Autor: Deonna, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

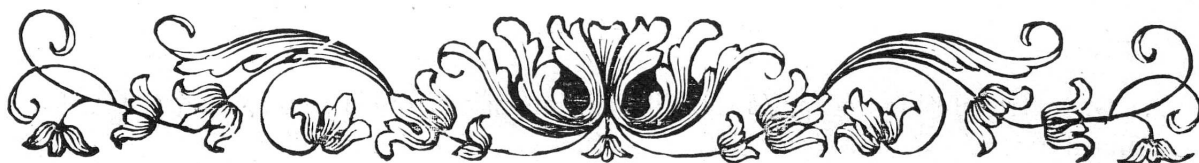
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LES COLLECTIONS LAPIDAIRES AU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

W. DEONNA

(suite).

MONUMENTS FUNÉRAIRES NON DATÉS, ANTÉRIEURS A LA RÉFORME.

491. — Une dalle funéraire, au Musée de la Cathédrale, où elle a été déposée en 1906, faisait jadis partie du dallage de la nef; elle est entièrement effacée, mais doit être sans doute identifiée avec une des dalles décrites par Flournoy.

C. MARTIN, *Saint-Pierre*, p. 220, note 327, 147.

492. — *Pierre de Begnins*, chanoine de Genève dès 1364, était vicaire général de l'évêché en 1391; il fut enterré à Saint-Pierre, dans la chapelle de Sainte-Croix, où l'on voyait encore au siècle dernier l'inscription suivante en lettres gothiques, sur la muraille:

Hic inferius jacet dominus Petrus de Bignin, canonicus Gebennensis,
qui obiit X mensis...

Les armes, qui accompagnaient l'épitaque étaient: de sable, à la bande d'argent chargée de trois roses de gueules.

FLOURNOIS, p. 36; DE LA CORBIÈRE, p. 68; *Obituaire de Saint-Pierre*, p. 102, au 11 avril; *Mém. Soc. Hist.*, II, p. 361; VIII, 1852, p. 8; XVIII, p. 295, 298, 323; MARTIN, *op. l.*, p. 27, 159; L. DE CHARRIÈRE, *Dynastes de Mont*, *Mém. Soc. Hist. suisse romande*, XXVIII, p. 58; SENEBIER, *Essais sur Genève*, p. 50; *Nécrologe de l'église de Lausanne*, au 11 avril; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale*, 2, 1892, p. 21; *Archives de Genève, Pièces hist.*, n° 323; *Grosses de Peney*, vol. III, fol. 166; *Minutes de J. Fusier*, not., vol. II, f. 3.

¹ COVELLE, *Le livre des bourgeois*, p. 94.

493. — 100. — Fragment d'une pierre tombale, découvert en 1867. On aperçoit, posées sur un chien, les jambes d'un chevalier chaussé de solerets de type ogival tiers-point (fin du XIV^e — milieu du XV^e siècle); de côté, son épée. Cette pierre, et celle des escuyers de Saconay (cf. n° 457) sont les seuls monuments qui nous montrent des nobles en armure, alors que les effigies de chanoines sont nombreuses.

Aux deux angles inférieurs, les armoiries: un sautoir cantonné de trois aiglettes et en chef d'une étoile.

De l'inscription, en caractères gothiques, on lit les mots suivants:

...ma ei(us) uxor q(ui) nob(i)lis | Francisc(us) suos clausit dies |
extremos die xxiiij.....



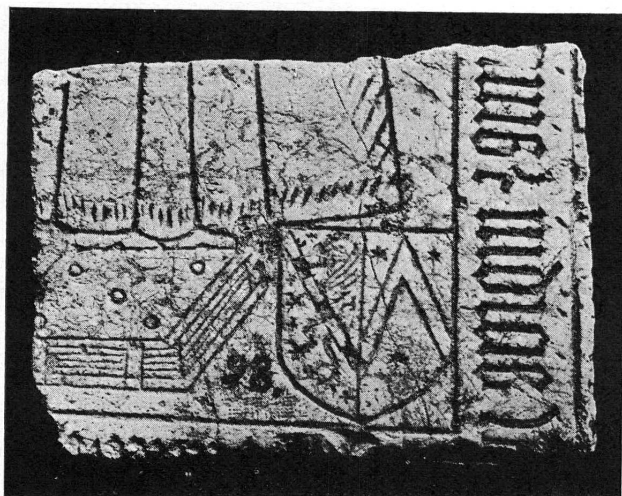
N° 493. — 100. — Fragment de pierre tombale.

Ma est la terminaison du nom de la femme. Serait-ce la dalle tombale de François de la Fléchère, qui vivait encore en 1483? Cependant les armes de la Fléchère sont « d'azur au sautoir d'or cantonné de quatre aiglettes d'argent » et diffèrent donc un peu de celles qui sont figurées sur la pierre; de plus ce personnage épousa Louise de Pollier, dont le prénom ne coïncide pas avec celui dont notre dalle porte encore les dernières lettres¹.

494. — 98. — Fragment de pierre tombale, découvert en 1867. Peut-être provient-il de l'ancienne porte de Rive, comme les nos 100-104, déposés la même

¹ FORAS, *Armorial*, II, p. 388.

année au Musée. On aperçoit le bas de la robe d'un chanoine, dont les pieds reposent sur un livre. L'écu, qui occupe l'angle inférieur de droite, est bien conservé: parti



N° 494. — 98. — Fragment de pierre tombale.

au premier semé d'étoiles, chargé d'un griffon, à la bande composée de six pièces brochant sur le tout; au second un chevron accompagné de trois étoiles. Il ne subsiste que quelques lettres de l'inscription en caractères gothiques:

.... iuis iudicis...

XV^e - XVI^e siècles.

495. — 602. — Fragment de pierre tombale, avec quelques lettres gothiques.

496. — 633. — Fragment de pierre tombale, avec restes d'inscription en lettres gothiques:

..... olea curat(us)....

La terminaison *olea* fait songer au nom de Biolée. La dalle du chanoine Jean de la Biolée (1466) est à Saint-Pierre (cf. n° 449). Il semble difficile d'identifier ce fragment avec l'inscription aujourd'hui perdue que mentionne Flournois, pierre funéraire de Martin de la Biolée, chanoine de Saint-Pierre, qui vivait encore en 1483 (cf. n° 450); on y retrouve il est vrai les mêmes mots, mais autrement disposés. Faut-il lire Grolée (Grolea)? Jean de Grolée, prieur de Saint-Victor, est administrateur de l'évêché de Genève pour Félix V¹.

Nos Anciens, 1915, p. 117, fig. 33.

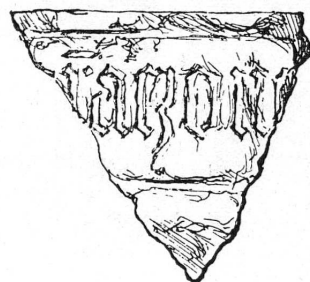
497. — 578. — Fragment de dalle funéraire, avec reste d'inscription latine en lettres gothiques:

... diocesis h... .

Nos Anciens, 1915, p. 118.

498. — 609. — Fragment de dalle funéraire, laissant encore apercevoir une partie de l'habit d'un ecclésiastique.

Nos Anciens, 1915, p. 118, fig. 33.



N° 495. — 602. — Fragment de pierre tombale.

¹ *Mém. Soc. Hist.*, V, 1847, p. 276, n° XX; VIII, 1849, p. 57 et note 1.

499. — 566. — *Id.*, avec quelques lettres gothiques de l'inscription.

500. — 567. — *Id.*, avec quelques lettres gothiques de l'inscription.

501. — 568. — *Id.*, avec quelques lettres gothiques de l'inscription et quelques traits du vêtement.

502. — 596. — *Id.*, avec quelques lettres gothiques de l'inscription et quelques traits du vêtement.

503. — 603. — *Id.*, avec quelques traits du motif central; pas de lettres conservées.



N° 507. — 101. — Fragment de pierre tombale.

504. — 605. — *Id.*, avec quelques lettres gothiques de l'inscription.

505. — 629. — *Id.*, avec quelques lettres gothiques de l'inscription.

506. — 579. — Fragment de pierre tombale (?), sans inscription.

507. — 101. — Fragment de dalle funéraire, trouvé près de l'ancienne porte de Rive, en 1867. On distingue le bas de la robe d'un chanoine, les pieds appuyés sur un livre. Aucune inscription, aucunes armoiries ne permettent d'identifier ce fragment. XVe-XVIe siècles.

508. — 191. — Fragment de pierre tombale, trouvée dans le mur qui borde la route sous la Treille, dans une canalisation, 1872. Quelques lettres gothiques indistinctes.

509. — 192. — Fragment de pierre tombale, de même provenance que le précédent. Quelques lettres gothiques indistinctes.

510. — 238 B. — Fragment de dalle funéraire, montrant encore le haut d'un dais gothique, trouvé dans le mur du bastion de Hollande, ancienne caserne. On lit de l'inscription les mots suivants: « (t)umulo recubāt » (recubant). XV-XVI^e siècles.



N^o 510. — 238 B. — Fragment de pierre tombale.

511. — 102. — Fragment de pierre tombale, trouvé près de l'ancienne porte de Rive, en 1867. Quelques lettres gothiques indistinctes. XV-XVI^e siècles.

512. — 41. — Fragment de pierre tombale, avec restes de quelques lettres gothiques.

FAZY, *Catalogue*, p. 34, n^o 41.

513. — Pierre tombale de *Jean Paclod* et de son neveu *Aymon Paclod*. Perdue.

« Sur la porte qui passe du temple de S. Pierre dans la même chapelle du Cardinal d'Ostie (chapelle des Macchabées): »

Hic jacet ve(neran)dus
Iohannes Paclodi
et D(omi)nus Aymo Nepos
Paclodi heius
quorum anime
requiescant in pace
Amen

Cette lecture est celle de Spon. Flournois donne quelques variantes. Une accolade unit les mots *nepos* et *heius*, « le sculpteur ayant voulu corriger de cette manière la transposition qu'il avoit faite ».

SPON, *op. l.*, II, p. 370; FLOURNOIS, p. 38; *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 15.

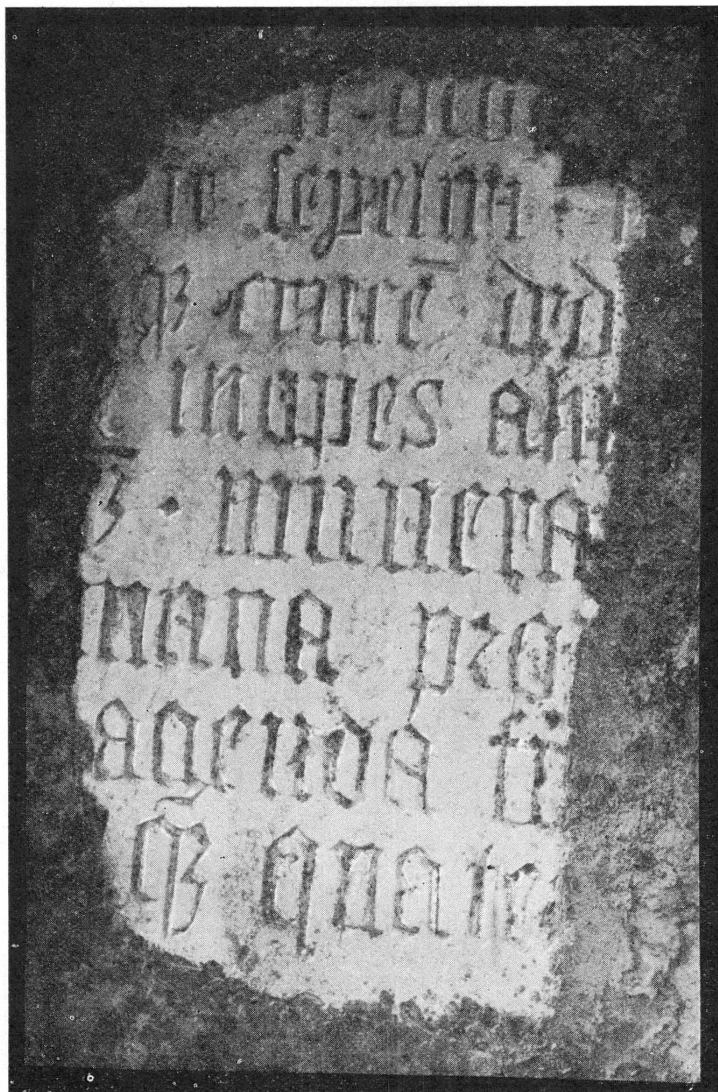
514. — Pierre tombale de *Nicod d'Alteville*. Elle se trouvait jadis à Saint-Pierre; perdue.

.. vir Nicodus dominus Alteville cuius anima requiescat in pace amen
et fuit positus hic in.....

FLOURNOIS, p. 10, n^o 28; SPON, *op. l.*, II, p. 364, n^o XXXIV; MARTIN, *op. l.*, p. 159.

515. — 787 (moulage). — Pierre tombale fragmentée, dans un mur au bord de l'Aire, au lieu dit « Les Glais », sous Lancy (ancienne propriété Soret, actuellement Burdet, avant le Pont Rouge, rive droite de l'Aire). En lettres gothiques :

.....em dedit..
 .xit sepeliri .h....
 ..q³ cruce(m) dedi(t)...
inopes alm..
 ... munera...
 (hu)mana pro...
 agenda fu...
 s q³ quate(r)...



516. — 758. — (Salle du Vieux - Genève, moulage.) Pierre tombale de *Pierre Batrie*, à l'église de la Madeleine, « au dehors, à la rue du Paradis, dans le jambage le plus proche de l'arcade qui va à la rue d'Enfer » (de la Corbière); actuellement au-dessus d'une porte de cave, près du lavabo. L'inscription en lettres gothiques est disposée circulairement autour des lettres IHS :

Hic est sepultura Petrus
 Batrie

On remarquera le nominatif Petrus au lieu de Petri.

N° 515. — Fragment de pierre tombale.

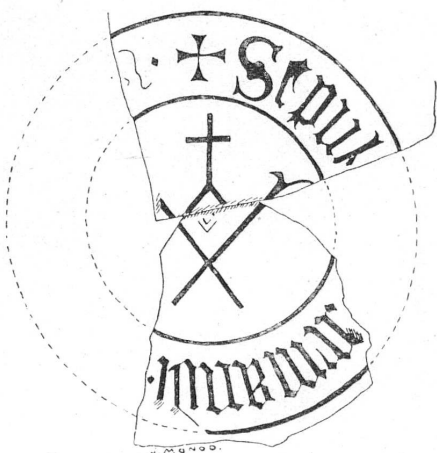
DE LA CORBIÈRE, *Antiquités de Genève*, p. 91; FLOURNOIS, p. 11; ARCHINARD, *Les édifices religieux de la Vieille Genève*, p. 186; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 238, note 1.

517. — Dans la crypte de l'église de la Madeleine, plusieurs fragments de dalles funéraires avec lettres gothiques. — Noter en particulier les deux fragments d'une pierre funéraire, circulaire comme celle de Petrus Batrie, avec au

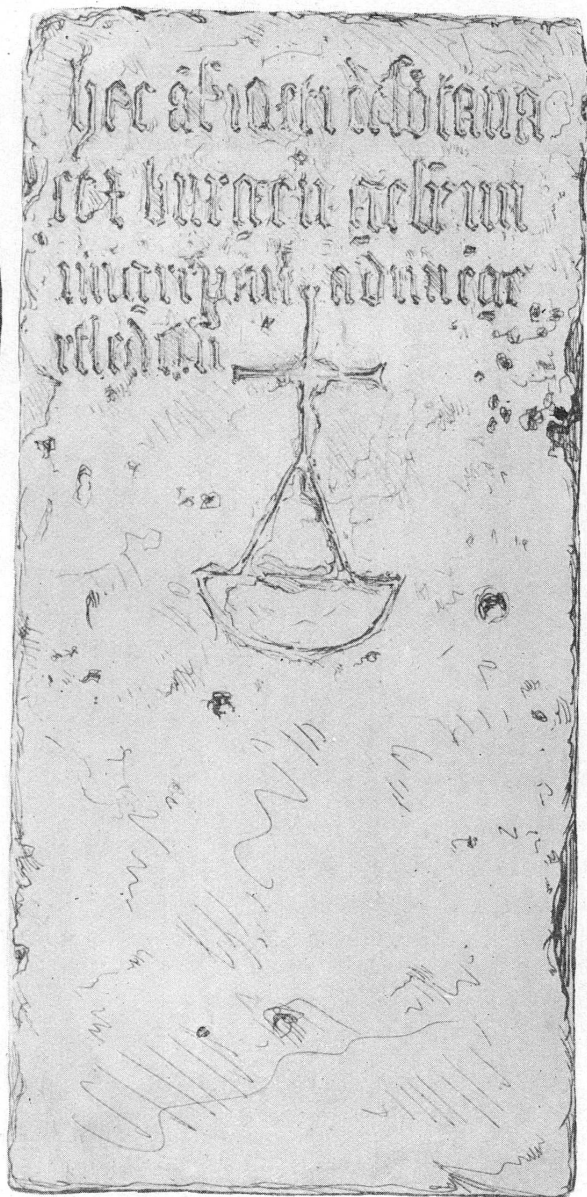
centre une croix pattée, des instruments de métier, et autour l'inscription : « Sepul(tura)... Armandi ». Diam. 0.45.



N° 516. — 758. — Pierre Batrie.

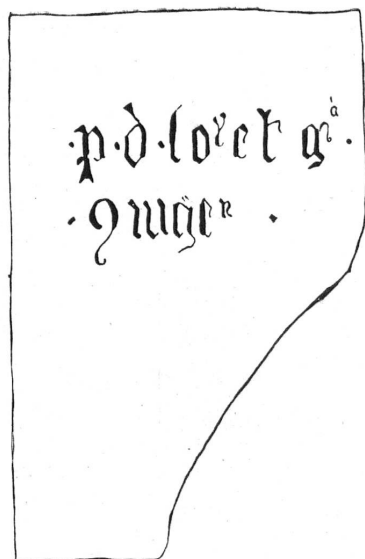


N° 517. — Eglise La Madeleine.



N° 518. — 244. — Ansermet de Fontana.

518. — 244. — Pierre tombale trouvée en 1879 dans la chapelle des Macchabées (Saint-Pierre). L'inscription en lettres gothiques en occupe le haut; au milieu est gravée une marque de maison ou de commerce, demi-cercle surmonté d'une croix à base bifurquée. La lecture de l'inscription est très incertaine; toutefois le nom du défunt est assuré: de Fontana, burgensis gebennensis.



N° 520. — 407. — Pierre tombale.

l'inscription, en lettres gothiques:

Hic jacet.... requiescat
in pace. amen.

Peut-être provient-elle de la commanderie de Compesières.

MICHELI et FERRUCCI,
comm. Soc. Hist., 1843, 1844;
Mémorial, p. 59, 60 et note 1.

520. — 407. — Pierre tombale, trouvée près de la face méridionale de la nef de Saint-Pierre, en 1893; elle recouvrait les restes de *P. D. So^y* (sans doute abréviation du nom propre) et de son épouse *G^{ia}* (Gervasia ?). Deuxième moitié du XV^e siècle.

MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 363; Id., *Journal de Genève*, 28 mars 1893.

¹ COVELLE, *Le livre des bourgeois*, p. 13; p. 141, Petrus Fontana.

hec āsermeti de fotana
cet burgen gebēnn
migre .. it ad..ēgr
et...

Il existe un Ansermet Fontana, reçu bourgeois en 1416¹; toutefois il convient de ne pas se laisser influencer par ce nom, la lecture A(n)sermeti étant douteuse.

519. — Fragment de pierre tombale en grès, trouvé à Charrot, près de Landecy. Conservé dans la propriété Cramer-Micheli. Sans effigie, elle porte les restes de



N° 521. — 525. — Fragment de pierre tombale.

521. — 525. — Fragment de dalle funéraire, trouvé en 1908 à Saint-Jean. Au-dessus d'un pot à anse et à couvercle, du type habituel des « channes » d'étain¹, on lit l'inscription suivante en caractères gothiques :

.....ti poterii burg...

Stephanete ei² (eius) uxor(is)...



N° 522. — 547. — Fragment de pierre tombale.

C'est donc la pierre tombale d'un potier d'étain et de sa femme, Stéphanette. Suivant une coutume fréquente, on a gravé sur la pierre l'emblème de la profession du défunt.

Mêmes références que pour le n° 526 (n° 531), de même provenance.

¹ Cf. NAEF, *Le livre du potier d'étain*, Genève, 1920.

522. — 547 (VG 33). Moulage. — Fragment de pierre tombale, trouvé en 1915 dans les fouilles de l'église de la Madeleine. On n'aperçoit plus guère les images et les inscriptions sur l'original en molasse friable, conservé dans les dépôts du musée. Un excellent moulage garde heureusement l'aspect qu'il avait au moment de la découverte. C'est, jusqu'à ce jour, le seul document funéraire où paraissent les effigies de simples bourgeois, dans le costume de leur condition.

Un couple est étendu, côte à côte, mains jointes, chacun sous un dais gothique. De l'inscription, en lettres gothiques, on lit sur un côté:

... de Genève, qui trespassa le sixième jour...

XVI^e siècle.

L. BLONDEL, comm. Soc. Hist., 10 février 1916.

523. — 588. — Fragment de dalle funéraire, avec reste d'inscription française en caractères gothiques:

Jaque ..on
Charoton

A droite de la pierre, un écusson renferme une feuille de chêne.

Un Jacques (Jacobus) Charroton est reçu bourgeois en 1483¹. Il est cité (Jac. Charrotonus) dans la liste des marchands demeurant dans la paroisse de la Madeleine, en 1475².

Nos Anciens, 1915, p. 118

524. — 43. — Fragment de dalle tumulaire, avec reste d'inscription française en lettres gothiques:

. la . sépulture
de . Pierre . Bovar

FAZY, *Catalogue*, p. 34, n° 43; *Nos Anciens et leurs œuvres*, 1915, p. 115, n° 43.

Un *Petrus Bovardi* est reçu bourgeois en 1496³.

Parmi les bourgeois de Genève, on rencontre plusieurs personnages de ce nom (Bovar, Bovard)⁴: Jean Bovar, en 1468; Nicod Bovard, en 1414; Jacques Bovard, en 1461; Jean Bovard, en 1475 et 1496; Aymé, Jacques, en 1547; puis au XVII^e et au XVIII^e siècles. L'inscription date de la fin du XV^e ou du XVI^e siècle.

¹ COVELLE, *Le livre des bourgeois de l'ancienne république de Genève*, p. 89 (charroton = charretier, *ibid.*, p. 554).

² *Mém. Soc. d'hist.*, VIII, 1852, p. 411 (= Charton, p. 417). Aussi Theobald Charrotonus, p. 409.

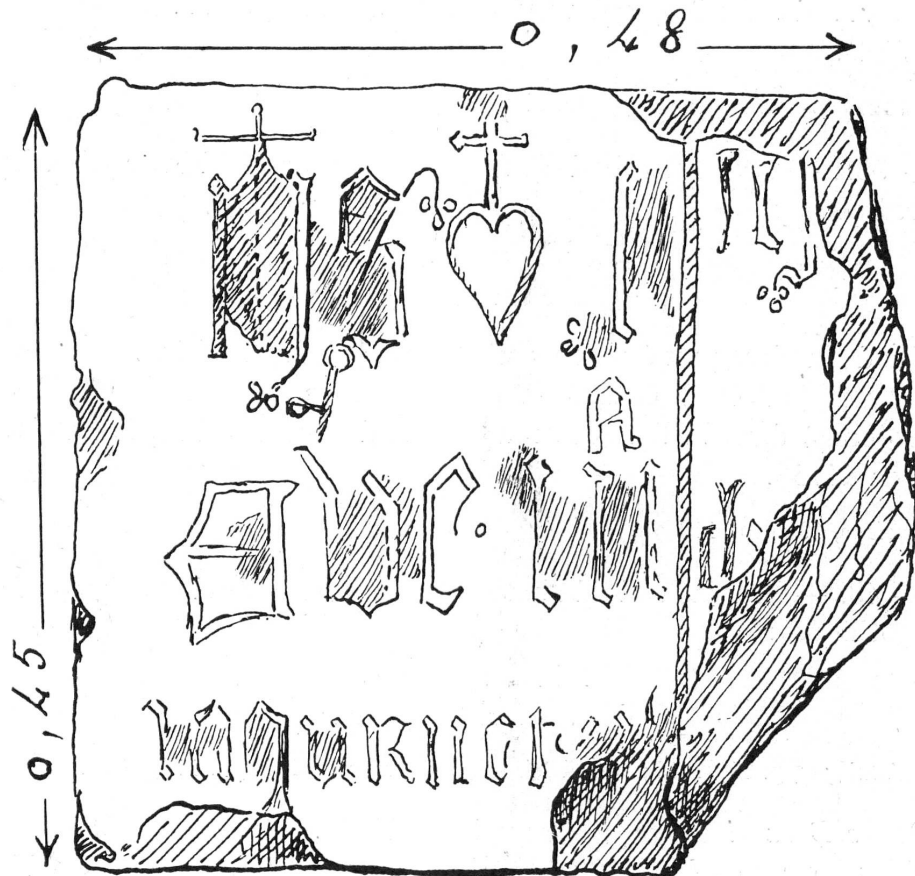
³ COVELLE, *op. l.*, p. 129.

⁴ *Ibid.*, p. 12, 51, 63, 75, 127, 228, 231, etc.

525. — 323. — Fragment de dalle tumulaire, de provenance inconnue, avec inscription en lettres gothiques :

J H S	(cœur surmonté d'une	l	i g
Ave M ^{ia}	croix)		d
Jaurnet			

Nos Anciens, 1915, p. 115, n° 323, fig. 50.



N° 525. — 323. — Fragment de pierre tombale.

526. — 39. — Pierre tombale d'*Aymonet Probi*, *Jean Gilbelli*, et de leurs femmes et enfants. Fin du XV^e ou début du XVI^e siècle. Cette dalle a été découverte en 1862 près de la Tour-Maitresse. Dans le champ, deux écussons portent les marques de maisons des défunts.

Hic jacent honorabiles | Aymonetus Probi et Johannes Gilbelli | cives
gebennarum | una cum uxoribus eorum et liberis.

Les anciens actes genevois mentionnent plusieurs personnages du nom de Probus, Probi. Un Aimon Probus figure comme témoin en 1146, dans un acte d'Aimon de Faucigny¹. Stephanus Probi, de Pougner, est reçu bourgeois en 1429²; Roletus Probi, de Brussin, en 1486³; Johannes Probi, fils de Michel, de Burtigny, en 1505⁴. Raimond Probe, d'Ursel, témoigne en 1433 dans un acte de vente d'Amédée de la Rive. M. Fazy identifie l'Aymonet Probi de notre inscription avec Monetis Probi, tonsor, cité dans le cadastre de 1477.



N° 527. — 40. — Fragment de pierre tombale.



N° 526. — 39. — Aymonet Probi et Jean Gilbelli.

Nous ne connaissons pas de membre de la famille Gilbelli; peut-être toutefois que le procureur du chapitre en 1503, André Guibelli, que cite l'Obituaire, appartenait à cette famille.

¹ *Régeste*, p. 89, n° 317.

² COVELLE, *op. l.*, p. 18.

³ *Ibid.*, p. 97.

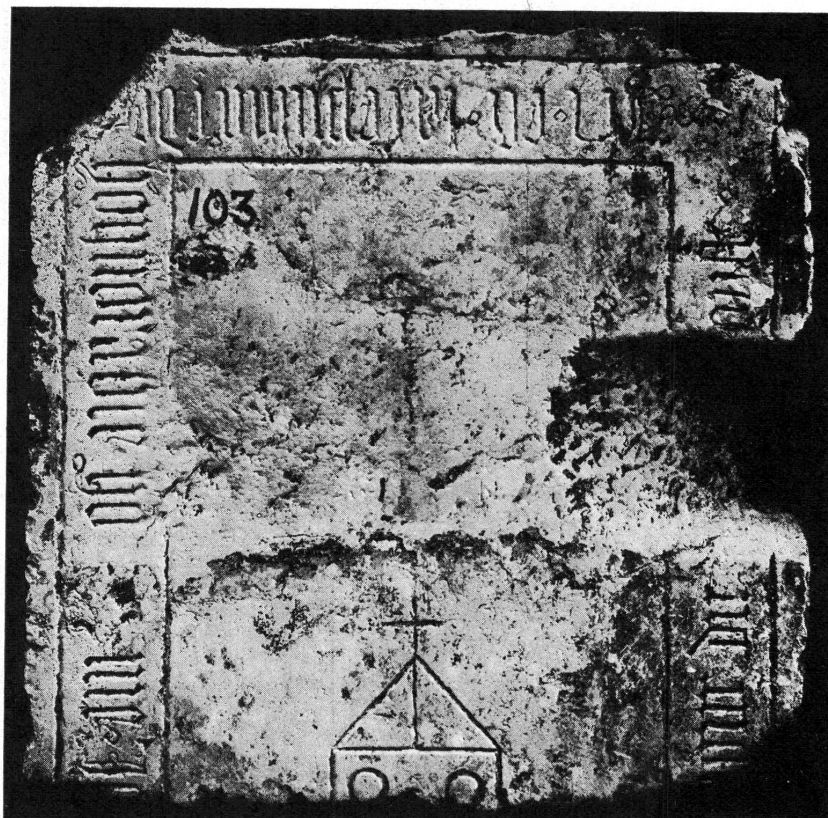
⁴ *Ibid.*, p. 155.

Nous ne savons pas quels liens de parenté unissaient les deux familles Probi et Gilbelli, dont les membres reposent sous une même épitaphe.

FAZY, *Catalogue*, p. 34, n° 39; MARTIN, *op. l.*, p. 220, note 326.

. 527— 40. — Fragment de pierre tombale, sans provenance. De l'inscription en caractères gothiques subsistent les mots suivants:

(Ici reposent ... et) noble Mye sa fem(m)e q(ui) tr(espasèrent)...



N° 528. — 103. — Fragment de pierre tombale.

Faut-il identifier ce fragment avec celui que signale Flournois, dans « la guérite du boulevard de Cornavin » et que nous avons cité plus haut (n° 471) ?

FAZY, *Catalogue*, p. 34, n° 40.

528. — 103. — Fragment de dalle funéraire, trouvé en 1867 près de l'ancienne porte de Rive. Dans le champ, une marque de maison: carré avec deux disques, surmonté d'un triangle crucifère.

Ce motif n'est pas rare; aujourd'hui même nous l'avons relevé sur la porte d'un chalet au-dessus des Mayens de Sion (Valais). Inscription en lettres gothiques:

Ici est la sepulture de | honorable home Je... |
(qui trépassa le)...jour du (mois d'a)oust

529. — 131. — Fragment de dalle funéraire trouvé aux Terreaux-du-Temple. Dans le champ une marque de maison, triangle surmonté d'une sphère, tous deux traversés en leur milieu par une croix à double traverse. A droite de la sphère, la lettre B, à laquelle devait correspondre de l'autre côté une lettre effacée. Au dessous de cette marque, un écusson: de...à la lettre N de...

On lit encore de l'inscription les mots suivants:

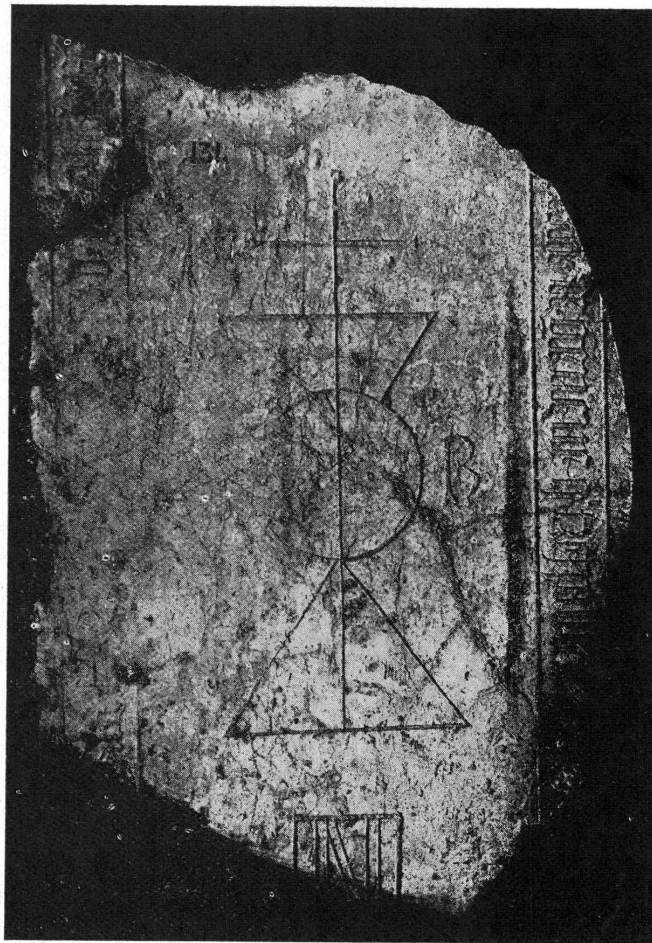
....e de Genève q(u)i trespasa le..

530. — 573-574 (ancien 4947). — Fragments de pierre tombale qui formait le seuil de la cuisine, dans la loge du concierge, à l'Eglise Saint-Germain, annexe du XVII^e siècle. Enlevée lors des travaux de restauration de l'église en 1907. La partie inférieure (n° 573), montre une marque de maison. Celle-ci se compose d'un triangle renversé surmonté d'une croix, dans le triangle, la lettre A, dans les cantons inférieurs de la croix, à droite la lettre P, à gauche un C.

L'inscription en lettres gothiques est incomplète:

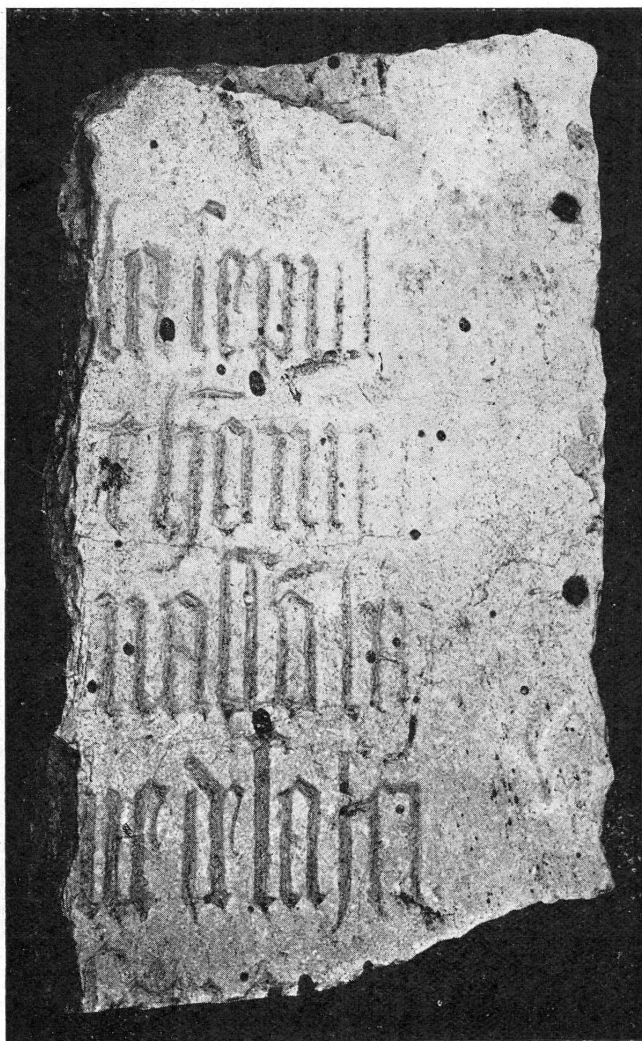
(C'est) la sepul (ture)
(tant d'honnes) te hōme..
... massō (n) lar...
... (q)ue de sa fe(mme)
.... lane....

Le mot Masson, qui est certain, peut être un nom propre aussi bien que celui de la profession.



N° 529. — 131. — Fragment de pierre tombale.

531. — 526. — Fragment de dalle funéraire, trouvé en 1908 en creusant des fondations dans l'ancien clos Rochat, à Saint-Jean. Elle porte une marque de maison, double triangle barré en son milieu, et surmonté d'une croix, qu'accostent à gauche les lettres G^{de}, à droite les lettres Eziti, sans doute le prénom et le nom de la défunte.



Genevois, 31 mars 1910; *Indicateur d'antiquités suisses*, 1910, p. 70; *Rapport sur la gestion du Conseil d'Etat pour l'année 1908, 1909*, p. 20-1.

532. — 358. — Fragment de dalle funéraire, trouvé près de la face S. de la nef de Saint-Pierre, en 1893, avec la représentation grossière d'une enclume.

533. — 359. — Fragment plus considérable où sont représentés un fer à cheval, un marteau à petite tête, une sorte de ciseau, et deux branches qui peuvent appartenir à des tenailles.

Ces deux morceaux faisant partie d'une même dalle en molasse, sans doute posée sur la tombe d'un maréchal-ferrant.

MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 363; Id., *Journal de Genève*, 28 mars, 1893.

N° 530. — 573-4. — Fragment de pierre tombale.

dans le mur qui borde la route sous la Treille, à l'O. de l'ancienne Orangerie. Dans le champ est gravée une paire de ciseaux. Au dessous, reste de l'inscription en caractères gothiques.

535. — 190. — Pierre tombale d'*Hugo du Bochet*. Elle se trouvait primitivement à l'église Sainte-Marie-la-Neuve¹ (l'Auditoire), d'où elle fut apportée à la caserne

¹ Suivant Flournois, « sur la galerie faisant face à Saint-Pierre de l'Auditoire de théologie qui était autrefois l'église de Sainte-Marie-la-Neuve »,

534. — 194. — Fragment de dalle funéraire, trouvé en 1872

de Chantepoulet; elle y fut retrouvée en 1872. Dans un champ rectangulaire, des outils de charpentier, entre autres une équerre; au-dessus, dans une banderolle, le nom en lettres gothiques: Hugo du Bochet.

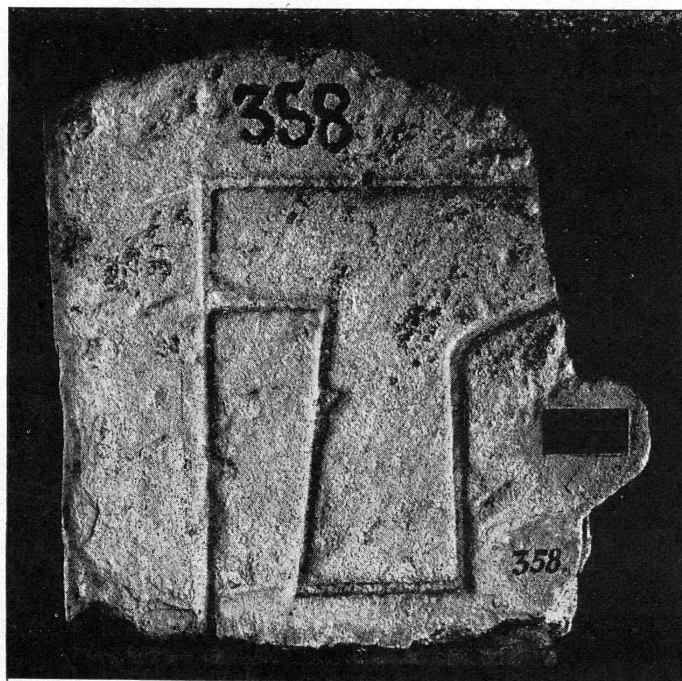
Un Hugonet du Bochet charpentier, est mentionné dans les registres du Conseil en 1409-1412¹. Ce nom est fréquent².

Cette pierre est celle d'un charpentier, plutôt que d'un architecte; elle ne peut en tout cas concerner le maître d'œuvre qui reconstruisit Notre-Dame-la-Neuve.

FLOURNOIS, p. 33; BLAVIGNAC, *Hist. de l'arch. sacrée*,



N° 531. — 526. — Fragment de pierre tombale.



N° 532. — 358. — Fragment de pierre tombale.

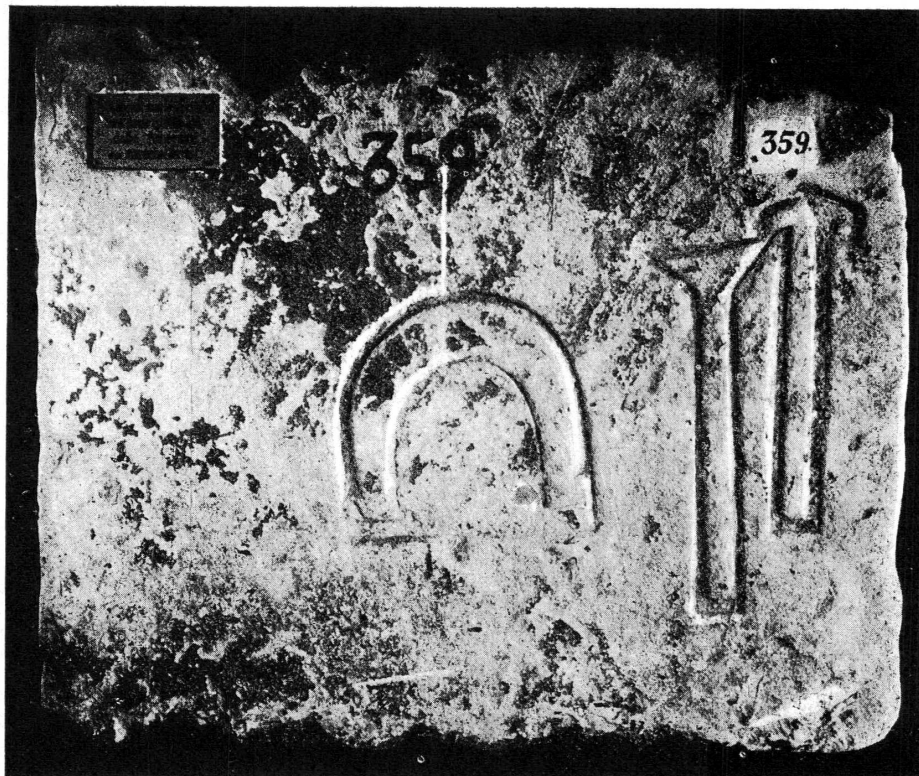
p. 237, n° 304; RAHN, *Indicateur d'ant. suisses*, 1883, 1884, p. 102; FONTAINE-BORGEL, *Hermance des les anciens temps à nos jours*, 1888, p. 13, 34, 138; BRUN, *Künstler Lexikon*, s. v. Bochet, et Du Bochet, référ.

536. — 250. — Fragment de dalle tumulaire, provenant de la maison Reichlen, quai du Seujet, 1882. Il subsiste de l'inscription les mots suivants:

..ome. Iohā. de Soex, chav....

¹ RIVOIRE, *Registres du Conseil*, I, p. 1, 42.

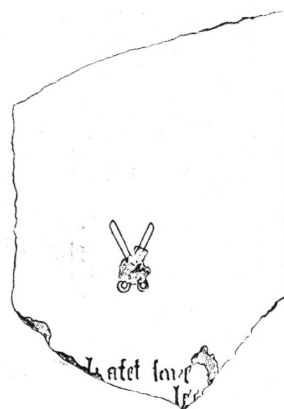
² COVELLE, *op. l.*, table, s.v. du Bochet, Bochet, Bocheti.



N° 533. — 359. — Fragment de pierre tombale.



N° 535. — 190. — Hugues du Bochet.



N° 534. — 194. — Fragment de pierre tombale.



N° 536. — 250. — Jean de Soex.

Trois fragments de la même pierre tombale sont encastrés encore aujourd'hui dans le mur extérieur d'un des bâtiments aux abattoirs de Carouge.

1. ... i(n)signe | cité + P(eron)nete sa fe(mme)
2. ..(priez) pour eulx...
3. ...ur | s

Les caractères sont un mélange de gothique dégénéré et de romain, le 3 retourné remplaçant un E initial. Les lettres et le cadre qui entoure l'inscription sont percés çà et là de petits trous destinés à recevoir une application de métal, au lieu du mastic que l'on employait d'ordinaire pour remplir les traits.



N° 536. — 250. — Jean de Soex.

Jean de ou du Soex, bourgeois de Genève, fut conseiller de cette ville; il était fils de Jean, docteur ès lois, syndic en 1478, 1485, dont le nom paraît à plusieurs reprises dans les Registres des Conseils¹; il fut père de Jacquema de Soex, femme en premières noces de noble Jean Donzel, et en secondes noces de noble Michel Guillet, seigneur de Monthoux, le chef du parti épiscopal. Son principal titre, non pas de gloire, mais de simple notoriété, fut la charge d'hospitalier ou de procureur de l'hôpital des Pestiférés, qu'il remplit pendant plusieurs années; il y avait été nommé par le Conseil le 11 février 1513, à la place de Paul Barbier qui s'était démis de cet office, très important, mais peu envié. Nous ne

¹ RIVOIRE, *Registres des Conseils*, I, p. 179-180 (1457); GALIFFE, *Matériaux*, I, 1829, p. 548, 551.

savons qui était cette Perronnette qu'il avait épousée. Jean de Soex mourut entre 1515 et 1520 ¹.

MAYOR, *Journal de Genève*, 28 avril 1892; GALIFFE, *Notices*, I, p. 175.

Sur cette famille, du Soex, de Saxo, GALIFFE, *Notices*, I, p. 175; GAUDY-LE FORT, *Promenades hist.* (2), 1849, II, p. 48.

537. — Nous mentionnons ici une inscription funéraire, aujourd'hui perdue, qui se trouvait autrefois dans les murailles vers la Corraterie (Spon), et qui, étant donnée cette place, provenait sans doute du cimetière des Dominicains de Palais ². Orelli, Hirschfeld, rassemblant les inscriptions de Genève, l'ont déclarée fausse; assurément, elle n'est pas antique, mais moderne, et rien ne permet de la taxer d'inauthenticité.

*Vixi ut vivis | morieris ut sum mortuus |
sic vita truditur | vale viator | et abi in
rem tuam.*

Genava, IV, 1926, p. 253, n° 124, référ.

Marques de maisons et de commerce sur des monuments.

On remarque, sur plusieurs des monuments décrits précédemment ou plus loin, des marques de maison, de propriété, de commerce ³, isolées, combinées avec d'autres éléments; elles sont parfois enfermées en un écusson. On sait en effet que nombre d'armoiries résultent de l'héraldisation de la marque de propriété ⁴, et que c'est l'origine des armoiries de plusieurs familles genevoises ⁵. On y retrouve des motifs souvent fort anciens, des emblèmes talismaniques, astrologiques, magiques. Nous réunissons ici quelques-unes de ces marques genevoises:

1. Dalle funéraire, n° 244, **518**.

2. Ecussons décorant les clefs de voûte de l'Auditoire. Cf. n° 71, prétendues armoiries de Bernard Chabert. Galiffe, *op. l.* p. 206, fig.

3. Clef de voûte de la maison du Molard, 1576, *Bull. Soc. d'Hist.*, I, pl. II, 2.

¹ Un Jean du Saix donne V florins d'or à la Boîte de Toutes-Ames, *Mém. Soc. Hist.*, III, 1844, p. 351, note.

² BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle*, 1919, p. 36.

³ Ces marques, à Genève même: Alb. CHOISY, « Marques de maisons de Genève », *Archives héraldiques suisses*, XV, 1901, p. 123; H. GOSSE, « Dessins de marques de maisons genevoises », *comm. Soc. Hist.*, 1864; *Mémorial*, p. 139.

⁴ DENIKER, *Les races et les peuples de la terre*, p. 293; VAN GENNEP, « De l'héraldisation de la marque de propriété et de l'origine du blason », *Revue héraldique*, Paris, 1906; ID., « Notes sur l'héraldisation de la marque de propriété et les origines du blason », *Bull. Mém. Soc. Anthropologie de Paris*, 1905, p. 103 sq.

⁵ GALIFFE, *Armorial*, 1^{re} éd., p. 4 et note 2. C'est le cas « des quatre de chiffre, des doubles croix, des triangles ou doubles triangles, encore aujourd'hui insignes des hôteliers allemands, des crochets, des fers à cheval » ..., ID., *Genève hist. et arch.*, p. 269.

4. Inscription de fondation de l'hôpital des Pauvres Vergogneux, en 1434, n° 123.

5. Dalle funéraire de 1521, n° 524, **481**.

6. Dalle funéraire d'Aymonet Probi, n° 39, **526**.

7. Armoiries Rigaud, cachet de 1617. Galiffe, *Armorial*, 1^{re} édit., pl. 35.

8. Dalle funéraire d'Aymonet Probi et de Jean Gilbelli, n° 39, **526**; cf. marques de tâcherons du XVI^e siècle, de St-Gall. Hahn, *Steinmetzzeichen des 16. Jahrhunderts in St. Gallen*, Indic. ant. suisses, III, 1901, p. 190, fig. 125.

9. Armoiries Donzel, anciennement de Scionzier, marque de maison en 1610. Galiffe, *op. l.* (1^{re} éd.), pl. 12.

9 bis. Sceau bernois du XV^e s., *Archives héraldiques suisses*, XX, 1906, p. 86, fig. 14.

10. Pierre avec la date 1510, de l'Hôpital des Cordonniers, n° 83.

11. Armoiries Philippe, cachet de 1526-35. Galiffe, *op. l.* (1^{re} éd.), pl. 21; *Mém. Soc. Hist.*, IV (4^e), 1915, p. 98, fig. p. 215.

12. Dalle funéraire, n° 103, **528**.

13. Armoiries Pertemps, cachet de 1542, 1692. Galiffe, *op. l.* (1^{re} éd.), pl. 21.

14. Armoiries Werli, alias Seyler, sceaux de 1536, Galiffe, *op. l.* (1^{re} éd.), pl. 25. 15.

16. Marques de tailleurs de pierre, sur les murs de Saint-Pierre, Martin, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, pl. XLV. Cf. n° 24. — Armoiries Martine, sceau de 1556, Galiffe, *op. l.* (1^{re} éd.), pl. 18.

17. Armoiries Lullin, sceau de 1526-40, Galiffe, *op. l.* (1^{re} éd.), pl. 17.

18. Armoiries de Monthoux, Galiffe, *op. l.* (2^{me} éd.), pl. 15, pl. 19 (1^{re} éd.).

19. Armoiries Du Nant, *ibid.* (2^{me} éd.), pl. 17.

20. Id., sceau de 1510, *ibid.* (1^{re} éd.) pl. 12.

21. Armoiries Le Fort, *ibid.* (2^{me} éd.), pl. 23.

22. Dalle funéraire, n° 131, **529**.

23. Dalle funéraire, n° 244, cf. n° 1.

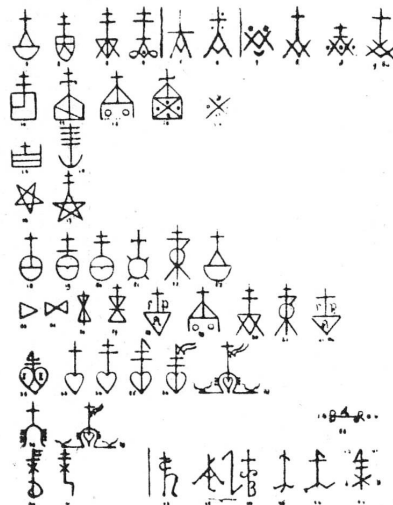
24. Marques de tailleurs de pierre, sur les murs de Saint-Pierre, Martin, *op. l.* pl. XLV; *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845 (1^{re} partie), p. 112 et note 3; cf. à la cathédrale de Neuchâtel, *Mitt. ant. Gesell. Zürich*, V, 1852, pl. XXIII.

25. Id.

26. Id.

27. Dalle funéraire, n° 526, **531**.

28. Dalle funéraire, n° 573, **530**.



Marques de maisons.

29. Dalle funéraire, n° 103, **528**. Cf. n° 12.
30. Clef de voûte de la maison du Molard. Cf. n° 3.
31. Dalle funéraire, n° 131, **529**. Cf. n° 22.
- 31 *bis*. Dalle funéraire, n° 573, **530**; le bas de la pierre qui portait cette marque est brisé.
32. Vitrail du milieu du XVI^e siècle, avec les armes de Genève, celles de la famille Eynard, et la marque commerciale de leur propriétaire, Jacques Eynard. Mayor, *Bull. Soc. d'Hist.*, II, 1898-1904, p. 65; *Genava*, I, 1923, p. 147, n° 1, fig. 3; III, 1925, p. 35.
33. Armoiries de Bougy ou Bogis, Galiffe, *Armorial* (2^{me} éd.), pl. 9; dalle funéraire de Jaurnet, n° 323, **525**. Cf. marques de maisons de Davos, *Ind. Ant. suisses*, I, 1899, p. 105 (cœur et croix).
34. Armoiries Franconis, cachet de 1627, *ibid.* (1^{re} éd.), pl. 31.
35. Marque commerciale Favre, n° 675, Mayor, *Bull. Soc. d'Hist.*, I, 1892-97, p. 512, fig..
36. Marque commerciale de la maison Favre, rue du Marché, n° 17 C, construite en 1513, Mayor, *ibid.*, p. 513, fig. 34; Vulliét, *La Suisse à travers les âges*, p. 246, fig. 508; *Nos anciens*, 1915, p. 107, note 205.
37. Relief de la maison de Gaspard Favre, n° 369, combinaison des armoiries (fer à cheval) et de la marque commerciale Favre, *ibid.*, p. 511, fig. 33; *Nos anciens* 1915, p. 106.
38. Armoiries Favre (d'Echallens), sceau de 1535, Galiffe, *op. l.* (1^{re} éd.), pl. 13; Mayor, *op. l.*, p. 513. Sur la valeur prophylactique du fer à cheval, comme des bucrânes du relief Favre, n° 37, 39, *Nos Anciens*, 1515, p. 107.
39. Relief Favre, cf., n° 37.
40. Armoiries Franc, Galiffe, *op. l.* (1^{re} éd.), pl. 14.
41. Armoiries Girard, cachet de 1526, *ibid.* (1^{re} éd.), pl. 15.
42. Monogramme sur une pierre de l'hôpital des Cordonniers, n° 83. Cf. n° 10.
43. Famille Lect ou Lett, diplôme impérial de 1521, Galiffe, *op. l.* (1^{re} éd.), pl. 16.
44. Armoiries Sept, sceau de 1535 (la partie inférieure varie suivant les prénoms des individus), Galiffe, *op. l.* (1^{re} éd.), pl. 23.
45. Armoiries Faesch, sceau de 1538. Galiffe, *op. l.*, I, pl. 31.
46. Au Munster de Zurich, *Archives héraldiques suisses*, XII, 1898, p. 42, fig. 5.

MONUMENTS FUNÉRAIRES POSTÉRIEURS A LA RÉFORME.

538. — Inscription latine commémorative des *victimes de l'Escalade*, 1602. Gravée par Jean Bogueret, sur une table rectangulaire en pierre, surmontée d'un fronton, adossée au mur extérieur (face E.) de l'église Saint-Gervais, donnant sur la rue des Corps-Saints.

D.O.M.S

QVORVM INFRA NOMINA SCRIPTA, CORPORA SITA POSTERI
NOSTRI, HI DVM INGRESSIS IPSA IN PACE VRBEM HOSTIBVS
ET FORTITER ARMA SVA ET SEDVLO MVNIA ALIA PER NE
CESSARIO TEMPORE OPPONVNT, GLORIOSO LAVDABILIQVE EXITV
PRO REPVB. CECIDERVNT AD D. XII DECEMB.
MDCII QVEIS ICCIRCO PERPETVVM HOC MONVMENTVM AMPLISS. ORDO
DECREVIT L.M.

JOANNES CANAL SENATOR	ABRAHAMVS DE BAPTISTA
LVDOVICVS BANDIERE	MARTINVS DEBOLO
IOANNES VANDEL	DANIEL HVMBERT
LVDOVICVS GALLATIN	MICHAEL MONARD
PETRVS CABRIOL	FHILIPPVS POTEAV
MARCVS CAMBIAGVE	FRANCISCVS BOVSEZEL
NICOLAVS BOGVERET	IOHANNES GVIGNET
IACOBVS MERCIER	JACOBVS PETIT - GIRAR ^{DS} MVZY

Traduction: « A Dieu très bon, très grand, très saint. Ceux dont les noms sont écrits et dont les corps reposent ci-dessous, o nos descendants, quand les ennemis s'introduisirent en pleine paix dans notre ville, leur opposant bien à propos dans cette extrémité leurs armes courageuses et tous leurs autres moyens de défense, sont tombés pour la République d'une mort glorieuse et honorable le 12 décembre 1602; c'est pourquoi le magnifique Petit Conseil a pris plaisir à leur décerner ce monument à perpétuité ».

Sur le côté gauche de la plaque, les armoiries genevoises, surmontées de IHS dans le soleil rayonnant, au-dessous desquelles : I.BOGVERET FECIT (I et B ligaturés).

1602. Arrêté de faire une épitaphe à Saint-Gervais, en l'honneur de ceux qui sont morts pour le service de la patrie, *Registres du Conseil*; GRENUS, *Fragments biogr. et hist.*, 1535-1792, 1815, p. 83; *Mém. Soc. Hist.*, V, 1847, p. 13; ARCHINARD, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, p. 180; PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, p. 82-3; *Patrie suisse*, X, 1902 p. 297; DENKINGER, *Hist. populaire du canton de Genève*, 1905, p. 237.

Les restes des victimes ont été transférés en 1895, de la sépulture de la rue des Corps-Saints dans l'église Saint-Gervais, où un autre monument a été érigé à cette occasion. Ce transfert était nécessité par le percement de la rue Vallin et a été accompli par les soins d'un comité.

Ce second monument, dans l'ancienne chapelle de la Sainte Trinité, à gauche du chœur, est plaqué contre le mur E, correspondant à la plaque commémorative du dehors. Il présente l'aspect d'une façade en marbre noir, à deux colonnes supportant un fronton :

A LA MÉMOIRE DE
(suivent les noms sur deux colonnes)
TOMBÉS LE 12 DÉCEMBRE 1602
EN DÉFENDANT LES MVRS DE GENÈVE

LE 12 DÉCEMBRE 1895
LES GENEVOIS ONT TRANSFÉRÉ AV PIED DE
CE NOUVEAU MONUMENT LES RESTES DES
17 GLORIEUSES VICTIMES DE L'ESCALADE

Le caveau contenant les 17 corps est sous le dallage au pied du monument.

J. MAYOR, *Journal de Genève*, 19 septembre, 4 et 18 octobre, 12 et 18 décembre 1895 ; 29 mai et 2 juin 1896 ; *Patrie Suisse*, IX., 1902, p. 296-7 ; DENKINGER, *op. l.*, p. 237-8.

J. GABEREL, *Les guerres de Genève et l'Escalade du 12 déc. 1602*, p. 194-6 ; CITADIN, 1606, p. 375-6 ; ARCHINARD, *op. l.*, p. 180, note 1 ; FLOURNOIS, p. 33 ; DOUMERGUE, *Guide*, p. 6 ; GAUTIER, *Hist. de Genève*, VI, 1903, p. 444.

Sur les victimes genevoises de l'Escalade : L. DUFOUR-VERNES, *Les défenseurs de Genève à l'Escalade* (liste des victimes) ; L. BLONDEL, « Les blessés de l'Escalade », *Etrennes genevoises*, 1925, p. 38 ; A. CHOISY, *Une 18e victime de l'Escalade*, *Jacques Billon, soldat*, Communication, Soc. Hist., 1925 ; *Bull. Soc. Hist.*, V, 1927, p. 96. Cf. H. FAZY, *Histoire de Genève à l'époque de l'Escalade*, 1597-1603, Genève, 1902 ; *Mém. Soc. Hist.*, XV, 1865, p. 150.

539. — 179. — Pierre tombale de *Jean, baron de Kaunitz*, mort le 26 juin 1608, à l'âge de 14 ans. Elle se trouvait primitivement au cloître de Saint-Pierre et fut transportée dans l'église au début du XVIII^e siècle. De la Corbière raconte que le tombeau fut ouvert en 1723, le 5 mars ; on vit un coffre renfermant une bière extérieure de noyer doublée de velours, puis une bière intérieure d'étain. La tête du défunt reposait sur un coussin de velours ; il était revêtu d'une robe de damas à fleurs et de beaux bas de soie. Sur le cercueil d'étain était une plaque de ce même métal avec une inscription latine que de la Corbière relève et dont il donne la traduction¹ :

Spes fuit ante Deus, nunc est possessio : morbus
Morsque fuit vitae sui melioris iter
Angelicis jamjam societatus, coelibus alta
Voce paro laudes continuare Dei
Vos appello quibus mea mors peracerba videtur
Sancta velant nostram fata dolere viam.

« Dieu faisait auparavant toute mon espérance, mais je le possède à présent ; ma maladie et ma mort ont été pour moi le chemin à une meilleure vie ; uni à la troupe céleste, je vais dès à présent continuer à chanter hautement les louanges de Dieu. Vous donc qui regardez ma mort comme quelque chose de bien triste et de bien fâcheux, sachez que les Saints Décrets de la providence vous défendent de vous affliger de ma mort ».

¹ DE LA CORBIÈRE, p. 77.

Cette inscription se terminait par ces mots: « Johannes Liber Baro a Caunitz, moravus, obiit anno salutis 1608 die 26 junii sexta matudina natus annos 14. »

« Urna cadaver habet spiritus astra tenet. »¹

Cette plaque d'étain, ajoute de la Corbière, fut portée à la chambre des Comptes, par le sieur Jacob Magnin, marguillier de Saint-Pierre, de la propre main duquel j'ai tiré cet extrait.

L'inscription de la dalle conservée au Musée est la suivante:

D. O. M. S.

ANNO M, DC, VIII: V, CAL: IVLI.
MORTALIS VITÆ VANITATIB^s ET MOLESTIIS
EXEMT^s ET AD ÆVITERNÆ BEATITATEM
ET DELICIAS EVOCATVS.
VT SPLĒDORE NATALIVM INCLVT^s SIC
INDOLIS PRÆSTANTIA GENEROSVS OLIM
ET MODESTVS ADOLESCENS, IOANNES
LIBER BARO A CAVNITZ DOMINVS IN
AVSTERLITZ, SDANITZ ET MORAVVS
DELICIVM ET SPES PARENTIS ET SVORVM
PLACIDISSIME
MENTE ET VOCE, AD MORTIS MOMĒTV̄,
INTEGRIS, PRÆTER SVAM ET PRÆSĒTIVM
EXSPECTIONEM OBIIT GENEVÆ,
NATVS ANNOS XIV.

(armoiries)

SPIRIT^s EIVS NVNC FRVITVR LÆTO DEI
CONSORTIO QVEM IN CORPORE CŌSTI
TVTVS CREATOREM ET REDEMPTORĒ
SVVM MENTE COGNOVIT CORDE AMA
VIT, VOCE CELEBRAVIT.
HOC OSSIB^s EIVS HEIC SEPVLTI MONVMĒTVM
Urbis concessit Auctoritas
Defuncti meruit Dignitas
Sepulturae exegit Honor
Parentis destinavit Pietas
Lugentium curavit Amor
Artificis posuit manus
QVIS ES BENIVOLE LECTOR
HVIC STVDIO FAVE ET SALVE.

¹ Sur cette formule, cf. *Genava*, V, 1927, p. 190.

Les armes ont été jadis mal interprétées: «deux bois de cerf passés en sautoir, cimier un demi-vol» (Flournois); «un écu chargé de deux rameaux entrelacés». En réalité ce sont: deux feuilles de nénuphar, les tiges recourbées, les racines passées en sautoir; le casque est surmonté d'un vol antique, et chargé d'un manteau en forme de baldaquin.

« Ils étaient ici, dit encore de la Corbière, deux frères Barons de Kaunitz, qui ont signé tous deux dans le livre de l'Académie, y ayant mis leurs armes le 14 mai 1608¹.

Jean dont il est parlé ci-dessus, signa:

Pro aris et focis²

Johannes liber Baro a Caunitz scribebat Genevae Allobrogum, 14 maii 1608.

et l'autre:

Spes mea Christus

Frederic L. Baro a Kaunitz, scribebat Genevae, 14 maii 1608.»

FLOURNOIS, p. 19; LA CORBIÈRE, *Antiquités de Genève*, p. 77; BLAVIGNAC, *Notes historiques*, p. 42, 65; *Mém. Soc. Hist.*, V, 1847, p. 15, note 2; VI, 1849, p. 113, 135, 136; *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 360, note 2; ARCHINARD, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, p. 237; MARTIN, *op. l.*, p. 195 (voir la lecture de l'inscription); *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 1^{er} fasc., 1891, p. 88 (Guillot); SENEBIER, *Essai sur Genève*, p. 55.

540. — Pierre tombale de *Martin Tenis*, de Middlebourg, jadis au cloître de Saint-Pierre, perdue. 26 septembre 1617.

HIC . SITVS . EST . MARTINVS . TENIS .
I . V . D . MIDDELB . ZELANDVS . AMPLISS . VIRI .
D . STEPHANI . TENYS . SENATORIS . CLARISS . F .
CVI . PIETATE . DOCTRINAQVE . SINGVLARI .
APVD . OMNES . COMMENDATISSIMO .
CVM . E . TERRA . PATRIA . PROFECTVS . PEREGRINATIONIS
ABSOLVENDÆ . CAVSA . GENEVÆ . COMMORARETVR .
MORTE . PROH . DOLOR . PRÆPROPERA . SI . ÆTATEM .
NON . IMMATVRA . SI . VIRTVTEM . SPECTES .
VIVIS . EXEMPTO . ET . IN . FELICISSIMAM . PIORVM .
PATRIAM . TRĀSCRIPTO . XXVI . VII^{BR} MDCXVII .

¹ Un grand nombre de jeunes gens d'illustres fmailles étrangères venaient à Genève y faire leurs études. On relève leurs armoiries et leurs signatures dans un recueil contenant environ 270 blasons peints, à la Bibliothèque Publique de Genève: «Nomina et stemmata illustrium principum... quos pietatis et literarum amor in Scholam Genevensem adduxit...» 1582-1729; *Exposition nationale suisse, 1896, Catalogue de l'art ancien*, n° 646; BORGEAUD, *L'Académie de Calvin*, p. 146, 439.

² C'est la devise qu'on lit sur une des clefs de voûte de l'Hôtel-de-Ville.

PATER . MOESTVS . AC . MOERENS . HOC . PIETATIS . FILII .
ERGA . SE . ET . SVÆ . ERGA . FILIVM . CHARITATIS .
MONVMENTVM L . M . Q . FIERI . CVRAVIT .
VIXIT . ANNOS XXII . ET . IV . MENSES .

« Les armes sont de . . . à une biche effarée de . . . party d'azur à une arbaleste d'or perie en pal; et cette devise: OV POINCT, OV BIEN A POINCT . 1617. »

FLOURNOIS, p. 20; MARTIN, *op. l.*, p. 194.

541. — Epitaphe (sur bois) de *Philippe Jacob Tucher*, mort le 15 janvier 1618.
Perdue.

1618.

PHILIP IACOB TVCHER
VON OBERNDORF
STARB DEN 15 IANVARII

« Celle-cy sur bois; les armes sont bandé d'or et de sable, coupé d'or à une teste de Maure ».

FLOURNOIS, p. 20; MARTIN, *op. l.*, p. 194.

542. — Pierre tombale de *Panoratius Saver*, mort le 24 juin 1623, jadis au cloître de St-Pierre. Perdue.

GENEROS[?] & . STENV[?] D . PANORATI[?] SAVER .
DN[?] IN . KOSIAK . SCHONSTAIN . & . VVOLLEN .
EQVES . STYR[?] . IN . CARNIOLA . & . ILLYRICO .
PRINCIPIS . HÆREDITARI[?] CIBOR . DISSEC-
TOR . & . MAGNIFICI . ET . GENEROSI . D . D . IOH .
LVDOV . SAVER . IN . KOSIAK . & . IN . CARNIO-
LA . & . PRÆGVSTAT . & . IN . IISDEM . PROV[~]-
CIIS . GVBERNATORIS . PR[~]IS . AC GENERO-
SÆ . MATRIS . D . D . VERONICÆ . DE . HAIMB . & .
F . & . QVI . PER . GERMANIÆ . DIVERSA . LOCA .
MAGNAM . IVVENTVT . PARTEM . HONESTISS^{AR} AR .
LITERAR . SCIENTIAR . Q . GOGN[~]IONI . PIETA-
TI . CVM PRIMIS . DEDIT[?] . IMPENDERAT . HAC . IN .
VRBE . II . POSTQVAM . ADVENIT . MENSE . PROV[~]T .
AET . DEI . VLTATI . CVI . SVBS VT . OMNIA . VISVM . A^o .
ÆT . XXI . INTER . EQ . ARTIS . EXERCITATIONES .
LVCTVOSA . & . IMMATVRA . MORTE . PRÆVENT[?]

IN . ILLO . IPSO . ACERBO . REPENTINO Q. CASV . [~]DNI .
IESV . CVI . SE . PAVLÒ . ANTE[~]QM̄ . DOMO . PEDEM . EF-
FERRET . FVSIS . PRECIB[?] . COMMENDARAT . NON . IMME-
MOR . ANIMĀ . SERVATORI . REDDIDIT . SVB . HOC .
TVMVLO . SEPVLT[?] . XXIV . IVNII . A . CIO . IDC .
XXIII .

« Il porte écartelé, au 1 et 4, de gueules, à 3 pelles d'argent peries en pal; au 2, de gueules au lion d'or, tenant un anneau d'argent; au 3, parti d'argent et de gueules à 3 anneaux de l'un ou l'autre, 2.1. »

FLOURNOIS, p. 20; MARTIN, *op. l.*, p. 194.

543. — Pierre tombale de *Georges Erasme, baron de Zernembel*, mort le 18 novembre 1626, jadis au cloître de Saint-Pierre, perdue.

GEORGIVS . ERASMVS BARO A ZERNEML
IN WINATEGK . ET SCHWERDBERG ,
PINCERNA HEREDITARIVS IN CARNIOLA ET
MARCHIA WANDALICA , OLIM A CONSILIIS
CÆSARVM RVDOLPHI II . ET MATTIÆ I :
QVI EXANTLATIS (difficul) TA-
TIBVS ET
.
. GENEVÆ OBIIT . . .
. ANNO SALVTIS

FLOURNOIS, p. 21; MARTIN, *op. l.*, p. 194.

Sur ce personnage, réfugié à Genève en 1624, Spon. I, p. 489; Gautier, *Histoire de Genève*, VII, 1909, p. 150. Le livre des Morts le qualifie, conformément à l'építaphe, de « escuyer tranchant héréditaire de Carniole, de la Marche de Slavonie, jadis conseiller des empereurs Rodolphe et Matthias », GAUTIER, *op. l.*, p. 150, note 2. Il mourut à l'âge de 61 ans.

544. — Monument des *princesses de Portugal*. Emilie de Nassau, née en 1569, sœur de Maurice d'Orange et fille de Guillaume le Taciturne, veuve de Don Antoine Emmanuel, roi de Portugal, fut ensevelie à Saint-Pierre en 1629, dans une chapelle à gauche du chœur. Une de ses filles, qui avait épousé le colonel Croll, fut placée auprès de sa mère en 1647¹; selon Senebier, le corps d'une deuxième fille fut encore déposé en 1660 au même endroit ².

La chapelle est celle qui est adossée au clocher septentrional, à l'extrémité du transept. Blavignac y découvrit en 1850 trois tombeaux bouleversés contenant des ossements et des débris de cercueils. Sans doute qu'à l'origine un monument

¹ Cf. une description de ces 2 inhumations, GAUTIER, *Hist. de Genève*, VII, p. 171-2.

² SENEBIER, *Essai sur Genève*, p. 50.

rappelait le souvenir de ces princesses. Blavignac prétend qu'une grille fermait la chapelle et que celle-ci était décorée des pennons héraldiques de la famille ¹. Tous ces indices auraient disparu lors de la Révolution. Flournois décrit les armes d'Emilie de Nassau et de sa fille, sans préciser sur quel monument elles étaient représentées. Les armes de la fille d'Emilie de Nassau, épouse du colonel Croll, étaient « écartelé 1 et 4 pallé en losanges d'argent et d'azur, qui est de Croll, au 2 et 4 de Portugal. » (Flournois.)

FOURNOIS, p. 28; SÉNEBIER, *op. l.*, p. 50; BLAVIGNAC, *Rapport sur les recherches et les travaux exécutés en 1850*, p. 142; ID., *Notice sur les fouilles pratiquées en 1850*, p. 9; MARTIN, *op. l.*, p. 155, 161-2; *Mém. Soc. Hist.*, V, 1847, p. 15, note 2; VIII, 1852, p. 9-10-11; H. HEYER, « Les princesses de Portugal à Genève », *ibid.*, XV, 1865, p. 165; MALLET, *Description de Genève ancienne et moderne*, 1807, p. 129, note; PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, p. 88; A. DE FARIA, « Descendance de D. Antonio I, prieur de Crato, XVIII^e roi de Portugal », *Archives héraldiques suisses*, XXI, 1907, p. 39, p. 42 note 3 (réf. sur Emilie de Nassau); *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, I, 1891, p. 71 sq.; GAUDY-LE FORT, *Promenades hist.* (2), 1849, I, p. 36-38; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 27; ID., *Guide*, p. 48; GAUTIER, *Histoire de Genève*, VII, 1909, p. 171; G. FATIO, *Genève et les Pays-Bas*, 1928, p. 101 sq.

En 1910, le vicomte de Faria, consul de Portugal à Livourne, a fait placer, contre la paroi septentrionale de la chapelle où étaient ensevelies les princesses de Portugal, une plaque commémorative ornée de leurs armoiries, avec l'inscription:

Dans cette chapelle ont été ensevelies
Emilie de Nassau + 1629
Fille de Guillaume de Taciturne
épouse de Don Emmanuel de Portugal
et sa fille Maria Belgia + 1647
épouse du colonel Jean Théodore de Croll
V. de Faria. F. C.

MARTIN, *Saint-Pierre*, p. 201.

En 1675 la chapelle de Portugal servit pendant 8 mois de dépôt au cercueil contenant le corps embaumé du prince Georges Henri de Cassel, transporté de là à Cassel ².

Emilie de Nassau vint à Genève en 1625. Elle logea d'abord au haut de Coutance, dans la maison appelée auparavant Château de Saint-Gervais³, qui prit le nom de Château Royal, et qui fut démolie en 1899. Elle acquit ensuite une

¹ *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1758, p. 10; MARTIN, *op. l.*, p. 162.

² SPON, *op. l.*, I, p. 535; *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 10-11, note 2.

³ Sur cette demeure, PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, 1904, p. 83-5; RAHN, *Indicat. ant. suisses*, 1884, p. 104 réf.; *Archives héraldiques suisses*, XXI, 1907, p. 42, note 2; Ph. JAMIN, « Le château de Saint-Gervais », *Tribune de Genève*, 15 juin 1909; *Patrie Suisse*, VI, 1899, p. 308 fig.; FATIO, *Genève à travers les siècles*, 1900, p. 51-2; ID., *Genève et les Pays-Bas*, 1928, pl. 23, p. 105; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, I, 1891, p. 72-3; MALLET, *Description de Genève ancienne et moderne*, 1807, p. 125-6; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 26-7; ID., *Guide historique*, p. 5; *Anciennes maisons de Genève*, II, pl. 8-10; GALIFFE, *op. l.*, p. 266.

maison à la rue Verdaine, demeure habitée avant elle par Agrippa d'Aubigné et qui servit ultérieurement de logis aux consuls sardes ¹. Le grand concert de musique offert par Agrippa d'Aubigné à Emilié de Nassau a-t-il eu lieu au Château Royal ou à la rue Verdaine ? ². Elle y mourut en 1629.

De ses six filles, l'aînée, Maria Belgia, se fit enlever par un simple gentilhomme de la maison du marquis de Baden-Durlach, le colonel de Croll, mariage qui finit par un divorce. Elle vint finir ses jours à Genève, dans la maison de Timothée Perrot, à Klébergue, et mourut en 1647. Ses descendantes épousèrent des Vaudois, et plusieurs familles vaudoises ont du sang de Portugal dans les veines ³.

545. — Epitaphe de *Théodore Agrippa d'Aubigné*, mort le 29 avril (ancien style) ou le 9 mai (nouveau style) 1630; en marbre noir, flanquée de colonnes posées sur un cordon et couronnées d'un fronton brisé. Dans le tympan: un écu posé sur une panoplie. Les armes sont de gueules à un lion d'argent, couronné, lampassé et armé d'or. Cimier: le même lion. Le monument était primitivement dans le cloître de Saint-Pierre; en 1721, lors de la démolition de celui-ci, il fut transféré à Saint-Pierre et encastré dans le mur de la deuxième travée du bas côté sud.

D. O . M .
TESTOR LIBERI
QUAM VOBIS APTUS SUM
SOLO FAVENTE NUMINE
ADVERSIS VENTIS
BONIS ARTIBUS
IRREQUIETUS QUIETEM
EAM COLERE SI DEUM COLITIS
SI PATRISSATIS CONTINGAT
SI SECUS SECUS ACCIDAT
HÆC PATER ITERUM PATER
PER QUEM NON A QUO VOBIS
VIVERE ET BENE DATUM
STUDIOR HÆREDIB' MONUMENTO
DEGENERIBUS OPPROBRAMENTO
SCRIPSIT
P.

¹ *Mém. Soc. Hist.*, XVI, 1867, p. 426, n° 1; XV, 1865, p. 168, 179, note 2; XVII, 1872, p. 186; *Archives héraldiques suisses*, XXI, 1907, p. 42-3, note 1; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale*, I, 1891, p. 73; PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, p. 85.

² *Journal de Genève*, 22 octobre 1907; *Archives héraldiques suisses*, XXI, 1907, p. 67.

³ A. DE FARIA, « Descendance de D. Antonio I, prieur de Crato, XVIII^e roi de Portugal », Livourne, 1909; *Archives héraldiques suisses*, XXI, 1907, p. 39 sq.

THEODORUS AGRIPPA ALBINEUS
OCTOGENARIUS OBIIT ANNO
CIO IDC XXX APRIL.D.XXIX.

FLOURNOIS, p. 22; SPON, *op. l.*, II, p. 360; ARCHINARD, *op. l.*, p. 333; GUILLOT, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 1891, pl., p. 88; MARTIN, *op. l.*, p. 165-6.

Sur Agrippa d'Aubigné, à Genève: MARTIN, *op. l.*, p. 165, référ.; ajouter: E. DUFOUR-VERNES, « Note sur la date de la mort d'Agrippa d'Aubigné », *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 273; *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 116, note 2 (1^{re} partie); V, 1847, p. 15, note 2; XVII, 1872, p. 198-9; HEYER, *Théodore Agrippa d'Aubigné à Genève*, p. 153 sq.; *comm. Soc. Hist.*, 1867; ARCHINARD, *op. l.*, p. 333, 237; GAUDY-LE-FORT, *Promenades hist.* (2), 1849, II, p. 11; PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, p. 92; DOUMERGUE, *Guide*, p. 48.

Agrippa d'Aubigné, retiré à Genève vers 1620, acheta en 1621 le château du Crêt¹; il habita aussi en 1623 une maison du Bourg-de-Four, démolie en 1840, près de l'arcade, celle de Burlamaqui, dont il avait épousé la veuve; Rohan logea en 1637 dans cette maison de la veuve d'Agrippa d'Aubigné²; un autre de ses logis était la maison de la rue Verdaine, où demeura ensuite Emilie de Nassau. Sa veuve retourna au Petit-Saconnex, où ses parents avaient une propriété³; elle mourut en 1641. On sait qu'Agrippa d'Aubigné s'intéressa en particulier aux fortifications de Genève⁴.

546. — Epitaphe en bois, de *Philippe Jacob Stettner de Grabenhof*, mort en 1632. Elle se trouvait au cloître de Saint-Pierre; perdue.

VLTIMVM MORIENTIS SVSPIRIVM.
CHRISTVS MEA VITA, MORS MEVM LVCRVM
AD PHILIPP . I.

et au bas:

QVI IACET HÎC QVONDAM GENEROSI INSIGNE TALENTUM
STEMMATIS ANTE ALIOS INGENIQVE TVLIT.
EIVS VT VSVRAS FACERET, PER SAXA, PER IGNES,
ET PER LONGINQVAS GESTIIT IRE VIAS,
HÎC REVOCAT VOTVM, TENDITQVE IN VISCERA TERRÆ,
ET SVMMVM FOENVS FVNVS HABERE PUTAT.
PHILIPPVS IACOBVS STETTNER
DE GRABENHOF . & . EQ. AVSTR.
MORT. GENEVÆ A. O. R. CIOICXXXII.
PRID. CALEND. FEBR.

¹ *Registres du Conseil*; cf. GRENUS, *Fragments biogr. et hist.*, 1535-1792, 1815, p. 116 (1619); p. 123 (1624); *Mém. Soc. Hist.*, XVII, 1872, p. 173, 186-7; GALIFFE, *Genève hist.*, suppl., p. 141-2, note 3; GAUDY-LE FORT, *Promenades hist.*, 1849, II, p. 9 sq.; G. FATIO, *En pays genevois*, 1926, p. 74 sq., pl. 18.

² DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 347.

³ *Mém. Soc. Hist.*, XVII, 1872, p. 205.

⁴ Sur son séjour à Genève, DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 372 sq.; Extrait de ses mémoires, renfermant le récit de son dernier séjour à Genève, *Mém. Soc. Hist.*, XVII, 1872, p. 302 sq.

« Ses armes sont coupé d'or et de gueules, à une main appaumée de carnation sur le tout; cimier la dite main entre un vol coupé des émaux du champ. »

FLOURNOIS, p. 22; MARTIN, *op. l.*, p. 194.

547, — 330. — Le revers de la dalle funéraire de l'évêque Guillaume de Marcossay (cf. n° 436) a été utilisée pour y graver l'épitaphe du *duc Henri de Rohan*. Elle a été trouvée en 1890 en faisant des fouilles sous le cénotaphe.

HENRICUS . ROHANII. DVX
HIC . IACET

Au centre les armoiries du défunt, sommées de la couronne ducale, écartelée au 1 et 4 de Rohan, aux 2 et 3 de Bretagne.

MORIOR . MORTE . IUSTORUM
CIO IDC XXXVIII
SALTEM . PATRIA . OSSA . MEA
NON . HABEBIT

La copie de cet original a été encadrée en 1890, parallèlement au sarcophage, devant le mausolée, à Saint-Pierre.

Le mausolée en marbre noir du duc Henri de Rohan, mort le 13 avril 1638, occupe la première chapelle à droite du chœur, ancienne chapelle Notre Dame ou chapelle de la Vierge, à Saint-Pierre. C'est une œuvre du XVII^e siècle, dont la construction n'était pas commencée en 1655. Démoli en 1794, il a été reconstitué en 1826 à sa place primitive, et restauré de 1888 à 1890. La statue primitive en albâtre ¹ a été remplacée en 1890 par une statue en marbre, du sculpteur Iguel ².

La grille en fer forgé date de 1890. Elle est ornée d'un écu écartelé au 1 et 4 de gueules à 9 macles d'or, 3, 3, et 3 qui est Rohan, au 2 et 3 d'hermines qui est Bretagne. De la grille primitive subsistent deux écussons en fer repoussé, conservés au Musée (n° G. 451 et F. 12).

Dans la partie méridionale de la chapelle est encadrée une inscription en marbre noir, gravée en lettres d'or, qui doit avoir été placée lors de l'installation du mausolée (voir le texte in Martin, *l.c.*).

¹ *Saint-Pierre*, II, 1852, p. 106, fig.; p. 129.

² *Ibid.*, p. 126, planche; p. 127 sq.; *Patrie suisse*, V, 1898, p. 24. Annexe au *Mémorial du Consistoire de l'Eglise nationale protestante*, 18^{me} année, 1890, et tirage à part: « La statue du duc Henry de Rohan à Saint-Pierre de Genève », 1850; sur ce sculpteur: BACHELIN, *Illustration nationale suisse*, 1890, p. 122; BRUN, *Schweizer. Künstlerlexikon*, s. v.; *Patrie suisse*, V, 1898, p. 24.

Iguel est aussi l'auteur de plusieurs sculptures du mausolée de Brunswick (cf. n° 565).

Une quatrième inscription, placée dans le mur oriental de la chapelle, à Saint-Pierre, rappelle le souvenir des donateurs qui ont fourni les fonds nécessaires à l'érection de la nouvelle statue du duc¹:

HENRICI
ROHANII DUCIS
STATUAM NOVAM
ANTONIA DE LOR
SUO ET CONJUGIS
JACOBI VIGNIER
CIVIS GENEVENSIS
NOMINE
Testamento fieri jussit
Anno MLCCCXC

Le duc Henri de Rohan, né au château de Blain, en Bretagne, après avoir pris une part active comme chef des Réformés aux guerres de religion en France, et participé à la guerre contre l'Autriche dans les Grisons et la Valteline, se rendit à Genève le 10 mai 1637, mais n'y resta pas. Après une excursion en Piémont, il traversa la ville une seconde fois en septembre et se rendit ensuite à l'appel de son ami Bernard de Saxe-Weimar en Souabe. Blessé près de Rheinfelden, il mourut à l'Abbaye de Königsfelden le 13 avril 1638 à l'âge de 59 ans, à la suite de l'extraction de la balle qui lui avait traversé le pied. Son corps fut transféré à Genève où il arriva le 27 mai; il fut déposé² à Saint-Pierre, dans la chapelle dite depuis chapelle de Rohan, l'ancienne chapelle Notre-Dame où avait été enseveli l'évêque Guillaume de Marcossey.

FLOURNOIS, p. 27; SÉNEBIER, *Essai sur Genève*, p. 50; SPON, *op. l.*, II, p. 365; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 1981, 1, p. 75 sq.; 2, 1892, p. 9 sq.; D. ART, *La chapelle et le mausolée, du duc Henri de Rohan*, p. 93, fig. de la dalle; MAYOR, *Le mausolée du duc Henri de Rohan dans la cathédrale de Saint-Pierre à Genève*, 1890, p. 12; *Journal de Genève*, 6, 9, 10 septembre 1890; ID., *Bull. Soc. d'hist.*, I, 1892-97, p. 118 sq.; ARCHINARD, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, p. 238 sq. (référ.), 334-5; MARTIN, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, p. 155 (référ.), 162 sq., 164; DOUMERGUE, *La Genève calviniste*, p. 284; ID., *Guide*, p. 48; *Nos Anciens*, 1915, p. 118, référ.; A. CRAMER, *Fragments historiques sur le duc Henri de Rohan, sur son séjour à Genève et sur sa sépulture*, Bibliothèque universelle de Genève, LI, 1844, p. 44, 231; comm. Soc. Hist., 1844; *Mémorial*, p. 60-1; A. MALLET, *De l'intérêt d'une étude historique sur le duc de Rohan*, comm. Soc. Hist., 1844; *Mémorial*, p. 60; ID., *Le duc Henri de Rohan*, Album de la Suisse romande, III, p. 144, 145; ID., *Description de Genève ancienne et moderne*, 1807, p. 149; *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 10; V, 1847, p. 14-5; IV, 1845, p. 116, note 2; PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, p. 92; *La statue du duc Henri de Rohan à Saint-Pierre de Genève*, annexe *Mémorial du Consistoire de l'Eglise nationale protestante*, Genève, 1891 (et tirage à part); *Patrie Suisse*, V, 1898, p. 24; GUILLERMET, *Rohan et les Genevois*, Genève, 1891 (discours d'inauguration de la nouvelle statue).

¹ *Saint-Pierre*, 2, 1892, p. 125.

² Pour quelques jours il fut déposé au château Royal, avant l'ensevelissement à Saint-Pierre; cf. DOUMERGUE, *Guide*, p. 5.

Sur le duc: LAUGEL, *Henri de Rohan, son rôle politique et militaire sous Louis XIII* (1579-1638), 1889; MENTION, *De duce Rohanico post pacem apud Alesium usque ad mortem* (1625-1638), 1883; DE LA GARDE, *Le duc de Rohan et les protestants sous Louis XIII*, 1884.

En 1650, on plaça à côté du duc Henri de Rohan son fils Tancrede de Rohan, mort en 1649 à 18 ans dans les guerres de la Fronde, dont on ne soupçonnait pas l'existence avant la mort du duc, et dont l'identité a toujours été niée par sa sœur Marguerite, héritière du nom et de la fortune du père. Elle parvint à obliger le Conseil de la République de Genève à effacer, dix ans après, l'épithaphe que l'on avait gravée auprès de celle du duc¹:

Tancredus
Rohani Ducis Henrici Filius
Hic situs est
Qui, paternae virtutis et tanti nominis
Verus heres, dum prope Lutetiam obsessam
Anno MDCXLIX, aetatis suae ineunte
Decimo nono, fortiter dimicat, plumbo lethali
Transverberatus, Gentis suae fato potiusquam
Suo cecidit, ostensus terris tantum.
Margareta Bethunia Rohani Dicussa,
Vidua dolorosa, mater inconsolabilis,
Posuit aeternum aeterni luctus sui monumentum.
Solatia luctus
Exigua ingentis, misero sed debita nato,
Anno MDCLIV

Saint-Pierre ancienne cathédrale de Genève, I, 1891, p. 82-3 et les références précédentes; II, p. 97.

Marguerite de Béthune, duchesse douairière de Rohan, fut elle-même placée après sa mort, le 3 janvier 1661², à côté du duc son époux, et de son fils qu'elle avait défendu contre ses ennemis.

En 1890, en procédant aux travaux préparatoires à la pose de la nouvelle statue du duc de Rohan, on a ouvert le tombeau et trouvé une caisse renfermant des ossements, sur laquelle était fixée une lame de plomb avec l'inscription:

¹ *Registres du Conseil*, 1660. « Le Roi de France demande qu'on ôte l'épithaphe placée sur la tombe de Tancrede, fils supposé de la duchesse de Rohan. On accède à cette demande ». Cf. GRENUS, *Fragments biographiques*, 1535-1792, p. 164.

² *Registres du Conseil*, 1660. « Le corps de feu M^{me} la douairière de Rohan déposé chez les Srs. Micheli du Crest ». GRENUS, p. 164.

Le 17 février 1794, lan III de l'Egalité
à deux heures après midi
en présence des citoyens Jean Janot, président du
Comité de Sureté et Dupin, Bonnet, Pallard,
les tombes du duc de Rohan et de sa femme
ont été ouvertes. Les deux cadavres étoies passablement
conservés. Leurs cendres et leurs ossements ont été
replacés soigneusement après lenlèvemens des chasses.

La plaque a été replacée sur le cercueil.

Saint-Pierre, I, 1891, p. 106, note 3; II, 1897, p. 113, 122. Sur ces actes de la Révolution,
Mém. Soc. Hist., XIII, 1852, p. 10.

En 1890, après l'ouverture de la tombe du duc de Rohan, on a placé sur la nouvelle bière en chêne, avec le pennon héraldique, et la plaque de 1794, une nouvelle inscription gravée sur plomb:

Le caveau contenant les restes du | Duc et de la
duchesse de Rohan a été ou | vert pour la seconde fois
en juillet 1890 | à l'occasion des travaux de restauration |
du monument et de la pose de la nouvelle | statue
du duc. Les ossements retrouvés ont été recueil | lis
et replacés dans le caveau.

Le prés^t du Conseil administ^f.

TH. TURRETTINI.

Saint-Pierre, ancienne cathédrale, 2, 1892, p. 122.

548. — Epitaphe gravée sur cuivre, de *Rodolphe Wilbraham*, mort en 1644.
Jadis au cloître de Saint-Pierre, perdue.

D . O . M . S .
HIC . RESVRRECTIONEM . EXPECTAT .
RADVLPH[?] VVILBRAHAM .
ANGLVS . NOBILIS .
A . DERFOLDIA . IN . AGRO . CESTRENSI .
SVMMÆ . SPEI . IVVENIS .
QVI . DVM . EX . ITALIA . REDIENS .
PATRIAM . FESTINANS . QVÆRERET .
IN . CŒLVM . HINC . TRANSLATVS .
PATRIAM . IN . VIA . INVENIT .
PRID . ID . APRIL . A^o . S . M D C X L IIII .
In Alp . Aegrot . ÆT . XXV . Genevæ ob .

Radulph[?] Willbraham huic
tam gravi damno supstes

Huc divertens cognato
amico (dum vixit) chariss^o. p. p.

« Cette épitaphe est gravée sur le cuivre; les armes sont 3 bandes ondées à un lambel brisé d'un croissant, cimier une tête de loup; devise *In portu securus*.

FLOURNOIS, p. 23; MARTIN, *op. l.*, p. 194.

549. — Epitaphe de *Roger Townshend*, mort en 1648. Jadis au cloître de Saint-Pierre; perdue.

CHRISTO . SERVATORI . S .
ILLVSTRIS . IVVENIS .
ROGERVS . ROGERI . F . TOWNSHEND .
EQVESTRIS . IN . ANGLIA . ORDINIS .
EXACTO . IN . PATERNIS . ÆDIBVS . ET .
PATRIIS . GYMNASIIS . SACRO . PIETATIS . ET .
VIRTVTIS . TYROCINIO .
DVM . SAPIENTIÆ . COMPARĀDÆ . ET .
MORIBVS . EXPERIENTIA . EXCOLENDIS .
EXTERAS . REGIONES . PERAGRAT .
HVC . NON . SINE . NVMINE . DELATVS .
VIX . ADOLESCENTIAM . EGRESSVS .
ÆTATE . FLORENTE . COELO . MATVRVS .
MORTALITATEM . EXVIT .
ET . IN . SPE . BEATÆ . RESVRRECTIONIS (*sic*) .
HOC . TVMVLO . CONDITVS .
REQVIESCIT
A . S . CIOICXLVIII .

FLOURNOIS, p. 24; MARTIN, *op. l.*, p. 194.

550. — Epitaphe sur cuivre de *Guillaume Masham*, mort le 19 décembre 1662. Jadis au cloître de Saint-Pierre; perdue.

In obitum nobilissimi juvenis
Gulielmi Masham Baronetti Angli
Decemb . 19 . An . Dom . 1662 .
Si pia tutoris valuisset cura Lucani ,
Pollucisque preces non ea fata simul .
Non ea fata tibi , te vivum amplexa fuisset
Patria , te reducem laeta parensque tua .
Aut aliter Superis , primo sub flore iuventæ
En iuvenum florem praesecuire Deae ,

Immeritum vobis Parcarum nomen , inique
Atropos abrumpit stamina coepta modo .
Pono animum Deus , haec nec miror numina velle .
Primigenos animas , primitiasque sibi ,
Debita dono Diis , mens orta et reddita coelis ,
Altera pars terris , sancta Geneva , tuis .
Non aquilae vestrae muscas voluere , cadaver
Nobilis haeredis proeda petita fuit .
Non lacus insignis votis respondet amaris ,
Tristitiae plures mens pia vellet aquas .
Chara Geneva vale , discedens dico precorque ,
Sunt vobis tutis ossa quietata sita .
Flevit Sam. Le Brun Anglus
Cestrensis , Johannis nepos ,
Calvini filius , Oxonii procurator
Senior . An. Dom . 1656 .

« Les armes sont de sinople, à une billette de sable chargée d'une main appaumée d'argent, accompagné de deux lions de même, l'un en chef et l'autre en pointe; cette épitaphe est sur du cuivre ».

FLOURNOIS, p. 24; MARTIN, *op. l.*, p. 194.

551. — Epitaphe de *Frédéric Jean Ehinger*, mort le 28 octobre 1665. Jadis au cloître de Saint-Pierre; perdue.

« Sur un tableau de bois, au haut du tableau :

APOC . XIV . 13 .
BEATI MORTVI QVI IN DOMINO MORIVNTVR ,
À MODO IAM Dicit SPIRITVS VT REQVIESCANT
A LABORIBVS SVIS , OPERA ENIM ILLORVM SEQVVTVR
ILLOS

Et au bas :

A° 1665 . D . 28 . OCTOBRIS , VESPERI INTER
III . ET IV . HORAM PLACIDE ET PIÈ IN CHRISTO
INDORMIVIT HIC POSITVS NOBILISSIMVS ET
STRENVVS DOMIN⁹ FRIDERICVS IOHANN . EHINGER
À BALZHEIM , ANO ÆTATIS XXIII . QVEM DEVS
T . O . M . GRATIOSÈ RESVSCITET .

« Les armes sont écartelé, au 1 et 4 de gueules à 2 crocs de sable emmanchés d'or passés en sautoir; au 2 et 3 d'or à un cigne de gueules, becqué et membré du champ. »

FLOURNOIS, p. 25; MARTIN, *op. l.*, p. 194.

Frédéric Jean Ehinger, fils de Hans Friedrich (1610-1648, Ratsherr, Almosenpfleger, Bau-und Holzherr) naquit le 7 mai 1643. La bibliothèque municipale d'Ulm possède une publication de circonstance parue à l'occasion de sa mort, dont le titre est ainsi libellé:

« Traur-Binde umgelegt als der Wol- Edel- Gebohrne Junker Friederich Johann Ehinger von Balzheim/ dess Wol- Edel- Gebohrnen Gestrengen Junkers Johann Friederich Ehingers von Baltzheim Amman in Langenau gewesster lieb- werther Ehren-Sohn; zu Genf in Frankreich / Anno 1665, den 28. Weinmonats / Abends zwischen 3. und 4. Uhr / in dem 23. sten Jahr seines Alters / sanft und seelig abgeschieden / und in Christo seinem Erlöser eingeschlaffen. Von Zacharias Hermann, der Göttlichen Weissheit Ergebenen. U L M / Bey Balthasar Kühnen / bestelltem Buchtrucker. »

Le Musée de la ville d'Ulm a reçu un album de la famille des Ehinger, contenant quelques vues peintes de villes, entre autres celle de Genève, datée de 1627.¹

552. — Epitaphe d'*Abel Spies*, mort le 13 juin 1666. Jadis au cloître de Saint-Pierre; perdue.

I . COR . IS . 53 . 54 .

OPORTET CORRVP TIBILE

ISTVD INDVERE INCORRVPTIBILITATEM , ET MORTALE ISTVD
INDVERE IMMORTALITATEM , POSTQVAM AVTEM HOC CORRVP TIBILE
INDVERIT INCORRVPTIBILITATEM , ET MORTALE ISTVD INDVERIT
IMMORTALITATEM , TVNC ILLVD FIET QVOD SCRIPTVM EST ,
ABSORPTA EST MORS AD VICTORIAM .

« Ce passage est écrit au haut d'un tableau de bois, et au bas il y a :

NOBILITATE AC VIRTUTE PRÆSTANTI DOMINO ABELO SPIES ,
AMBORVM ABELORVM , PATRIS ET AVI , PERANTIQVA COMITATVS
MANSFELDIAE NOBILI FAMILIA HERGERSTORFIANA ORIVNDORVM ,
ET STRENVORVM REI MILITARIS IN DANIA ET HOLSATIA DVCVM ,
ÆMVLO , CVM 1665 . DECIMO SEPTEMBRIS INTER SEXTAM ET
SEPTIMAM MATVTINAM , PLACIDÈ AC PIÈ IN SERVATORE SVO IN-
DORMIVIT , NOBILISSIMA DOMINA MATER GESÀ À DEBBERN ,
HOC MAGNI DOLORIS ET AMORIS MONVMENTVM POSVIT
M . DCLXVI . 13 . Junii .

« Les armes sont de gueules à 3 fers de lance d'argent peris en bande, à la bordure d'or ».

FLOURNOIS, p. 26; MARTIN, *op. l.*, p. 194.

¹ Renseignements aimablement fournis par M. le directeur du *Musée de la ville d'Ulm*, en 1927.

553. — Epitaphe, sur un tableau de bois, de *Wilhelm Herbert, vicomte de Pembrock et Montgomery*, mort le 12 décembre 1680. Jadis au cloître de Saint-Pierre; perdue.

MEMORIÆ SACRVM

HIC MORTALES DEPOSUIT EXVVIAS ILLVSTRIS ADOLESCENS WILHELMVS
HERBERT NOBILIS ANGLVS, QVI PATRIS GENEROSISSIMI IACOBI HERBERT, ET
AVI PERILLVSTRIS PHILIPPI HERBERT COMITIS A PEMBROCK ET
MONTGOMMERY, MAGNÆ BRITANNIÆ REGIS ARCHICAMERARII INSIGNI NOBILITATE
ILLVSTRATVS, AVITA TAMEN STEMMATA IPSE QVOQVE GLORIOSO NITORE
PIETATE ET VIRTUTE DECORAVIT CÆLOQVE CITO MATVRVS, LAVDATAM ET
PIAM VITAM PARI EXITV CLAUSIT: DVM ENIM EXTERAS PERLVSTRAT
VRBES, GENEVÆ ALIQVANDIV COMMORATVS, AD CŒLESTEM HINC
RAPTVS EST CIVITATEM ANNO DN. 1680. DECEMB. II.

« Ses armes sont party d'azur et de gueules, à 3 lions d'argent sur le tout, 2, 1 ».

FOURNIOIS, p. 34; MARTIN, *op. l.*, p. 194.

554. — Epitaphe, sur une plaque de cuivre, de *Thomas Bent*, mort le 22 mai 1683. Au cimetière de Saint-Gervais. Perdue.

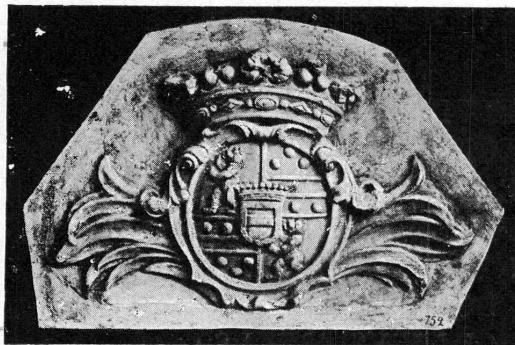
M . S .

THOMÆ BENT GENEROSI ANGLI,
CVIVS MORES INGENVI,
EXIMIVS ANIMI CANDOR,
ET VEL IN VVLTV CONSPICVÆ GRATIÆ
EFFECERVNT
VT APVD EXTEROS DOMI ESSET,
AMICOS OMNES HABENS QVIA OMNIBVS AMICVS;
CVIVS INGENIVM, DOCTRINA, PIETASQVE MINIMÉ FICTA
ADEO INSIGNIA, ADEO DIVINA,
ADEO DENIQVE SVpra ÆTATEM ERANT,
VT IMMODICÆ ANIMI DOTES
ILLVM HEV NIMIS BREVE CÆLORVM MVNVS
PORTENTVM HAVD DIVTVRNVM FORE
EXEMPLAR SÆCVLI PRÆPROPERE ABRUPIENDVM
PRÆDIXISSE VISÆ SINT;
CAVTVS VIATOR
GRAVISSIMO CVPIDITATVM ONERE
MVLTO ANTE EXCVSSO,
MORTALES TANDEM DEPOSUIT SARCINAS,
ET QVO CVRSV PERGERET VELOCIORE

HÎC SISTIT PEDEM :
APVD EXTEROS MORTEM IPSI OPTATISSIMAM INVENIT
NEC MIRVM, APVD SVOS ENIM VIXIT VERÈ PEREGRINATOR,
NEC ALIAM PRÆTER CÆLVM AGNOVIT PATRIAM ;
FEBRE CORREPTVS,
ITINERE NONDVM CONSVMMATO
DOMVM SE CONTVLIT,
VBI IN BEATORVM ALBVM RELATVS
MAGNVN SVI DESIDERIVM TERRIS RELIQVIT.
SISTE VIATOR,
ET AB HOC MONVMENTO DISCE PEREGRINARI.
OBIIT ANNO { DOMINI CIO . IOCL XXXIII . } MAII XXII .
 { ÆTATIS SVÆ XXIII . }

Johannes Simoninus sculpsit.

FLOURNOIS, p. 24.



N° 555. — 752. — Armoiries de Baschi.

555. — 773. — Pierre tombale de *Louis de Baschi, marquis d'Aubais*, mort le 16 juin 1703. Primitivement au cloître de Saint-Pierre. Cette épitaphe, dont on avait perdu la trace, était déposée dans la propriété de Mme Veuve Stagni, 130, route de Chêne, qui a bien voulu la remettre en don au Musée en 1927. La pierre grise, rectangulaire, est encadrée d'une forte moulure; le coin inférieur de droite est brisé. Long. : 0,73; haut : 0,58.

MESSIRE LOVIS DE BACHI
MARQUIS D'AUBAIS EN LANGUEDOC
ISSU DE L'ILLUSTRE MAISON DES COMTES DE BACHI
EN ITALIE
ESTABLIE EN FRANCE DEPUIS L'AN 1410
S'ESTANT RETIRÉ EN CETTE VILLE P^r LA RELIGION
EN L'ANNÉE 1685
APRES LA REUOCATION DE L'EDIT DE N(antes)
EST DECEDE LE 16 JUIN 1703
A AGE DE 57 ANS
A ETE ENTERRE AU PIED DE CE (mur)
LE 18 DV MOIS

Un autre fragment (n° 752, moulage) avec les armoiries du défunt est encastré dans l'escalier de l'hôtel de l'Arquebuse, rue du Stand prolongée. L'écusson porte : aux premier et quatrième quartiers : de Bermond de Sommières; aux deuxième et troisième quartiers : du Faur de Pibrac (armes d'alliances); sur le tout un écu d'argent à la fasce de sable, bordé de gueules, qui est de Baschi. Ces armes sont surmontées d'une couronne de marquis et l'écu est placé au cœur d'une couronne de comte.

Louis de Baschi, marquis d'Aubais et du Cayla en Languedoc (1646-1703), s'était réfugié à Genève en 1685 pour cause de religion¹.

SENEBIER, *Essai sur Genève*, p. 55; Th. DUFOUR, *Communication d'une inscription en l'honneur du marquis d'Aubais*, soc. d'Hist., 1867; *Mém. Soc. Hist.*, XVII, 1872, p. 112; *Mémorial*, p. 156; MARTIN, *op. l.*, p. 194; *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 360, note 2; *Journal de Genève*, 25 et 26 février 1892; *Tribune de Genève*, 24 février 1892; DE LA CORBIÈRE, p. 79; GRENUS, *Fragments biogr.*, p. 227. Sur ce monument, cf. H. DEONNA, *Deux pierres armoriées*, Genava, V, 1927; ID., *Archives héraldiques suisses*, 1927, p. 164 sq.; Comm. Soc. Hist., 24 mars 1927; *Journal de Genève*, 28 mars 1927.

556. — 47. — Pierre tombale de *Jean de Bar, baron de Mauzac*, mort le 22 novembre 1703. Primitivement au cloître de Saint-Pierre, elle a été retrouvée en 1855 près du plateau des Tranchées.

MESSIRE IEAN DE BAR,
CHEVALIER, BARON DE MAVZAC,
CONFESSEVR DE LA VERITE,
APRES LA REVOCATION DE L'EDIT DE NANTES
FVT MIS POVR LA RELIGION AV CHATEAV DE PIERRECISE
IL EN SORTIT PAR ORDRE DV ROY
ET SE RETIRA EN CETTE VILLE.
IL Y A FINI PIEVZEMENT SES IOVRS
LE XXII DE NOVEMBRE MDCCIII
AGE DE LXV ANS
IL EST ENTERRÉ AV PIED DE CE MVR.

Jean de Bar, chevalier, baron de Mauzac, appartenait à une famille de noblesse réformée de la Guyenne; il se trouvait à Montauban le 10 août 1685, lorsque le marquis de Boufflers entra dans cette ville pour convertir les protestants. On chercha vainement à obtenir l'abjuration du baron de Mauzac; il résista avec la plus grande fermeté, jusqu'au moment où ses souffrances affaiblirent sa raison. « Il n'y eut que les soldats, dit Benoit, qui vinrent à bout de sa patience et qui, par des veilles forcées, l'ayant jeté dans une espèce de rêverie où il était hors de lui-même, lui extorquèrent une signature qu'il répara peu après en abandonnant ses biens et le royaume ». Il se réfugia à Genève où il mourut.

¹ *France protestante*, 2^e édition, article Baschi; Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse de France*, 1871, p. 131; etc.

Communication à la Soc. d'hist., 1855, par Al. LOMBARD: Jean de Bar, baron de Mauzac, réfugié à Genève après la Révocation de l'Edit de Nantes; cf. *Mémorial*, 1889, p. 102; FAZY, *Catal.*, p. 37, n° 47; MAYOR, *Bull. Soc. d'hist.*, I, 1892-97, p. 360, note 2; MARTIN, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, p. 195 (réf.); *Journal de Genève*, 26 février 1892; *Nos Anciens*, 1915, p. 119, n° 47; SÉNEBIER, *Essai sur Genève*, p. 35; DE LA CORBIÈRE, p. 79.

Sur ce personnage, BENOÎT, *Histoire de l'Edit de Nantes*, V, p. 852; *Bull. Soc. d'hist. du protestantisme français*, IV, 1856, p. 173, 434, 596, 600, et XII, p. 468.

557. — 748. — Provenance: Genève, rue Etienne Dumont, n° 3. Pierre avec armoiries sculptées, jadis encastrée dans le mur de la cour.

774. — Fragment, jadis encastré dans la propriété de M. E. Lenoir, à Pinchat, donné par lui au Musée en 1927. Le haut de la pierre, inachevé, est cintré, et s'adaptait sous les armoiries, taillées à part dans la même pierre grise.

Fragments de la dalle funéraire d'*Henri, marquis Du Quesne*, né en 1652, mort à Genève le 11 novembre 1722, reçu bourgeois de Genève gratis en 1704. Il acquit en 1685 la baronnie d'Aubonne au pays de Vaud du voyageur Jean-Baptiste Tavernier; il la revendit en 1702 à LL. EE. de Berne et vint se fixer à Genève où il acheta la même année une maison à la cour St-Pierre. Il avait été capitaine de vaisseau en France. A Genève, il s'intéressa au sort de ses coreligionnaires persécutés et leur vint en aide par son crédit et sa fortune¹. Il était fils du célèbre amiral Abraham Du Quesne (1610-1688).

Les armes sculptées (748) représentent: aux premier et quatrième quartiers: de Bernières, famille de sa mère; aux second et troisième quartiers, de Maule, armes d'alliance; sur le tout Du Quesne: d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules. Supports: deux lions.

L'épithaphe (n° 774), mutilée, est ainsi conçue:

D.O.M.
AETERNAE MEMORIAE
(N)OBILISSIMI AC GENEROSISSIMI VIRI
HENRICI
MARCHIONIS DU QUESNE
COMITIS DE MONROS
BARONIS DE VALGRAND
QUERVICHART D'INDRET
... ANTIQUA INTER NORMAN ...
ORIUNDI
.. S INVICTISSIMIQUE H..
..MARCHIONIS DU ...

¹ *Recueil généalogique suisse*, tome I, p. 233-238, article Du Quesne; *France protestante*, 2^e éd., article Du Quesne.

Le défunt avait été enterré à St-Gervais, et son épitaphe seule paraît avoir été placée à St-Pierre postérieurement.

Sur ce monument, H. DEONNA, *Deux pierres armoriées*, Genava, V, 1927, p. 79; ID., *Archives héraldiques suisses*, 1927, p. 162 sq.; Comm. Soc. Hist., 24 mars 1927; *Journal de Genève*, 28 mars 1927.

558. — Au temple de Saint-Gervais, sur la face latérale nord, inscription funéraire de *Philippe Stanhope*, mort en 1763 :

Philippe / Stanhope Vicomte / de Mahon / fils aîné de
Philippe / comte Stanhope / et de Griselda Hamilton / son
épouse, né le / VI juillet MDCCXLVI / mort le 5 juillet
MDCCLXIII.

Les Stanhope étaient une famille anglaise venue à Genève pour se faire traiter par le médecin Théodore Tronchin; à leur arrivée, ils perdirent leur fils aîné; le second, Charles, devint roi de l'arc en 1771.

DOUMERGUE, *Guide historique*, p. 5; ID., *La Genève des Genevois*, p. 22; DUFOUR-VERNES, *Les Stanhope à Genève, L'Ancienne Genève*, 1535-1752, 1909, p. 57-8; 75 sq.; FONTAINE-BORGEL, *Hist. des communes genevoises*, 1850, p. 317-8.

559. — Pierre tombale de *Madeleine-Angélique de Montmorency-Luxembourg*, décédée à Genève, à l'âge de 15 ans, le 27 janvier 1775.

Cette dalle, en pierre blanche, sert de toiture à un réservoir dans l'ancienne propriété Dunant, à l'angle de la route de Fernex et du Chemin du Petit-Saconnex; elle a été retournée, l'inscription étant en dessous. Les lettres ont été martelées, ce qui, avec la position que nécessite la place de cette pierre, rend la lecture difficile. Haut.: 1,75; larg.: 1,10.

ICI REPOSE
LA TRES HAUTE ET TRES ILLUSTRE
MADEMOISELLE
MADELEINE ANGELIQUE DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG
FILLE MINEURE DE DEFUNT TRES HAUT ET TRES ILLUSTRE SEIGNEUR
MONSEIGNEUR
MONSIEUR FRANÇOIS DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG
PREMIER BARON DE FRANCE & PREMIER BARON CHRETIEN
Prince Souverain d'Aigremont
marquis de Seignelay, de Louray, de Blainville
comte de Tancarville & de Gournay
colonel du Régiment de Touraine
capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté
et de Très-Haute & Très Illustre Dame

MADAME
Louise-Pauline-Françoise
de Montmorency-Luxembourg, de Tingry
Baronne de l'Honneur-du-Hamel la Rivière

DECEDEE A GENEVE AGEE DE XV ANS

LE XXVII JANVIER MDCCLXXV

Les Ornaments de son esprit, la bonté de son cœur la grace..
coutumière, & par dessus tout la piété filiale la rendoient chère
A sa mère tendre qui la vit périr à la fleur de son âge sur
la terre étrangère, où elle étoit venue chercher un repos
salutaire & qui ne cessera de la pleurer le reste de ses jours.

Lê Registre des Morts (aux Archives d'Etat), mentionne ce décès le vendredi 27 janvier 1775, à 10 h. du soir: « Très haute et très illustre Demoiselle Mademoiselle Madeleine Angélique de Montmorency-Luxembourg, de Paris, catholique romaine, fille de feu très haut très illustre Seigneur Anne Francois de Montmorency-Luxembourg, duc de Montmorency, premier Baron de France, et premier Baron chrétien, souverain Daigremont, marquis de Seignelay, de Louray, et de Blainville, Comte de Tancarville et de Gournay, colonel du Régiment de Touraine, capitaine des Gardes du corps de Sa Majesté .. et de très haute et très illustre dame Madame Madame (sic) Louise Pauline Françoise de Montmorency-Luxembourg de Tingry, dame baronne de l'honneur Duhonnet de la Rivière, âgée de 15 ans et 4 mois, morte d'un dépôt gangreneux dans les vicères du bas ventre, rue des Chanoines, transportée par permission de M. le syndic de la garde au Grand Saconnex. » ¹

La défunte fut, selon le registre des morts, transportée au Grand-Saconnex et inhumée dans cette paroisse. La pierre ne demeura pas longtemps en place, car la Révolution s'acharna sur elle comme sur tant d'autres; les lettres furent sans doute alors martelées, et on l'utilisa comme pierre de construction.

M. H. Chauvet nous communique aimablement la note suivante extraite de ses papiers:

« Le 15 août 1798, M. de Tournes fit remplacer le plateau de bois qui recouvrait le réservoir par une pierre de marbre noir qui avait servi de mausolée pour une D^{lle} de Montmorency, morte en 1774, et qu'il acheta du sieur Landry ».

560. — 239. — Epitaphe de *M. E. Pommier*, trouvée en 1878 dans la démolition d'un immeuble à la Madeleine.

¹ Sur la généalogie de la maison de Montmorency, cf. JOHANNIS GUIGARD. Bibliothèque héraldique de la France, Paris, 1861, p. 398 sq. et p. 386.

D. S.
NOST · AMIC · M · E · POMIER · GENEVENS ·
OBIIT
AÑO · M · D CC · XCII · VIXIT · M · DCC · LXXV ·
H · E · MOQUIN · P · G · TARGE · DICAVERUNT ·

Marc-Emmanuel, fils de Simon, citoyen genevois, horloger, et de Sara Viridet, fut baptisé à la Madeleine le 12 octobre 1775; il mourut de langueur à l'âge de 17 ans, le vendredi 23 novembre 1792. Ses amis, Pierre Gabriel Targe, né en 1773, et Horace-Bénédict Moquin, né en 1775, lui érigèrent ce monument.

Nos Anciens, 1915, p. 119.

561. — 606. — Fragment de pierre tombale, sans provenance connue. XVIII^e s.?

(H) IC REQUI (escit)
...BRIS
..ANNO M...
(aetatis) suae LXX

562. — Inscription en marbre, encadrée dans le mur est du temple de Coligny, à la mémoire de *Jean Diodati* et de sa femme *Marie Elisabeth Tronchin*, 1807.

FONTAINE-BORGEL, *Hist. des communes genevoises*, 1890, p. 205.

563. — 620. — Motif sculptural qui surmontait à Plainpalais (1854) la tombe de *François Théodore Louis, baron de Grenus*, mort en 1851, œuvre du sculpteur genevois Dorcière¹. Une jeune femme couronnée d'épis (allusion aux armes des Grenus), entoure de ses bras une urne voilée surmontant un pilier. Celui-ci porte les inscriptions suivantes:

De face:

Ici repose
François Théodore
Louis
baron de Grenus
né à Genève le 18 Avril 1785
décédé le 4 Janvier 1851

...
Ce généreux citoyen
(fit) pendant sa vie
(un) don considérable
(à la) ville de Genève
.....

¹ Sur DORCIÈRE (1805-1879), *Schweizerisches Künstlerlexikon*, s. v. Dorcière, p. 373; il a conçu le projet et exécuté la sculpture de la fontaine de la place des Alpes en 1859, restaurée en 1897-8. *Anciennes maisons de Genève*, I, pl. 35, p. 6; *Nos Anciens*, 1910, p. 160.

Sur la base: L^s DORCIÈRE sculpt. 1852

De côté: Il fonda
par ses dernières volontés
la caisse Grenus
des Invalides

..
La Ville de Genève
avec le concours
de la Confédération
lui a érigé ce monument.
.....

Au-dessus de l'inscription, la couronne de baron avec les trois épis de blés, armes des Grenus, et la devise: « O Dieu tu nous vois grenus » !

Le baron de Grenus, qui a donné son nom à une des rues de notre ville ¹, s'intéressa aux recherches historiques sur Genève, et publia plusieurs ouvrages d'érudition locale fort précieux ². De son vivant, il fit don à la ville de Genève de plusieurs immeubles, générosité que commémora une médaille frappée en 1847 ³. Il légua sa fortune à la Confédération pour former, sous le nom de « Caisse Grenus des Invalides », un fond pour les militaires blessés nécessiteux et pour les familles de ceux qui sont tombés pour la patrie ⁴.

564. — Au cimetière de Saint-Georges, bloc erratique provenant du Mont Gosse (Salève), dans lequel on a inséré le médaillon en bronze de *Carl Vogt*; ce bloc avait servi à une démonstration scientifique du savant.

Patrie Suisse, IV, 1897, p. 34, fig.; DEONNA, *Les croyances*, p. 270.

565. — Sur la place des Alpes: Mausolée du duc *Charles II de Brunswick* (1804-1873), ayant institué la ville de Genève sa légataire universelle, à condition de lui ériger ce monument, qui est imité de celui des Scaliger à Vérone, et qui

¹ MASSÉ, *Les parrains illustres des rues de Genève*, 1896, p. 41-2.

² Sur le baron de Grenus, Ed. MALLET, *Notice sur M. le baron de Grenus*, Mém. Soc. Hist., VIII, p. 22 sq.; GALIFFE, *Notices généalogiques*, II (2^{me} éd.), 1892, p. 761 sq., spécialement p. 783-4; Ch. LE FORT, *Documents généalogiques manuscrits du baron Grenus, donnés à la Société par M. Ernest Dunant*, comm. Soc. Hist., 1884; *Mémorial*, p. 237; F. SORET, Cliché en étain d'une médaille genevoise inédite et méreau de la famille Grenus, comm. Soc. Hist., 1851; *Mémorial*, p. 83; sur ce méreau, SORET, *Mém. Soc. Hist.*, VIII, p. 49, 50.

³ Œuvre d'A. Bovy. *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 31; VII, 1849, p. 132, n° 104; reproduite dans DE GRENUS, *Notices biographiques sur MM. Jacques, Théodore, Pierre, Gabriel et Jean-Louis Grenus, accompagnés d'anciennes anecdotes somptuaires*, 1849,

⁴ *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 33.

fut terminé en 1879. Architecte Franel. Les sculptures sont l'œuvre de collaborateurs divers; une partie est due à Charles Iguel (statue couchée du duc, les huit reliefs du sarcophage, racontant l'histoire de la maison de Brunswick).

Ed. HUMBERT, *Le mausolée du duc Charles de Brunswick à Genève*, notice historique et descriptive, Genève et Paris, 1880 (description des sculptures, lecture des inscriptions, p. 22 sq.); AESCHLIMANN, *Le testament du duc de Brunswick*, Almanach du Vieux-Genève, 1926, p. 65; 1927, p. 16; 1928, p. 13; FATIO, *Genève à travers les siècles*, p. 165; WASSMER, «Son altesse royale le Duc de Brunswick», *Tribune de Genève*, 20 janvier 1924; Id., «Les dernières volontés du Duc de Brunswick», *ibid.*, 27 janvier 1924; DOUMERGUE, *Guide*, p. 67; Id., *La Genève des Genevois*, p. 187.

A. ROGET, *Princes de Brunswick à Genève aux XVII et XVIIIe siècles*, comm. Soc. Hist.; *Mém. Soc. Hist.*, XX, 1878-88, p. 435; Id., *Un prince héréditaire de Brunswick à Genève en 1766*, *ibid.*, p. 435.

MONOGRAMMES DE JÉSUS ET DE MARIE

ARMOIRIES OFFICIELLES ET PRIVÉES

MARQUES ET INSCRIPTIONS DE MAISONS

MONOGRAMMES DE JÉSUS ET DE MARIE.

Le trigramme JHS, dont on a souvent discuté la traduction exacte¹, était inscrit non seulement sur les églises, mais aussi sur les portes de Genève², ainsi qu'en témoigne, entre autres documents, une décision de l'évêque Louis de Savoie en 1471, renouvelée après la Réforme par une ordonnance du Conseil³: «1542. Le Conseil ordonne de graver sur les portes de la ville le nom de Jésus, comme suit, JHS, au-dessus de nos armoiries, vu qu'il a été gravé ainsi de toute ancienneté sur les vieilles portes.» On sait que ces trois lettres symboliques font partie des armoiries de notre ville depuis la Réforme⁴. On plaçait volontiers aussi cette marque protectrice⁵ au-dessus des portes des maisons particulières, et l'on voit encore à Genève et aux environs quelques exemples de cette disposition⁶.

Mais si Genève calviniste a maintenu cet emblème d'origine catholique, elle

¹ Sur les origines du trigramme chrétien, PERDRIZET, *La Vierge de Miséricorde*, p. 121, référ., 124.

² MASSÉ, *Essai sur les enceintes*, p. 29; DOUMERGUE, *La Genève calviniste*, p. 118, note 4; Id., *La maison de Calvin*, p. 14; BLAVIGNAC, *Hist. des enseignes*, p. 25-6, 66 sq.

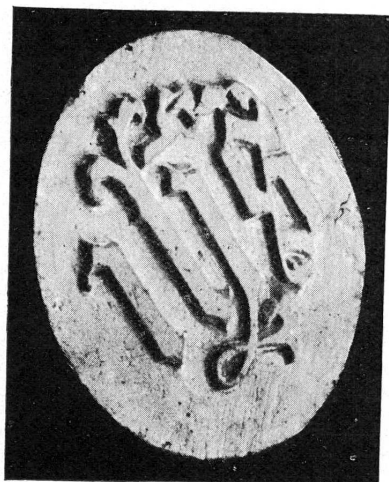
³ Registres du Conseil; GRENU, *Fragments biographiques et historiques*, 1535-1792, 1815, p. 9; ROSET, *Chroniques*, p. 298, 299; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 118, note 4.

⁴ BLAVIGNAC, *Armorial genevois*, p. 8; DEONNA, *Le soleil dans les armoiries de Genève*, Rev. hist. rel., 1916.

⁵ Sur la valeur protectrice de JHS, DEONNA, *Armes avec motifs astrologiques et talismaniques*, Rev. hist. rel., XC, 1924, p. 95; Id., *Christus hic est*, Rev. arch., 1925, II, p. 69.

⁶ BLAVIGNAC, *Hist. des enseignes*, p. 25-6; Id., *Hist. de l'architecture sacrée*, XXXVIII, 15, p. 202; GALIFFE, *Genève hist. et arch.*, p. 268, note 1; FATIO, *Genève à travers les siècles*, p. 54, etc.

a proscrit le monogramme de Marie, dont nous ne connaissons que deux exemples, provenant des localités de Saint-Maurice (n° 579) et de Corsier (n° 581).

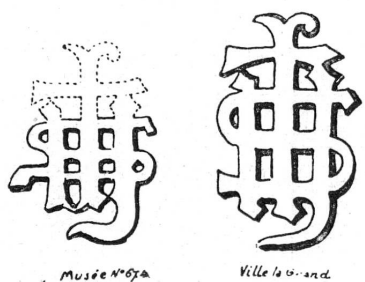


N° 566. — La Madeleine.

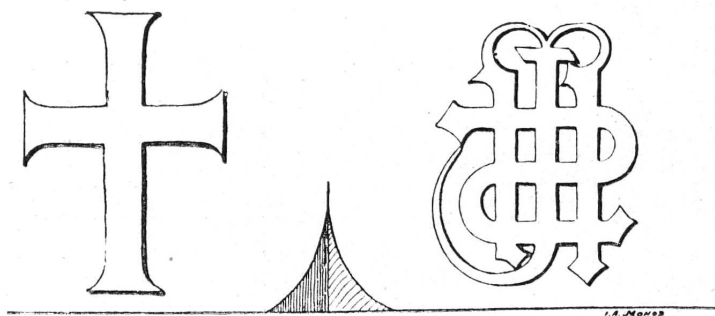
566. — Temple de la Madeleine¹, Genève, dans une chapelle à droite de l'abside: clef de voûte avec JHS en relief. XV^e siècle.

567. — 674 (ancien moulage) et 756 (moulage 1926). Rue des Chaudronniers, n° 14, Genève, dans la cour, côté E., sous une fenêtre à accolade. Monogramme en grande partie effacé, sans doute JHS². XV^e siècle.

568. — Fossard, près de Genève. Linteau de porte ou de fenêtre, remployé dans un mur, propriété de M. Dunant. Sommet d'une accolade gothique; à sa gauche une croix latine, à sa droite, le trigramme JHS, analogue à celui du numéro précédent.



N° 567. — Genève et Ville-la-Grand.



N° 568. — Fossard.

569. — Sur une maison de la Péliiserie, n° 10, actuellement démolie, Genève. JHS peint dans un encadrement rectangulaire.

C. MARTIN, *La maison bourgeoise de Genève*, 1912, p. 14, p. VII; DOUMERGUE, *Guide historique*, p. 28; *Id.*, *La maison de Calvin*, p. 25, fig.; *Id.*, *La Genève des Genevois*, p. 85.

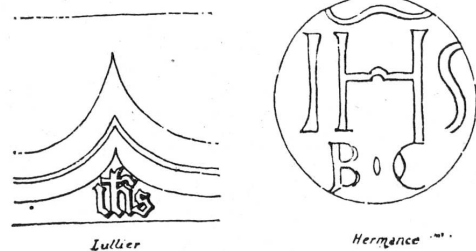
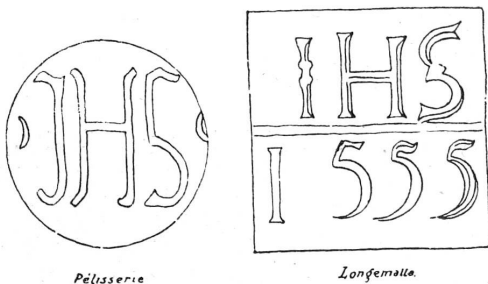
570. — 673 (moulage). — Sur la porte de l'immeuble n° 8, Taconnerie, Genève. Dans un médaillon circulaire, JHS en relief.

Nos anciens et leurs œuvres, 1914, p. 123-4, fig.; DOUMERGUE, *La maison de Calvin*, p. 16, fig.; *Id.*, *La Genève des Genevois*, p. 152.

¹ Sur ce temple, *Genava*, IV, 1926, p. 267; V, 1927, p. 108, 181.

² Comparer en effet avec le n° suivant, comme avec le monogramme JHS sur une porte ogivale à Ville-la-Grand, près de Genève (dessin de M. Mayor, 1888), et celui inscrit dans un écusson, sur un linteau de porte au Musée de Nyon (n° 77, dans la cour du château).

571. — Genève, Allée du Quai. Sur une porte massive, de style gothique, XV^e-XVI^e siècle, JHS et quelques traits d'une annotation ou inscription effacée. Noté en 1927.



N^{os} 569, 572, 578, 582,

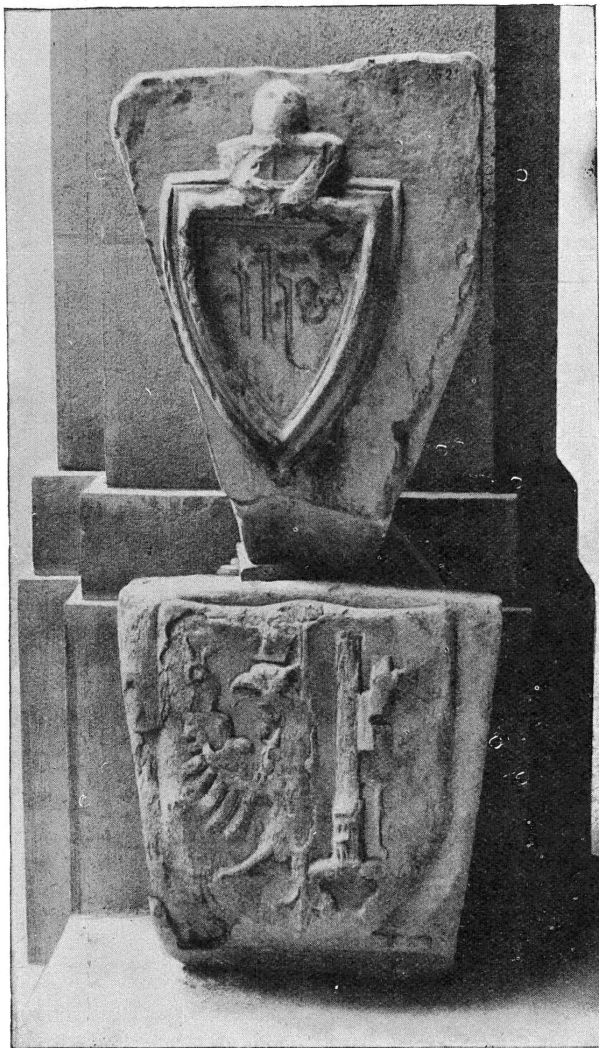
573. — 628 (ancien 2521). — Clef de voûte avec JHS en lettres gothiques, dans un écusson triangulaire qu'un ange tient à deux mains. De la maison de la Grand'rue n^o 3, Genève, démolie en 1904. XV^e siècle. Dans la salle du Vieux-Genève, moulage de cette pierre.

Nos Anciens, 1915, p. 97. fig. 36, en haut; il y est dit par erreur que cette pierre provient d'une maison de la Cité, n^o 3; *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 304, note 4.

574. — 97. — Provenance : Genève. JHS dans un cartouche rectangulaire, en caractères gothiques, XV^e-XVI^e siècle.

572. — Maison de la place Longemalle, Genève, côté Est, entre deux fenêtres, JHS et la date 1555.

DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 645, fig.



N^{os} 573 et 609. — JHS, et armes de Genève.

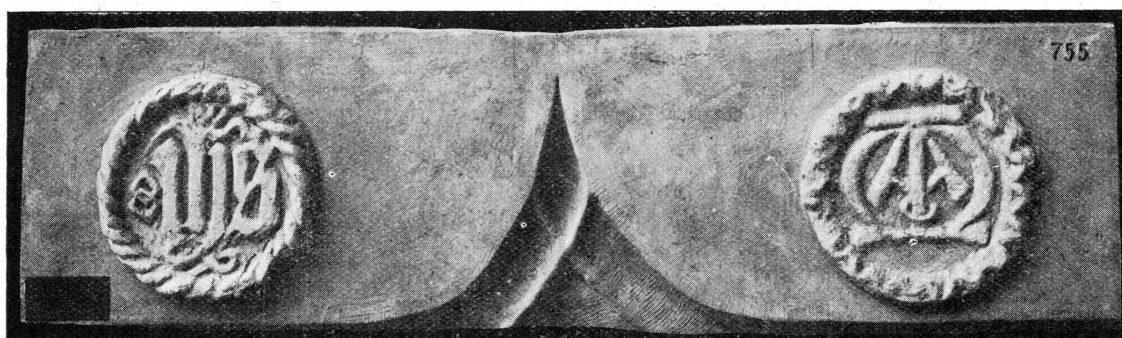
576. — 713. — Provenance: Genève, démolition d'une maison, angle de la rue de la Croix-d'Or, 42, et de la rue de la Fontaine, 1924. Linteau avec JHS qui sur-

montait la porte de l'escalier dans la cour, XV^e siècle. Cette maison, dont proviennent aussi les culs de lampes sculptés nos 346-7, appartenait au XV^e siècle à la famille de Jenvillaz.

Genava, III, 1925, p. 68.

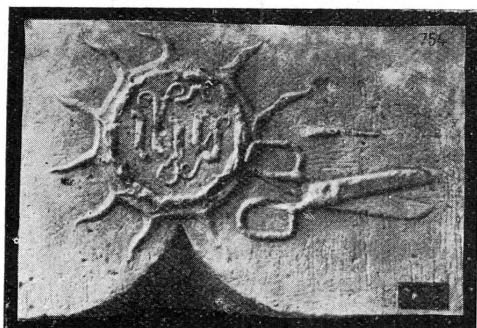
577. — Monogramme JHS sur une maison de Rive. Disparu.

Mém. Soc. Hist., VIII, 1852, p. 304, note 4. Il s'agit sans doute d'une des pièces précédentes.



N° 579. — Saint-Maurice.

578. — 795. — De Lullier, près de Jussy, canton de Genève, linteau de porte avec accolade, et JHS en relief, fort effacé; jadis abandonné sur le bord de la route, à l'entrée du village du côté de Jussy. Provenant d'une maison incendiée. XV-XVI^e siècle. Granit bleuté. Don de M. Pittard, de Lullier, en 1927. Larg.: 1,61; haut. 0,35.



N° 580. — Saint-Maurice.

579. — 755 (moulage). — A Saint-Maurice¹, près de Bellerive, canton de Genève, maison au centre du hameau, appelée « ancien couvent ». Linteau de fenêtre à accolade; à gauche, médaillon circulaire avec JHS; à droite, médaillon circulaire avec le monogramme de Marie. XVI^e siècle.

580. — 754 (moulage). — A l'extrémité N. de la même localité, linteau de porte à accolade: JHS dans un soleil flamboyant; à côté, une paire de ciseaux et une alène ou poinçon, faisant sans doute allusion à la profession du propriétaire. XVI^e siècle.

581. — 768 (moulage). — Au centre du village de Corsier, canton de Genève, maison voisine de la chapelle catholique romaine, linteau de porte à accolade, avec le monogramme de Marie dans un écusson.

¹ Sur ce hameau, FONTAINE-BORGEL, *Hist. des communes genevoises*, 1890, p. 151 sq.

582. — 780 (moulage). — Her-
mance, collection de M. Ch. Favre.
Extrémité d'une poutre de bois,
provenant d'une maison de la loca-
lité, démolie. Dans un médaillon
circulaire, gravés: JHS, au-dessous
les initiales B.C. Diam. 0,21. XVI^e
siècle. De la même maison provien-
nent les n^{os} 778, 779, **714-15**.

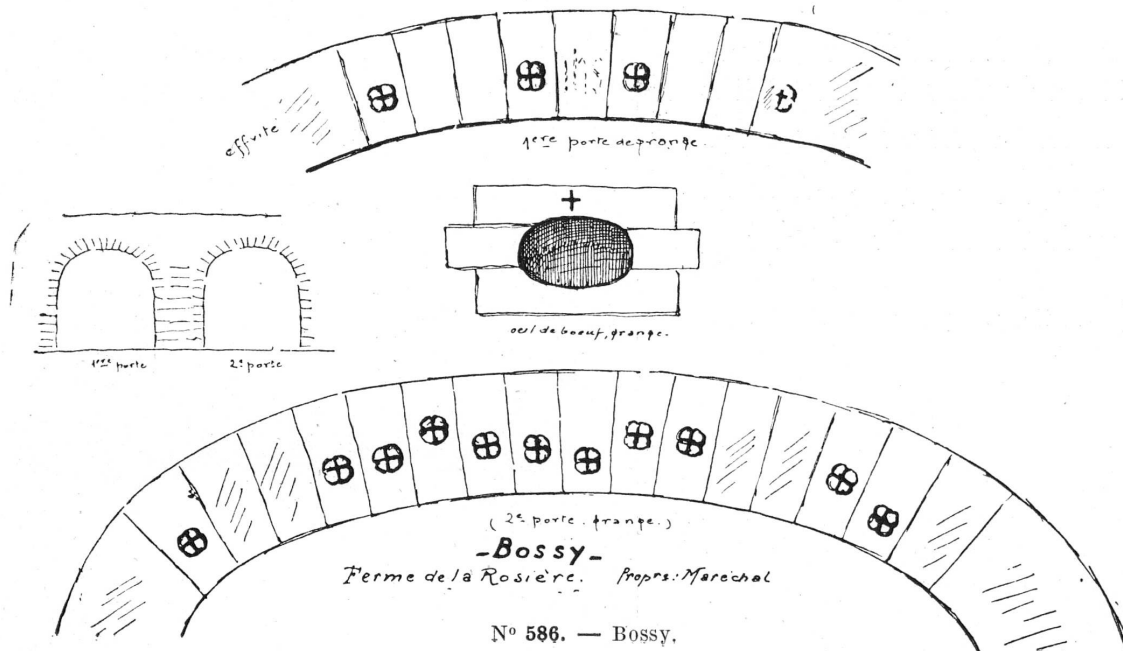
583. — 693 (moulage). — Pro-
venance: Céigny. Moulage d'une
inscription sculptée sur le linteau
d'une porte de grange: IHS XPS et
la date 15 + 11.

Genava, II, 1924, p. 67.

584. — Bossy, canton de Genève.
Linteau en molasse, placé sur une
petite fenêtre de la maison Servettaz,
mais provenant d'une autre demeure.
En lettres gothiques JHS. A.D.C.
Larg. 0,85.



Monogrammes de Jésus et de Marie.



585. — Hermance, sur une porte d'écurie de la maison Ch. Lepiuz (anciennes casernes), JHS.

586. — Bossy, canton de Genève, ferme de la Rosière, propriété Maréchal. Sur les cintres en molasse des portes de la grange, un semis irrégulier de rosaces en relief, représentant sans doute des roses. Sur la première porte, on distingue encore, entre deux rosaces, le trigramme JHS effacé.

587. — 770 (moulage). — Pierre sculptée en relief, encastrée au-dessus de la porte d'une maison à Versoix, propriété de M. Franz Yung. Champ rectangulaire mouluré, renfermant un écusson. Dans l'écusson: JHS, avec croix surmontant la barre horizontale de l'H; au-dessous, un cœur. De chaque côté de l'écusson, une étoile et la date 1765.

588. — 766 (moulage). — Encastré dans une maison de ferme à Sierne, canton de Genève, cartouche rectangulaire mouluré, avec JHS en lettres gothiques.

589. — JHS, sur les pierres funéraires **516**, **525**; sur des monuments commémoratifs (voir plus loin).

LE TRIGRAMME JHS ET LE SOLEIL DES ARMOIRIES GENEVOISES.

590. — 258. — Genève, angle de la rue du Rhône et de l'allée du Four, n° 30 ou 32, «à l'entrée de l'allée du Four, au-dessous de l'enseigne moderne A la violette de Parme. La maison appartenait en 1477 à Angelin de Vellis » (Blavignac). Clef de voûte, avec JHS dans le soleil aux rayons ondulés, peint en noir.

BLAVIGNAC, *Hist. des enseignes*, p. 68.

591. — 292. — Corbeau, avec JHS dans le soleil à rayons droits et ondulés, provenant de la restauration du Collège (rez-de-chaussée, partie S., 1888). XVI^e siècle.

REBER, *Remarques sur l'ancien culte du soleil*, Bull. Inst. national genevois, XLII, 1915, p. 18 du tirage à part; *Nos Anciens*, 1915, p. 98.

592. — Collège. Sur la porte, sous la rampe, JHS dans le soleil, copie moderne.

593. — 271. — Genève, maison de la rue de la Croix-d'Or, 6. Grès très dur. JHS en lettres gothiques dans le soleil à rayons ondulés. XVI^e siècle.

MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-8, p. 154; *Nos anciens*, 1915, p. 98, fig. 37.

594. — Genève, maison à l'angle N.E. de la Fusterie. JHS dans le soleil.

BLAVIGNAC, *Hist. des enseignes*, p. 67.

595. — Genève, Hôtel de Ville. Clef de voûte de la rampe. Médaillon avec le soleil et le monogramme JHS. 2^{me} moitié du XVI^e siècle.

MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 75, pl. XII, IV, XI.

596. — Genève, Hôtel de Ville, colonnade du portique, XVII^e siècle. Clef de voûte. Médaillon avec un soleil à 16 rayons, entourant le monogramme JHS. Aux quatre angles, doubles volutes. Légende circulaire : POST TENEBRAS LUX.

MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 93, n° 2, pl. XVII.

597. — Genève, Hôtel de Ville, colonnade du portique, XVII^e siècle. Clef de voûte. Médaillon dont l'effigie a été remplacée par un soleil à 16 rayons encadrant le monogramme JHS. Légende circulaire: POST TENEBRAS LUX.

MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 94, n° 14, pl. XVIII.

598. — Genève, Hôtel de Ville, colonnade du portique, XVII^e siècle. Clef de voûte. Encadrement simulant une lanière de cuir passant au travers des volutes d'angles. Au centre du médaillon, dans un petit soleil à 16 rayons, le monogramme JHS. Au-dessus du soleil, deux passages bibliques : POST TENEBRAS SPERO LVCEM, Iob. C.17.12; ORIETVR IN TENEBRIS LVX TVA, Esa. C.38.10. Au-dessous, la devise genevoise : POST TENEBRAS LVX 1536.

MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 94, n° 7, pl. XVII.

599. — Cartigny, dans le clocher de l'église. Sur une pierre, le trigramme JHS dans le soleil aux rais ondulés. Diamètre 0,22.

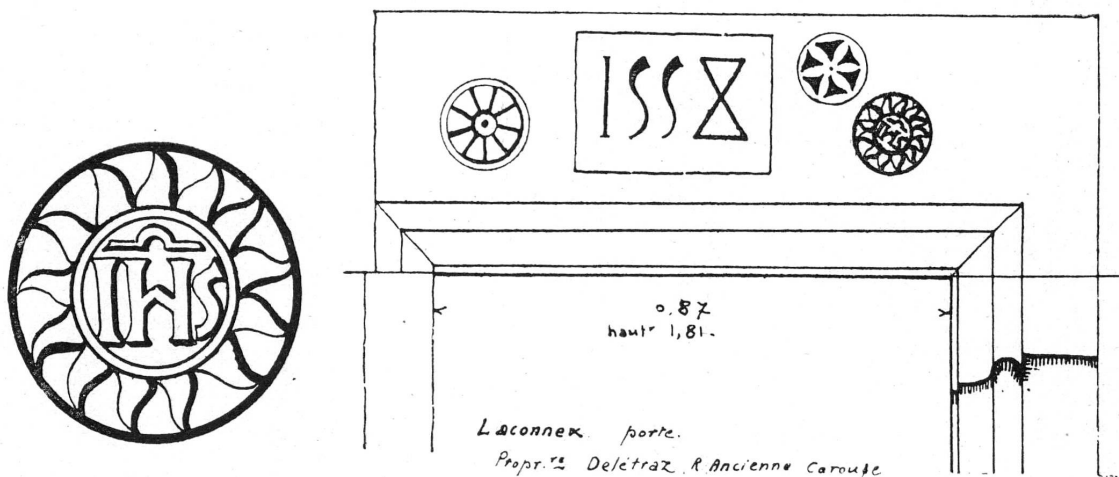
600. — Commanderie de Compesières, canton de Genève. Au-dessus de la porte d'entrée, JHS dans le soleil rayonnant, répété deux fois entre trois écussons martelés et la date 1633. Cf. n° 720.



N° 593. — Genève.

601. — N° 786. — Laconnex. Cf. n° 759.

Ce motif a été souvent reproduit de nos jours, dans les églises, lors de leurs réfections (ex. Saint-Gervais, chapelle à gauche du chœur, clef de voûte, avec JHS et le soleil à rayons alternativement droits et ondulés, dans un médaillon circulaire, peinture moderne), et sur les édifices officiels.



N° 601. — Laconnex.

ARMES DU CHAPITRE DE GENÈVE.

602. — 761 (moulage.) — Cathédrale Saint-Pierre, Genève. Au bas de l'escalier de la tour du N., au-dessus de la porte d'une petite chambre voûtée qui servait de cachot ecclésiastique. Sous les deux clefs en sautoir du chapitre, l'inscription CARCER en lettres gothiques. «Au bas de la tour, à une vingtaine de marches de hauteur dans l'escalier du clocher de la grosse cloche, il y a une chambre bien voûtée et toute de pierre de taille, avec une petite fenêtre sur le cloître de Saint-Pierre d'où elle prend jour, et une autre grande fenêtre bien grillée et qui débordé sur le temple par son treillis, où peuvent entrer deux ou trois personnes, et sur la porte de cette chambre on voit en lettres gothiques, le C étant rongé: CARCER. Ce qui marque que c'était un cachot ecclésiastique, avec les deux clefs de l'Evêché en sautoir au-dessus, et ceux qui étaient là enfermés pouvaient ouïr officier, voyant le grand autel à la faveur de ce treillis tourné contre le chœur» (Minutoli, 1709).

MINUTOLI, Ms. Soc. Hist., n° 213; FLOURNOIS, *Inscriptions modernes de Genève*, ms.; ARCHINARD, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, p. 241; SPON, *Hist. de Genève*, éd. 1730, II, p. 370; SÉNEBIER, *Essai sur Genève*, p. 52; BLAVIGNAC, *Mém. Soc. Hist. de Genève*, VII, 1849, p. 18-19, pl. XXIV, 2; *Ibid.*, 1845, IV, p. 108, note 4.

603. — Cathédrale Saint-Pierre, Genève. Armes du chapitre, soit deux clefs en sautoir, en relief, répétées trois fois, sur la tour du Midi (angle S.O., et façade S.).

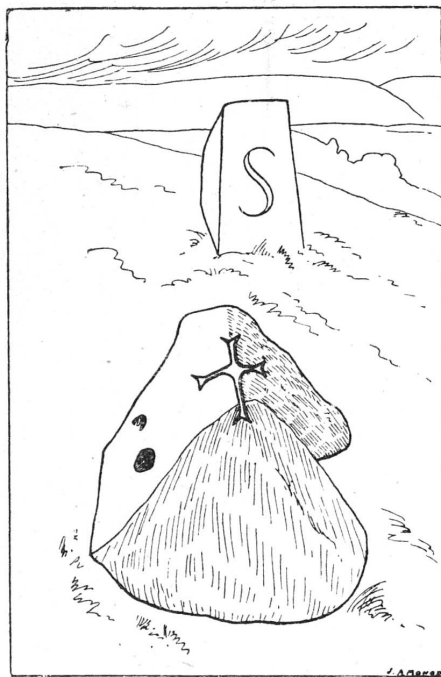
« Les armoiries du chapitre, qui sont multipliées sur cette tour, apprennent encore que ces réparations furent faites par l'ordre du chapitre et que l'évêque ne s'en mêla point » (Sénébier). Sur la face S., au niveau du premier cordon, inscription latine en lettres gothiques : « Haec turris e fundamentis extracta est anno MCCCCCX ».

Cette inscription rappelle les restaurations effectuées à la cathédrale au début du XV^e siècle (1510). Le grand incendie de 1430 lui causa de grands dommages. A en croire le récit de Spon, l'église aurait été entièrement brûlée, à l'exception de la tour N. qui demeura intacte; l'aiguillette (flèche sur la croisée) s'écroula; les cloches de la tour S. furent fondues; la tour de l'horloge au-dessus de la façade fut détruite. Il semble toutefois que ce récit est exagéré et il ne paraît pas que l'incendie de 1430 ait endommagé autre chose que les toits et une partie des tours. En 1441, le mur nord de la nef s'écroulait encore sur le cloître, en détruisant le toit ainsi qu'une partie de la maison du chapitre.

Il est vraisemblable que les travaux de restauration commencèrent par la nef, mais nous ne savons rien des réparations exécutées à cette époque dans cette partie de l'édifice. En 1469, les chanoines s'occupaient de la réfection du clocher, entre les deux tours. Au début du XVI^e siècle commence la réédification de la tour du Sud, dont la base était en place en 1510, comme le dit cette inscription. L'ouvrage dut être terminé entre 1525 et 1530, peu avant la Réforme¹.

Les efforts de l'évêque François de Mies pour réparer le désastre avaient été impuissants. Félix V appliqua à l'œuvre les revenus de la première année de tous les bénéfices qui viendraient à vaquer dans le diocèse. Des chanoines généreux restaurèrent à leurs frais le chœur et firent don de verrières². Le pape Jules II, à la requête du chapitre et à la pressante recommandation du duc de Savoie, accorda en 1505, comme Félix V, la moitié des revenus des biens ecclésiastiques de la ville et du diocèse pendant la première année de leur vacance.

Les travaux de restauration de la Tour S. furent dirigés par le chanoine Pierre du Sollier, « magnus operarius », maître de l'œuvre de Saint-Pierre, chanoine dès 1492;



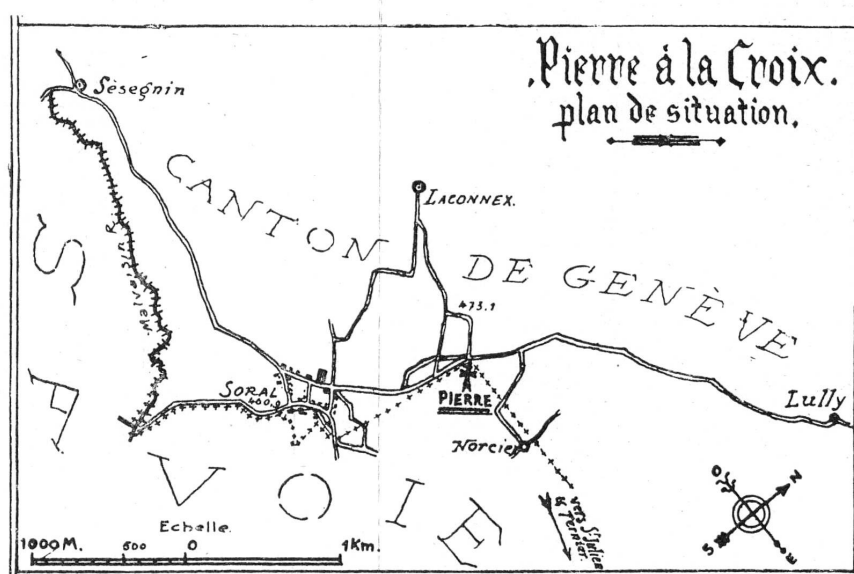
N° 604. — Pierre de Justice.

¹ MARTIN, *Saint Pierre*, p. 23.

² DEONNA, *Les anciens vitraux de Saint Pierre et leur restauration*, Genava, III, 1925, p. 319.

il fit placer, en 1504, un vitrail dans la tour N., où on lisait son nom, mais qui a disparu sans doute en 1835, lors du jubilé de la Réformation ¹. Après sa mort, survenue sans doute en 1514 (cf. sa dalle funéraire, n° 475), il fut remplacé dans ses fonctions par Jean Gangiatore, chanoine. Les fonds manquant de nouveau, le moyen employé par Jules II pour s'en procurer fut renouvelé pour quatre ans, en 1525, par le pape Clément VII.

SÉNEBIER, *Essai sur Genève*, p. 43; DE LA CORBIÈRE, *Antiquités de Genève*, ms., p. 72; FLOURNOIS, *Inscriptions modernes de Genève*, ms.; SPON, *op. l.*, éd. 1730, II, p. 354, n° XIV; ARCHINARD, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, p. 249, 263; *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 105 (BLAVIGNAC), p. 37 (RIGAUD); VII, 1849, p. 19, pl. XXIV, 5; BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève* (2), 1872, I, p. 299; *Saint Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 1 fasc., 1891, p. 43; C. MARTIN, *Saint Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, p. 23 et note 86; FATIO, *Genève à travers les siècles*, 1900, p. 32, fig.



N° 604 — Pierre de Justice.

604. — Sur la route de Lully à Soral, canton de Genève, à l'endroit où la frontière française décrit un angle saillant, à côté d'une borne frontière (n° 49 de la carte au 1:25.000, avec S, Sardaigne d'un côté, et G, Genève, de l'autre). Bloc de pierre irrégulier, à moitié enfoui dans le champ bordant la route; une croix pattée est gravée à sa partie supérieure; sur un côté, des excavations. C'est à cette pierre de juridiction que le châtelain de St-Victor remettait les criminels de la Champagne au châtelain de Ternier pour leur exécution. La forme de la croix semble indiquer le XIV^e siècle.

L. BLONDEL, *La pierre de justice de Saint-Victor*, comm. Soc. Hist., 15 déc. 1927; *Journal de Genève*, 19 déc. 1927.

¹ *Ibid.*, p. 332, n° 7.

L'AIGLE IMPÉRIALE.

605. — « On sait que Frédéric III, qui passa à Genève en 1442 et qui logea dans une maison voisine du pont du Rhône, fit peindre au haut de la rue du Perron, à l'entrée de la place qui est vis-à-vis de la cathédrale, une aigle impériale pennée de sable, dans un écusson d'or, qui n'avait qu'une tête, comme on le voit dans l'estampe de Fr. Diodati, gravée en 1675. Cette aigle fut ôtée en 1705 lorsqu'on abattit la maison qui a été rebâtie par M. le marquis Du Quesne, celle qui porte le n^o 98 » (Sénebier).

SAVYON, *Annales*, éd. Fick, p. 19; SÉNEBIER, *Essai sur Genève*, p. 35; ARCHINARD, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, p. 259, note 1; GRENUS, *Fragments hist. sur Genève avant la Réformation*, 1823, p. 20, note.

606. — « On^L démolit en 1707 ou en 1708 une porte ou une arcade au haut du Perron, placée entre deux maisons sur le sol desquelles sont bâties les deux maisons n^{os} 111 et 98 qui sont vis-à-vis le portail de l'église; et, comme dans la partie supérieure de l'arc de cette porte on avait sculpté l'aigle de Maurienne, il serait possible que cette porte et les murs qui y aboutissent eussent été bâtis par les partisans de la maison de Savoie. On retrouve cette arcade sur une estampe qui représente la cour de St-Pierre, avec le convoi funèbre d'un prince de Hesse, mort à Genève, en 1675 » (Sénebier).

« Sur la porte de la cour de St-Pierre se voit un grand écusson d'or à un aigle de sable: ce sont les armes des comtes de Maurienne, c'est-à-dire les anciennes armes de Savoye avant qu'Amé le Grand les changeast pour celles des chevaliers de Rhodes, qui sont de gueules à une croix d'argent. Ce qu'il faut remarquer contre l'erreur du Citadin. Gene. qui dit p. 50 que l'empereur Frédéric 3 passant à Genève l'an 1442 fit peindre là cet aigle, ce qui est une erreur manifeste, car si c'estoit un aigle de l'Empire, il seroit à deux testes, becqué, membré et diadémé de gueules; ce qu'il n'est point. L'an 1690 on a gasté ces armes, en abbaissant la muraille où elles étoient ». (Flournois.)

FLOURNOIS, ms.; SÉNEBIER, *Essai sur Genève*, p. 38.

607. — Aigle impériale sur la façade de Saint-Pierre, démolie en 1749. La tradition erronée l'attribuait à Charlemagne lors de son passage à Genève, en 773; d'autres la rapportaient à Conrad le Salique, prétendu restaurateur de Saint-Pierre en 1024. Sénebier la faisait remonter à 1420 ou 1367, époque où Genève fut déclarée ville impériale.

FLOURNOIS, *op. l.*; SÉNEBIER, *op. l.*, p. 34 sq.; BAULACRE, *Oeuvres*, I, p. 216 sq.; *Id.*, *Journal de Genève*, 23 janvier 1790, p. 11; *Saint Pierre*, 1^{er} fasc., 1891, p. 49; MARTIN, *Saint Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, p. 18; MALLET, *Description de Genève ancienne et moderne*, 1807, p. 141, note; ARCHINARD, *op. l.*, p. 259; RIGAUD, *Renseignements sur les Beaux-Arts à Genève* (2), 1876, p. 25; *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 36.

608. — Porte en bois de l'Hôtel de Ville, Genève, avec l'aigle impériale bicéphale. XVII^e siècle.

Mém. Soc. Hist., VI, p. 187, note 1; *Id.*, éd. 4^e, IV, 1915, p. 61, fig. 214, référ.; MARTIN, *La maison de ville*, p. 89; BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève*, I, 1872, p. 310; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 324.

LES ARMES DE GENÈVE: LA CLEF, L'AIGLE, LE SOLEIL ET LA DEVISE.

Sur les armoiries officielles genevoises: BLAVIGNAC, *Notice historique sur les armoiries et les bannières de Genève*, comm. Soc. Hist., 1847; *Mém. Soc. Hist.*, V, 1849, p. 364; *Id.*, *Armorial genevois*, *Mém. Soc. Hist.*, VII, 1849, p. 17 sq.; Ad. GAUTIER, *Note sur les armes de la République de Genève*, comm. Soc. Hist., 1891; *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 28; *Archives héraldiques suisses*, 1891, p. 441, 446; MASSÉ, *Armoiries et sceaux de la République et Canton de Genève*, Mitt. Ant. Gesell., Zurich, XIII, 1858, p. 61 sq.; *Id.*, *Bull. Institut national genevois*, XI, 1864, p. 169; *Id.*, *Renseignements sur les armoiries et les sceaux de la ville et république de Genève*; GAULLIEUR, *Etrennes historiques pour 1858*, p. 161 sq.; H. DEONNA, *Armoiries de Genève sous l'Empire*, *Archives héraldiques suisses*, XXV, 1911, p. 161-3; *Id.*, *Reprise en 1814 de ses anciennes armes par la République de Genève*, *ibid.*, XXVIII, 1914, p. 197 sq.; Eug. DEMOLE, *Observation sur les armes et les couleurs de la République et Canton de Genève*; *Armorial des communes genevoises*, 1925, p. 8.

Sur l'origine de ces armoiries: DEONNA, *Le soleil dans les armoiries de Genève*, *Rev. hist. rel.*, 1916; E. DEMOLE, *Le culte préhistorique du soleil et le cimier des armes de Genève*, *Revue suisse de numismatique*, 1917, XX; GOBLET D'ALVIELLA, *Rev. hist., rel.*, 76, 1917, p. 131 sq.

Les écussons genevois furent enlevés ou martelés lors de l'occupation française; quelques-uns seulement échappèrent: celui de la maison Ferrier, à l'angle du Molard et de la rue du Marché, dissimulé sous du papier (n° 415); ceux des « Degrés de poules » (n° 624), et de l'ancien Arsenal (n° 617)¹. Lors de la Restauration genevoise, en 1814, on s'empessa de les remettre à leurs places primitives. Le 5 juillet 1814: « On a remis au-dessus de chacune des grandes portes de l'Hôtel de Ville les armoiries qui en avaient été ôtées lors de la réunion de Genève à la France »². (n° 613, 620-2). Le 3 août 1815: « On a remis au Molard au-dessus de la porte du centre du bâtiment de la douane, les armoiries qui y étaient anciennement »³, etc.

609. — 74. — Ecusson aux armes de Genève, en molasse, de provenance inconnue, portant la date 1544. Restes de couleurs.

FAZY, *Catal.*, p. 43, n° 74.; *Nos anciens*, 415, p. 98, fig. 36 en bas.

610. — Genève, Hôtel de Ville. Ecusson en pierre blanche, aux armes de Genève, encastré dans le mur sud de la rampe, au troisième étage. La forme de l'écu permet de supposer qu'il fut sculpté à l'époque de la construction de la rampe, dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 74, note 3.

¹ PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, 1904, p. 33.

² *Journal de Marc-Jules Suès pendant la restauration genevoise*, 1913, p. 41.

³ *Ibid.*, p. 45.

611. — Genève, Hôtel de Ville. Clef de voûte de la rampe. Médaillon avec la devise « Post Tenebras Lux ». Deuxième moitié du XVI^e siècle.

MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 75, pl. XII, III.

612. — « Ayme Dieu de tout ton cœur, et ton prochain comme toy mesme. Cette inscription en lettres gothiques est en la court de la Maison de Ville autour du chapiteau d'une colonne environnée des rayons d'un soleil; la colonne paroît fort antique et est de pierre fondue, c'est-à-dire composée de plusieurs petits cailloux liés ensemble avec un ciment ou plâtre très fort. »

FLOURNOIS, ms.

613. — Portail à l'entrée de la rampe intérieure de l'Hôtel de Ville, Genève. Style Renaissance, XVI^e siècle. « Sa grande ouverture, en plein cintre, un peu basse, est flanquée de colonnes doriques cannelées, dont les chapiteaux sont décorés de grecques, d'oves et de perles, finement travaillées. Là-dessus repose un entablement dont la frise est ornée alternativement de triglyphes, de bucrânes et de rosaces; le dessous de l'architrave est sculpté d'une grecque. Le fronton encadre un cartouche aux armes genevoises, entouré de banderolles portant la devise *Post Tenebras Lux* avec la date 1556, et d'où sortent des branches de laurier ». L'écusson, détruit pendant l'occupation française, a été reconstitué au début du XIX^e siècle.



N° 610. — Genève, Hôtel de Ville.

MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 70, pl. VIII; GALIFFE, *Genève hist. et arch.*, p. 251, fig.; DOUMERGUE, *Guide*, p. 39; *Id.*, *Genève calviniste*, p. 322-3, fig.

614. — 676 (moulage). — Ecusson aux armes de Genève, date 1558 et inscription. L'original est au Collège Saint-Antoine, Genève. Cette pièce, jadis dans la vallée du Collège, fut transportée sur l'escalier, au-dessus de la rampe du palier; à la suite des travaux de 1886, elle fut mise sous cette rampe; aujourd'hui elle a été replacée sur la rampe.

Mém. Soc. Hist., V, 1847, p. 10; *Id.*, éd. 4^e, IV, 1915, p. 21, fig., p. 213; *Anciennes maisons de Genève*, I, pl. 33, p. 4; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 389, note 5; *Patrie suisse*, X, 1903, p. 26. fig.; *Histoire du Collège de Genève*, 1896, p. 28; FATIO, *Genève à travers les siècles*, p. 84, 6, fig.

Le Collège de Genève, œuvre d'un architecte inconnu ¹, fut commencé en 1558 et achevé en 1562, sur l'emplacement des hutins Bolomier.

Anciennes maisons de Genève, II, pl. 31-47, p. 3 sq.; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 372 sq.; *Histoire du Collège de Genève*, 1896; MARTIN, *La maison de ville de Genève*, p. 77, note 5.



N° 615. — Genève, Collège.

615. — Collège Saint-Antoine, Genève, sous le porche. Porte dont le linteau restauré porte l'écusson genevois, au-dessous duquel la devise *Post Tenebras Lux* et la date 1558.

616. — Collège Saint-Antoine, Genève, aile S. Fronton sculpté aux armes de Genève, surmontées d'une couronne et d'un cimier; au-dessous, la devise et la date 1561; sur les côtés, deux génies ailés portant une palme, avec les attributs de la Jeunesse et de l'Etude. Cette sculpture a été attribuée à Jean Goujon qui passa à Genève vers 1560, ou à son école. Les armoiries furent martelées pendant l'occupation française.

PICTET DE SERGY, *Le bas-relief du Collège à Genève*, Mém. Soc. Hist., 4^e, I, p. 13-18, pl.; *Histoire du Collège de Genève*, 1896, p. 30; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 383-4, fig.; FATIO, *Genève à travers les siècles*, p. 84-5; *Anciennes maisons de Genève*, II, pl. 44.

617. — A l'ancien Arsenal, Genève, face S. Dans un encadrement rectangulaire, armes de Genève, avec la devise, le monogramme JHS, le soleil en cimier aux rayons alternativement droits et ondulés. L'écu est en marbre noir; le soleil et la banderolle sont en molasse, ainsi que deux rameaux de chêne qui couronnent l'écu et le séparent du soleil. Ces armoiries portent deux dates différentes: sur l'anneau de la clef, 1588; dans les angles supérieurs, 1634. Lors de la reconstruction de l'édifice, à la fin du XVI^e siècle, la Seigneurie aura fait placer ses armes sous la forme d'un simple écu, qui fut complété plus tard, à la restauration du XVII^e siècle. Il serait encore possible qu'un écusson, sculpté pour un autre édifice, ait trouvé son emploi

¹ Autres documents provenant du Collège de Calvin et référ., *Genava*, V, 1927, p. 171.

au bâtiment de l'Arsenal. Lors des travaux de réfection exécutés en 1890, on a restauré et repeint cet écusson et indiqué au bas du cadre: « Restauré en 1890 ».

Les lettres I et B sont gravées en deux endroits; ce sont les initiales de l'architecte Jean Bogueret.

FLOURNOIS, ms.; MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 79; MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 129-130; PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, 1904, p. 11-2; DOUMERGUE, *Guide*, p. 45; *Id.*, *La Genève des Genevois*, p. 116; W. DEONNA, *La Halle de la maison de ville, Genava*, IV, 1926, p. 196.

618. — Hôtel de Ville, Genève. « Au-dessus de la porte de l'audience de M. le lieutenant ¹, il y a un ancien tableau de bois, distingué en deux tables; au-dessus de chacune il y a les armes de Genève avec cette devise: *Post Tenebras lucem*. L'on connaît qu'il y avoit beaucoup d'écriture en ces deux tables, mais depuis la Réforme l'on l'a effacée pour y escrire, en lettres gothiques:

A gauche: S. Matthieu au XXII chap., Jésus dit: Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme, et de toute ta pensée, cestuy-cy est le premier et le grand commandement, et le second est semblable a iceluy. Tu aimeras ton prochain comme toy-mesme, de ces deux commandemens dépend toute la loy et les Prophètes.

A droite: Au XIX ch. du II Livre des Cro. Le roy Josaphat dit aux Juges: Regardés que c'est que vous ferés. Car vous n'exercés pas le iugement de par les hommes, mais de par l'Eternel, lequel est parmy vous en iugement. Maintenant donc que la crainte du Seign^r soit sur vous, prenés garde a cecy, et les faites, car il n'y a point d'iniquité en nostre Dieu, ny acception de personnes, ny reception de presens. » (Flournois.)

Peut-être était-ce l'œuvre de P. Trésal, reçu bourgeois gratuitement, le 31 décembre 1635 ².

MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 87, note 1, pièces justificatives, n° IX; FLOURNOIS, ms.; *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1849, p. 137.

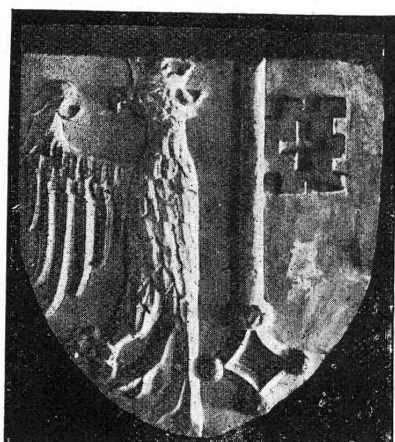
¹ Première porte près de l'angle N.-O., sur la rue de la Treille.

² « Moyennant la besogne qu'il a faite pour la Seigneurie en trois enseignes et un tableau mis au devant du bastiment de la maison de ville et qu'il offre de faire à l'avenir. » COVELLE, *Le liore des bourgeois*, p. 354; *Mém. Soc. Hist.*, V, 1847, p. 16, note 1; *Indicat. ant. suisses*, 1884, p. 103, *Genava*, II, 1924, p. 224.



N° 617. — Genève, ancien arsenal.

619. — Hôtel de Ville, Genève. « Grande Grotte », au rez-de-chaussée. Clef de voûte avec l'écusson de Genève.



N° 619. — Genève, Hôtel de Ville.

et de la facture de ce bas-relief qui ne sauraient dater du XVI^e siècle.»¹ Ces armoiries furent ôtées lors de l'occupation française et remises en 1814.

MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 130, note 1; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 310, note 3; BLAVIGNAC, *Armorial genevois*, p. 55.

621. — 431. — Provenance: Genève. Ecusson aux armes de Genève provenant du fronton du portique de l'Hôtel de Ville; don du Département des Travaux publics, 1901.

Nos Anciens, 1915, p. 98, note 180.

622. — 432. — Provenance: Genève. Ecusson en marbre noir, sur cartouche de molasse, provenant du portique de l'Hôtel de Ville; don du Département des Travaux publics, 1901.

Nos Anciens, 1915, p. 98, note 180.

Ces deux armoiries surmontaient les deux portes de l'Hôtel de Ville, où elles ont été remplacées par des cartouches de bronze. Le n° 432 paraît plus ancien et

¹ *Journal de Marc-Jules Suès pendant la Restauration genevoise*, 1913, p. 41.

RIGAUD, *Renseignements sur les beaux-arts à Genève* (2), 1876, p. 54; DUFOUR-VERNES, *Les archives d'Etat de Genève*, p. 1; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 314-5; *Id.*, *Guide historique*, p. 39.

620. — Hôtel de Ville, Genève, sur la face S. de la grosse tour carrée (Tour Baudet). On y a placé en 1789 les armoiries de Genève, en marbre noir. Elles proviennent de l'ancien arsenal, c'est-à-dire celui de Saint Apre (cf. n° 623). « Quant à la date 1540 sur le tranchant, signalée par l'ancien syndic Rilliet, dit M. Mayor, nous croyons, avec Blavignac, qu'il aurait fallu lire 1640; non, comme l'indique cet auteur, parce que l'écu est blasonné et que l'on n'a commencé à blasonner les armoiries qu'au XVII^e siècle, mais bien à cause du dessin



N° 620. — Genève, Hôtel de Ville.

peut remonter à la construction de la façade; le n° 431 avait été déjà refait, ainsi qu'en témoigne l'inscription qui l'accompagne.

C. MARTIN, *La maison de ville de Genève*, 1906, p. 80, pl. XV.

623. La caserne, construite en 1788 sur l'emplacement de l'ancien arsenal de Saint Apre (cf. n° 620), portait au fronton de la façade un écusson aux armes de Genève, qui fut enlevé par les Français en 1798; il ne fut pas refait; seul le cimier avec soleil est resté.

PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, 1904, p. 12-3.



N° 624. — Granges de l'ancien hôpital.

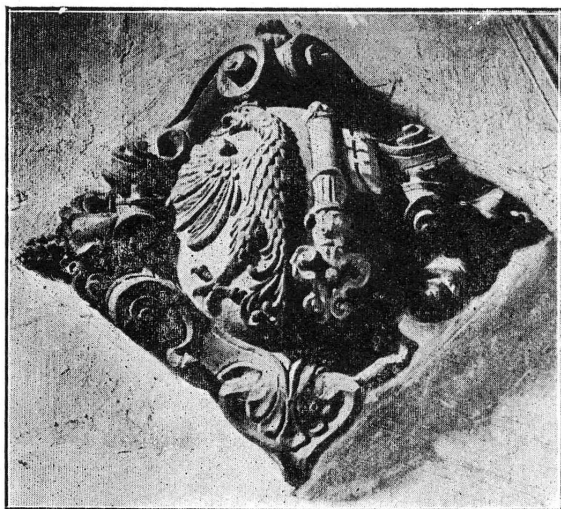
624. Remises ou granges au Bourg-de-Four, Genève, à côté des « Degrés de Poule », jadis dépendances de l'ancien hôpital. Dans un cartouche, armoiries de Genève, avec la date 1613. « Le 6 juin 1814. On a replacé au-dessus de la porte d'une des remises vis-à-vis de l'hôpital, les armoiries de Genève qui en avaient été ôtées en 1794 ». (Suès).

Journal de Marc-Jules Suès pendant la Restauration genevoise, éd. Guillot, 1913, p. 39-40; *Nos Anciens*, 1905, p. 93, fig.; cf. à propos de l'inscription Bolomier, n° 695.

Sur ces dépendances, MALLET, *op. l.*, p. 107; *Que deviendra l'ancienne prison de l'Evêché*, 1916, p. 19, fig. 2.

625. — Genève, Bourg-de-Four. Armoiries genevoises au-dessus de la porte du Palais de Justice. Ce bâtiment fut construit de 1709 à 1712 par l'architecte Vennes, auquel est due aussi en 1707 la salle du Grand Conseil; l'édifice servait jadis d'hôpital, et remplaçait l'ancien hôpital, soit le couvent de Sainte Claire ¹ auquel on avait assigné cet usage depuis la Réforme. Lors de la construction de l'Hospice général, il fut affecté à la Justice en 1857.

Nos Anciens, 1905, p. 119, fig., p. 121. Sur l'édifice: *Bull. Soc. Hist.*, II, 1898-1904, p. 78 et note 2; FATIO, *Genève à travers les siècles*, p. 104, 103; PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, p. 57; 96-8, 10; J. MAYOR, *Journal de Genève*, 3 octobre 1897; 10 juillet 1899; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 367, 361; BOLESLAS, *Le Palais de Justice de Genève*, comm. Soc. Hist., 1923; *Bull. Soc. Hist.*, V, 1925, p. 15.



N° 626. — Genève, Saint-Pierre.

626. — Petit écusson genevois, dans un médaillon à volutes, encasté dans le mur de la sacristie à Saint-Pierre, Genève. Il paraît dater du XVII^e siècle. Il fut placé sans doute à Saint-Pierre en 1851, au-dessus de la plaque commémorative de la Réformation et se trouvait auparavant aux Archives d'Etat.

MARTIN, *Saint Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, p. 220, note 328; Arrêté du Conseil d'Etat du 18 avril 1851.

627. — Cathédrale Saint-Pierre, Genève. Ecusson aux armes de Genève, dans le fronton du portique, sur la cour Saint-Pierre. D'après un projet de C. Camuzat, architecte, sculpté par Hugues Bovy en 1881, fondu en bronze par Limonta.

628. — Ancien Evêché, démoli en 1840, sur la porte d'un hangar, « porte ayant la forme d'une entrée de cave voûtée », le millésime 1624. Même date, avec armoiries de Genève peintes, au-dessus de la porte d'entrée de la « chambre de la question ».

Mém. Soc. Hist., I, 1841, p. 11, 13.

629. — 695-698. — Provenance: Genève. Trois pierres aux armes de Genève, remises par les Archives d'Etat en 1924.

Genava, II, 1924, p. 67.

¹ GRIVEL, *Notice sur l'ordre religieux de Sainte Claire et sur la communauté des Clarisses de Genève*, à la fin du volume Jeanne DE JUSSIE, *Le levain du calvinisme*, éd. 1865.

630. — 583. — Provenance: Genève, démolition d'une maison, rue de Rive, n° 24, en 1922. Armes de Genève, avec la date 1693. Sculpture polychrome. C'est vraisemblablement un des écussons de l'ancienne Porte de Rive, rebâtie en 1693 (cf. n° suivant).

Genava, I, 1923, p. 66, n° 583, fig. 26.

631. — 564. — Grand écusson extérieur de la Porte de Rive. Cette porte, ouverte en 1602, rebâtie en 1693, fut restaurée en 1747, puis en 1838 par l'architecte Guillebaud, et démolie en 1850.

Les armoiries intérieures (cf. n° 630) dataient de 1695, où elles furent sculptées par Jean Schmid d'Aarberg¹, mais elles disparurent lors de l'occupation française, et l'on ne voyait plus que les trophées militaires qui les entouraient (Blavignac; cf. les anciennes gravures).

L'écusson extérieur, enlevé à la même occasion, fut replacé à la Restauration. Lors de la démolition de la porte, en 1850, si l'horloge fut transportée sur la façade du Grenier à blé, l'écusson, moins le cimier, fut placé au sommet de la façade du Bâtiment électoral. Ce dernier édifice ayant lui-même été démoli en 1913, l'écusson a été remis au Musée épigraphique, qui en conservait déjà le cimier.



N° 630. — Genève, rue de Rive.

Sur cet écusson, *Nos Anciens*, 1915, p. 99, fig. 39.

L'écusson au Bâtiment électoral et démolition de cet édifice: MAYOR, *Bull. Soc. d'hist.*, I, 1892-97, p. 130, note 1 (cite d'autres exemples analogues où des écussons genevois ont été remployés dans des constructions plus récentes); *Tribune de Genève*, 15 février 1913; *Journal de Genève*, 22 février 1913.

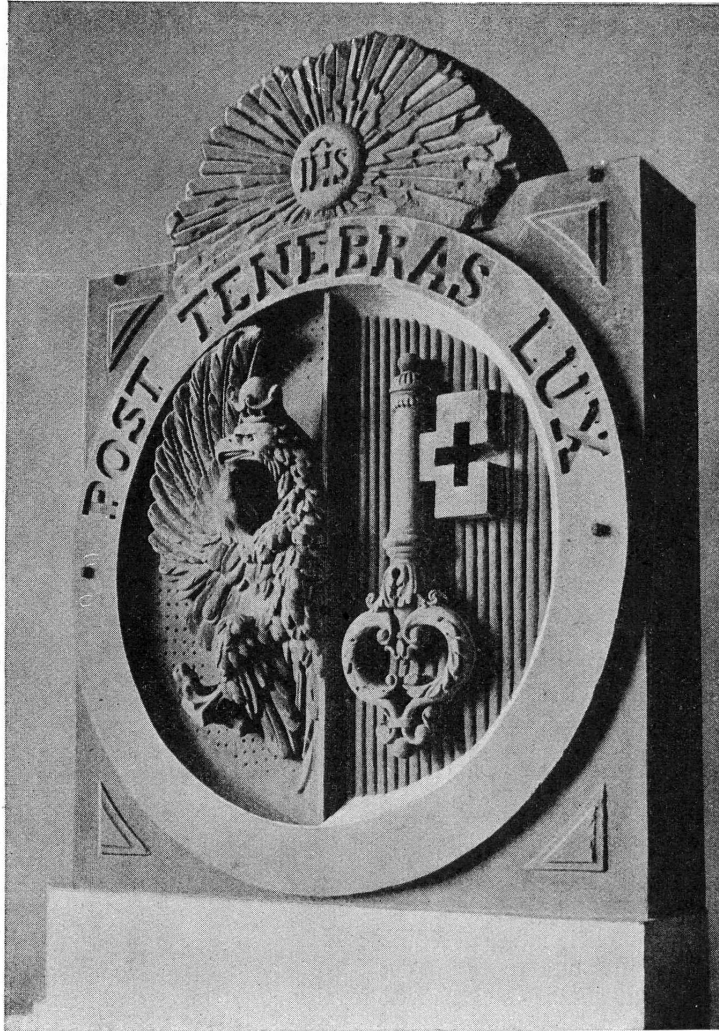
Le soleil du cimier: *Musée d'Art et d'Histoire, Compte rendu pour 1913, 1914*, p. 41.

Sur la porte de Rive: MASSÉ, *Essai historique sur les enceintes*, p. 13 sq.; *Mém. Soc. d'hist.*, V, 1847, p. 10; RIMOND, *op. l.*, p. 16 sq.; PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, p. 34; DOUMERGUE, *La Genève calviniste*, p. 237.

Vues de la porte: PERRIN, *l. c.*; RIMOND, *l. c.* (côté intérieur); ROUMIEUX, *Souvenirs humoristiques*, 1899, p. 119; L. ACHARD et E. FAVRE, *La restauration de la République de Genève*, II; 1913, p. 75, pl.; *Nos Centenaires*, 1914, p. 358, 380, fig., p. 594, fig. (reconstitution lors des fêtes du Centenaire); modèle au Musée d'Art et d'Histoire, salle du Vieux-Genève.

¹ Sur cet artiste, BRUN, *Schweizer Künstlerlexikon*, s.v., p. 69.

632. — 592 et 501-3 (ancien 4706). — Porte reconstruite de l'ancien Grenier à blé. Cet édifice s'élevait à l'angle de la rue Verdaine et de la rue de la Croix-d'Or, sur l'emplacement de l'ancien couvent des Cordeliers ¹. Celui-ci fut transformé en 1542 en une « charpenterie » publique; il devint grenier à blé en 1625, puis fut démoli ².



N° 631. — Genève, Porte de Rive.

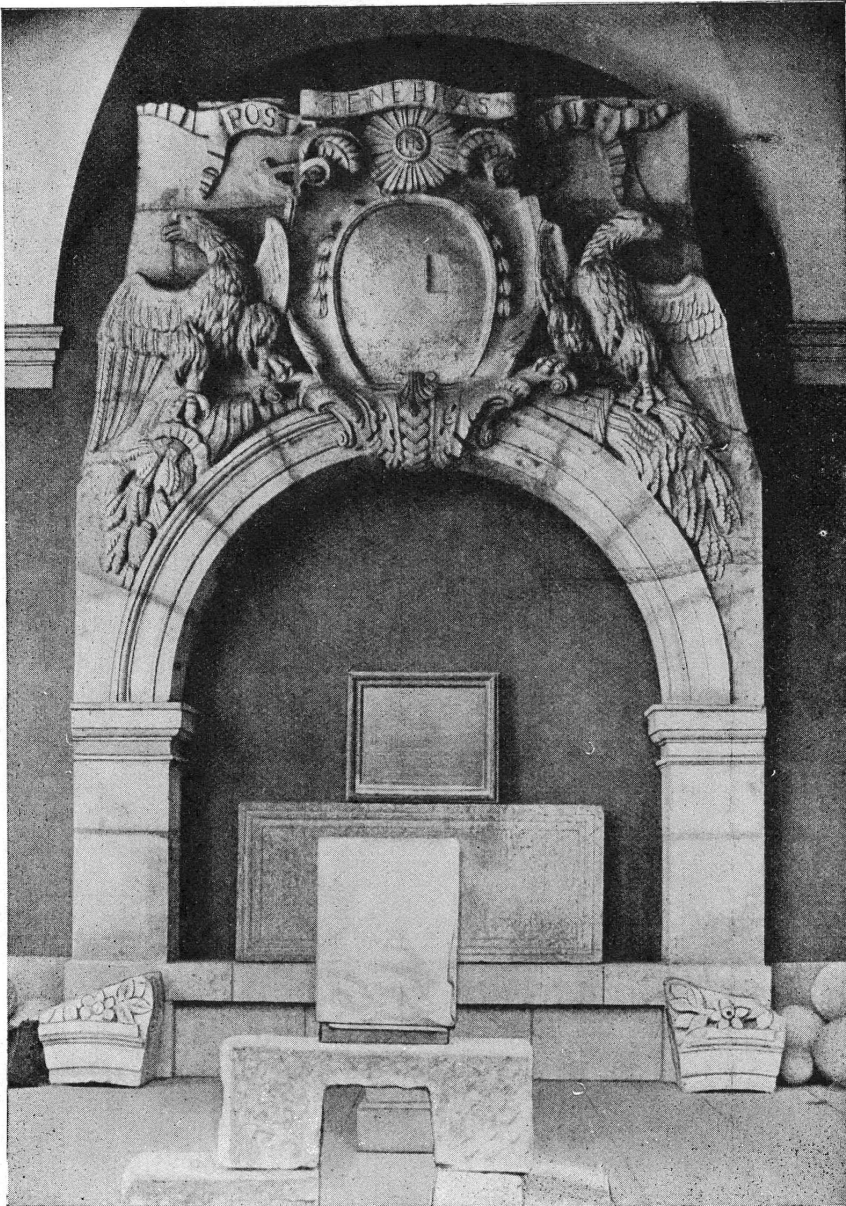
Le Grenier à blé fut bâti de 1765 à 1774, pour servir de dépôt de sel et de blé à l'approvisionnement de la ville. Détourné de sa destination primitive en 1798, et employé à divers usages, il fut atelier de réparations publiques, logea en 1814 les troupes du général Bubna, puis dans ses combles une école d'horlogerie, et fut démoli en 1898. Le motif sculpté de la porte est l'œuvre de Pierre-Emmanuel Brolliet, reçu bourgeois en 1773, en récompense de ce travail. « Les Seigneurs de la Chambre des Comptes ont mis sous les yeux du Conseil le modèle des armoiries de la République qu'on se propose de sculpter sur la porte du Magasin à blé construit à Rive et ils ont dit qu'Emmanuel Brolliet, habitant, sculpteur, se chargerait de les sculpter ou faire sculpter à ses dépens, si le Ma-

gnifique Conseil voulait l'honorer de la bourgeoisie pour le récompenser de ce

¹ Plan du couvent, avant la construction du Grenier à blé, Archives, plan Billon; *Genava*, III, 1925, p. 92. Sur le Couvent de Rive, *Genava*, V, 1927, p. 148, note 1, référ.; A. CHOISY, Note sur le couvent de Rive, *Etrennes genevoises*, 1928.

² *Mém. Soc. Hist.*, XI, 1859, p. 140; XXII, p. 273; VI, p. 5; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 237.

travail. Dont opiné, l'avis a été d'autoriser les Seigneurs de la Chambre des Comptes à lui faire espérer le don de la bourgeoisie si son ouvrage est trouvé



N° 632. — Genève, Grenier à blé.

bien fait et conforme au modèle qui a été approuvé¹. » 1773, 24 sept. « Pierre Emanuel Brolliet, de la Salle en Languedoc, habitant, maître gipsier et sculp-

¹ *Registres du Conseil*, 12 mai 1772.

teur, et Marc, son fils mineur, gratis, ayant égard à ce qu'il a sculpté et fait sculpter à ses dépens les armoiries de la République au Grenier à blé de Rive¹. »

L'écu aux armes de la ville fut martelé lors de l'occupation française en 1798.



N° 632. — Genève, Grenier à blé.

¹ COVELLE, *Le livre des bourgeois*, 1897, p. 454; GRENUS, *Fragments biogr. et hist.*, 1535-1792, p. 352; FONTAINE-BORGEL, *Hist. des communes genevoises*, 1890, p. 42.

¹ Il y avait à Genève d'autres greniers à blé: 1° dans l'ancien château de l'île, PERRIN, *op. l.*, p. 71; 2° dans l'édifice construit en 1627 sur la place de l'Hôtel-de-Ville, la Halle de l'Hôtel de Ville, transformée ensuite en arsenal jusqu'en 1877; MAYOR, *Bull. Soc. d'hist.*, I, 1992-97, p. 128; C. MARTIN, *La maison bourgeoise dans le canton de Genève*, 1912, p. XVII, pl. 15; PERRIN, *op. l.*, p. 11; mon article, *La halle de la maison de ville, Genava*, IV, 1926, p. 189; 3°-4° après la Réforme, la chapelle des Macchabées, en 1547, et l'église de Saint-Germain servirent de dépôts de blé et de munitions, GALIFFE, *Genève hist. et archéol.*, p. 241, 229, note 1; MARTIN, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, p. 198; 5° à Longemalle, la Grenette, de 1747, GALIFFE, *Genève hist. et arch.*, p. 175; PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, p. 37; gravure de Geissler, 1803, *Nos Centenaires*, 1914, p. 17, fig.; 6° à Chantepoulet, édifice commencé en 1645, terminé en 1647, *Mém. Soc. Hist.*, V, 1847, p. 11; PERRIN, *op. l.*, p. 78-9. Cf. encore CELLÉRIER, *Recherches sur l'origine, l'histoire et les effets de la Chambre des blés* (de 1628 à 1798), *Mém. Soc. Hist.*, XI, 1859, p. 132 sq.

Les anciennes maisons de Genève, I, p. 6; pl. 36 (façade avec la porte sculptée), pl. 39 (vue des fausses arcades avec les motifs sculptés conservés au Musée épigraphique); MAYOR, *Le Grenier à blé*, Patrie suisse, 1898, p. 93-5; *Id.*, *Journal de Genève*, 20 février, 4 et 19 avril, 23 et 31 mai 1898; CAHORN, *Le Grenier à blé de Rive*, *Journal de Genève*, 9 mai 1897 (tirage à part, Genève 1897, in-12); PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, p. 32 sq.; *Id.*, *Genève qui s'en va*, 1899, pl. 13; DOUMERGUE, *La Genève calviniste*, p. 237; *Id.*, *La Genève des Genevois*, p. 67, fig. (aquarelle de H. Silvestre, de 1884, au Vieux-Genève); BLAVIGNAC, *Armorial genevois*, p. 59, 177; dessin de A. Rehous, représentant la démolition du Grenier à blé en 1898 (Vieux-Genève, n° 6211); MALLET, *Description de Genève ancienne et moderne*, 1807, p. 97-8; *Nos Anciens*, 1915, p. 100, fig. 40; 1905, p. 116.

Rappelons les vieux documents trouvés dans les poinçons du Grenier à blé¹ et la statue en bois découverte dans les fondations, étudiée par MM. J. Mayor et L. Blondel, sans doute gallo-romaine².

633. — 571. — Provenance: Genève, Grenier à blé de Rive. Console sculptée. 1898.

Anciennes maisons de Genève, I, pl. 46.

634. — 591 et 591bis. — Autres fragments sculptés provenant du Grenier à blé; ils ornaient les fausses arcades de la façade.

Nos Anciens, 1915, p. 101, fig. 40, contre les montants de la porte.

635. — 415. — Console en grès, trouvée dans les fondations du Grenier à blé, en 1898.

636. — 582. — Ecusson de l'ancienne porte Neuve. La première porte, ouverte en 1564³, en cet endroit de l'enceinte, subsista jusqu'en 1740; suivant le plan de 1726, elle était plus avancée dans l'intérieur de la ville que la seconde. Celle-ci fut élevée lors de la démolition du bastion de l'Oie, en 1738; en 1740, on y mit, comme aux autres portes de la ville, les armoiries de la ville, mais en supprimant les aigles comme supports de l'écusson. En 1741, le vieux boulevard était tout à fait enlevé et la porte était achevée, à laquelle on conserva le nom de porte Neuve. Elle fut démolie à son tour en 1854.

L'ornementation primitive de l'écusson, sculptée par Cabane en 1740, a été restaurée en 1817; les armes de Genève, enlevées pendant l'occupation française, ont été rétablies à cette date. Auguste Magnin, architecte, auteur du relief de Genève (au Musée, salle du Vieux-Genève), acheta cet écusson à un maçon, lors de la démolition de la Porte Neuve, et le sauva de la destruction⁴.

¹ *Nos Anciens*, 1915, p. 101; 1905, p. 96.

² MAYOR, *A propos d'une figure de bois taillée*, *Indicat. d'antiquités suisses*, 1913, p. 117 sq.; cf. PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, p. 35; L. BLONDEL, *Genava*, III, 1925, p. 92.

³ GRENUS, *Fragments biogr. et hist.*, p. 34.

⁴ MAYOR, *Journal de Genève*, 23 février 1913.

L'écusson reproduit sur la couverture de la brochure de M. Magnin, *Le relief de Genève*; BLAVIGNAC, *Armorial genevois*, p. 71; *Nos anciens*, 1915, p. 99, fig. 38; *Mém. Soc. Hist.*, éd. 4^e, IV, *Les cantons suisses et Genève*, 1915, p. 71, fig., p. 215, référ.; ROUMIEUX, *Souvenirs humoristiques*, 1899, p. 152, pl.; *Nos Centenaires*, 1914, p. 373, fig.; L. ACHARD et E. FAVRE, *La restauration de la République de Genève*, 1813-1814, 1913, I, pl., p. 197; *Patrie suisse*, XII, 1905, p. 312, fig.

Sur la porte Neuve, DE LA CORBIÈRE, *Antiquités de Genève*, ms., p. 103; SÉNEBIER, *Essai sur Genève*; *Mém. Soc. d'hist.*, V, 1847, p. 10, note 2; GAUDY-LE-FORT, *Promenades historiques dans le canton de Genève*, 1841, p. 41 (2), 1849, I, p. 74, 76; MASSÉ, *Essai sur les enceintes*, p. 56 et 95, note 32; RIMOND, *Récits et souvenirs sur Genève*, de 1840 à 1860, p. 12; PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, p. 118; DOUMERGUE, *La Genève calviniste*, p. 123 et note 8.

Vues de la porte: RIMOND, *l. c.*; PERRIN, *l. c.*; *Nos Anciens et leurs œuvres*, 1909, p. 49.

Au Musée d'Art et d'Histoire, salle du Vieux-Genève, petite reconstitution de cette porte.

637. — 697. — Provenance: Genève. Petit fronton qui surmontait des armoiries officielles, disparues; on distingue encore JHS dans le soleil et la devise genevoise « Post Tenebras Lux ».

638. — 76. — Provenance inconnue. Console aux armes de Genève.

639. — 188. — Ecusson en molasse avec armes de Genève, trouvé en 1871 dans la cave d'une maison faisant l'angle E. de la place du Rhône avec la place de Longemalle.

640. — Ecusson aux armes de Genève, provenant de l'ancienne hôtellerie de la Coupe, « dont la démolition a enrichi notre Musée de la plus ancienne clef et l'aigle sculptée sur la pierre ». Nous ne savons si ce document doit être identifié avec un des n^{os} précédents.

BLAVIGNAC, *Hist. des enseignes*, p. 62.

641. — 777 (moulage). — Panneau rectangulaire en bois, sculpté en relief, encastré à Bossey¹, au pied du Salève, dans le bâtiment dit « Ferme de l'Hôpital », propriété de M. Besson. Armoiries de Genève, avec la date MDCCXII. Haut. 0,51; long. 0,33.

642. — 776 (moulage). — Panneau rectangulaire en bois, sculpté en relief, encastré à Bossey, au pied du Salève, dans le même bâtiment (sur la façade, au-dessus de l'entrée de la cuisine, sur la galerie). Il était fixé jadis, au dire du propriétaire, sur les anciens pressoirs de l'Hôpital. Deux autres panneaux analogues auraient été vendus. Clef et aigle; date 1769; initiales, en haut ILP CM, en bas JA DA. Long. 0,83; haut. 0,44.

G. FATIO, *En Pays genevois*, 1926, p. 65 sq.

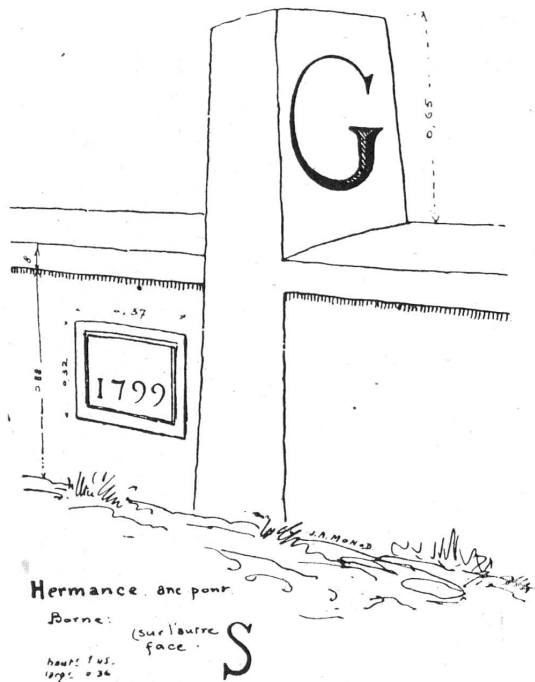
643. — 769. — Borne-frontière en roche, dépôt de l'Eglise nationale protestante de Genève. Elle était conservée jusqu'en 1926 dans la crypte du temple Saint-

Gervais, depuis une date indéterminée; elle n'a pas été trouvée lors des restaurations du temple exécutées au début du XX^e siècle, mais antérieurement déjà.

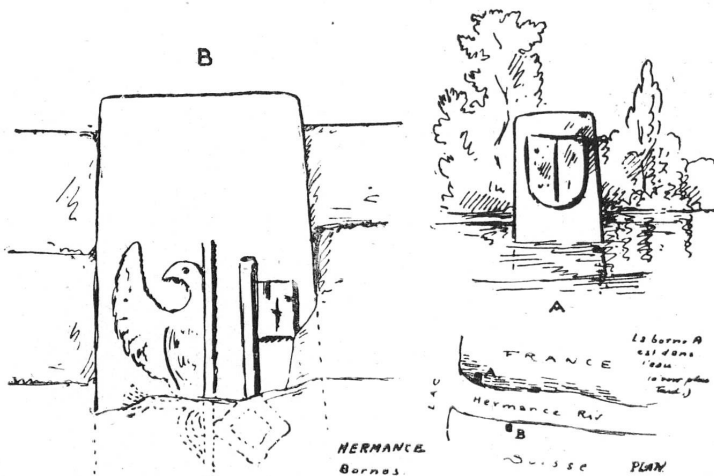
D'un côté sont sculptées en relief les armes de Berne, de l'autre celles de Genève.

Selon les indications aimablement fournies par M. J.-J. Monnier, cette borne doit appartenir à l'élargissement des Franchises conclu entre Genève et Berne en 1536, dont le procès-verbal fut signé le 23 mai 1538. Les Franchises, très peu étendues sur la rive droite du Rhône, furent reportées à cette époque au périmètre actuel du Petit-Saconnex, où 11 bornes furent plantées du Rhône au lac. Ce bornage sépara plus tard Genève et la France, depuis 1601, où le pays de Gex passa à Henri IV, jusqu'à la formation du Département du Léman en 1798¹. Comme cette borne ne porte pas de numéro, il n'est pas possible d'en déterminer l'emplacement primitif.

Genava, V, 1927, p. 10.



Borne-frontière. Hermance.



Borne-frontière. Hermance.

644. — 531. — Borne frontière, trouvée en 1919, en amont du Pont Bochet, sur les rives de la Seymaz. Elle porte sur un côté les armes de Genève et la date 1754; sur un autre, les armes de Sardaigne (aigle); sur un troisième, le n° 64.

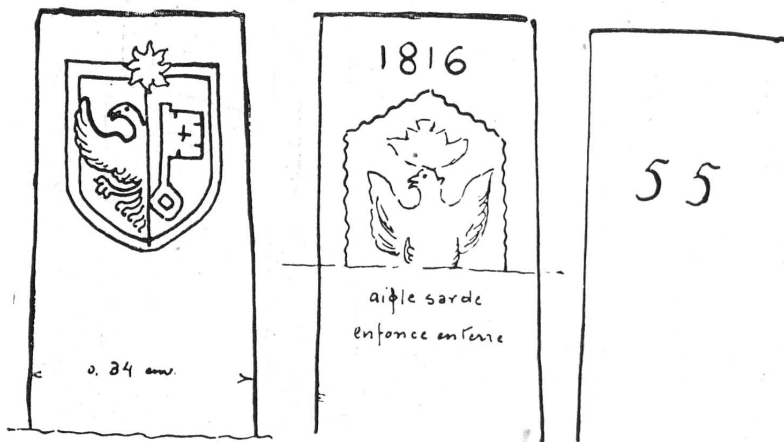
Compte rendu du Musée pour 1919, p. 40.

Nous devons encore les indications suivantes à l'obligeance de M. J.-J. Monnier. Le traité de Turin du 3 juin 1754 augmenta le territoire genevois vers l'est, en y adjoignant le territoire actuel de Chêne-Bougeries,

¹ Cf. aux Archives d'Etat, une contestation survenue au XVIII^e s., sur l'emplacement de la borne n° 2, voisine de Châtelaïne. P. hist., n° 4766.

de Cologny et de Vandœuvres. La nouvelle délimitation passa par la Belotte, La Capite, Miolans, le chemin dit des Princes, et rejoignit la Seymaz au Pont Bochet. A cette occasion, 91 bornes furent plantées ¹.

C'est à cette date que fut donc placée la borne 64. Le procès-verbal du 1^{er} février 1755 en désigne comme suit l'emplacement: « Dès la 63^{me} borne, tirant



Borne-frontière. Perly.

au midi, déclinant un peu au couchant et en droite ligne, en suivant le susdit chemin jusqu'à la 64^{me} borne marquée aux armes de la République; et élevée sur un piédestal qui a un gros fondement polité et grillé, planté du côté du couchant du pont Bochet et au nord du ruisseau de la Seymaz, lequel commence à cet endroit; à faire la division des territoires des deux Etats, distante de cinq trabucs un pied de la 63^{me} borne.»

Après 1792, lors de la réunion de la Savoie à la France et de la formation du département du Mont-Blanc, la borne servit de limite jusqu'à l'annexion de Genève à la République française en 1798.

C'est du côté de l'est et du sud-est que le territoire genevois a varié le plus souvent d'étendue. On peut distinguer quatre étapes dans son développement:

1. Au moyen âge, la frontière fut celle des anciennes Franchises par le Trainant, Frontenex, Grange-Canal, les chemins de la Chevillarde et du Velours, rejoignant l'Arve au sud de Champel ².

¹ Procès-verbal du 1^{er} février 1755, Archives de Genève, P. hist. 4810.

² L. BLONDEL, *Les Faubourgs de Genève au XVe siècle*, p. 17.



Borne-frontière. Moillesullaz.



2. En 1536, après l'occupation bernoise, les Franchises furent élargies, englobant une partie des communes de Cologny et de Chêne-Bougeries, et la frontière fut reportée du nant du Coing près du lac au pont de Chêne sur la Seymaz, qui forma jusqu'à l'Arve la nouvelle délimitation ¹.

3. Le traité de Turin du 3 juin 1754, dont il a été question.

4. La dernière extension est la frontière actuelle, de l'embouchure de l'Hermance à celle du Foron dans l'Arve ², par le traité de Turin de 1816. Il subsiste plusieurs bornes de cette délimitation, le long de la frontière entre Hermance et Chêne ³.

645. — Borne-frontière, dans la propriété de M. A. Mottu, à Avully, canton de Genève. D'un côté, les armes de Genève et la date 1754; à l'opposé, les armes de Sardaigne et une croix aux branches incurvées; sur un troisième côté, le chiffre 20. Cette borne appartient, comme le n° 644, à la délimitation du territoire genevois issu du traité de Turin en 1754 (délimitation de la Champagne, se trouvant sur la route, aujourd'hui rectifiée, de Chancy à Valleiry).

G. FATIO, *En pays genevois*, pl. 6, p. 30.

M. J. J. Monnier, à qui nous devons les renseignements précédents, s'est spécialement occupé du bornage officiel du canton de Genève et prépare un mémoire sur ce sujet ⁴.

646. — A Genthod, dans la propriété Bouille, près de la gare, borne-frontière, trouvée probablement à Vireloup. Sur la face antérieure, les armes de Genève (aigle et clef); sur le revers, fleur de lys effacée; sur le côté droit, la date 1750 et le numéro 15. Note de M. J. Monod.



N° 645. — Borne-frontière. Avully.

¹ Traité du 7 août 1536 entre Genève et Berne, procès-verbal de délimitation du 23 mai 1538, avec plantation de 8 bornes.

² Traité de Turin du 16 mars 1816 et procès-verbal de délimitation du 20 octobre 1819, avec 115 bornes, de 9 (Arve et Foron) à 213 (Hermance-lac).

³ Ex. au hameau le Château, près Jussy, maison Annen, les montants de deux fenêtres et d'une porte sont formés par d'anciennes bornes; on y distingue encore les lettres S (Sardaigne) et G (Genève), et les chiffres 86, 101. A Cara, à la bifurcation du chemin longeant la frontière, borne aux armes de Genève et de Sardaigne et la date 1816. Une borne analogue, un peu plus loin sur la route, avant le passage à niveau du chemin de fer, à Ville-la-Grand. A Cara encore, près du bâtiment de la douane; à Moillesullaz, près de la douane suisse, etc.

⁴ Comm. de M. Monnier sur « Les frontières du Canton de Genève », à la Société d'hist. de Genève, 1921; *Bull. Soc. Hist.*, IV, p. 382.

646 bis. — 796. — Armes de Genève, sculptées en relief sur un bloc en roche, avec couronnement mouluré indépendant. Etaient encastrées jusqu'en 1927 dans un mur de la propriété de Morsier à Plonjon. Provenance inconnue. Don de la famille de Morsier, en souvenir de MM. Eugène-Alexandre et Henri-Alexandre de Morsier.

ARMOIRIES D'AUTRES CANTONS ET DE L'ÉTRANGER.

Berne, Vaud, Valais.



N° 645. — Borne-frontière. Avully.

647. — A Versoix, dans la propriété de M. Perrot-Revilliod, à la frontière des cantons de Genève et de Vaud (commune de Mies), près du bord du lac. Borne cylindrique en pierre, haute de 3 m. 30, d'un diamètre maximum de 0,60, avec base moulurée de 1 m. de diamètre, terminée en haut par une boule. Sur la face S., les armes de Savoie avec ses diverses partitions (cf. les armoiries d'Hermance, n° 653). Sur la face N., en haut, trois écussons, avec deux ours comme tenants, l'un avec l'aigle impériale, les deux autres, martelés, aux armes de Berne; en bas, un médaillon circulaire, avec la date 1573, au-dessus duquel les initiales R.H.V.I., et au-dessous duquel la date 1570, retournée. La base, qui a été taillée à part, et sur laquelle se raccorde le fût, porte l'inscription circulaire en lettres romaines: MICHI.ABSIT. GLORIARI.NISI.IN.CRUCED.M.NRI.IHS. CHRISTI.AD.GALATAS.6. « A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de notre Seigneur Jésus-Christ » (épître aux Galates, VI, 14). Des encoches, l'une en forme de I, à droite de la date 1573, l'autre, moins régulière, mais sur la même ligne verticale, à gauche du mot NISI, ont eu une destination qu'il est pas possible de préciser.

Cette borne, qui délimitait les terres de Berne et de Savoie, porte les témoignages de divers remaniements. Il semble qu'à l'origine le fût seul utilisé montrait la date 1570 dans sa position normale. En 1573, on le renversa, on le retaila de manière à lui donner la forme et le fruit actuels, l'on sculpta dans son épaisseur les armoiries en relief de Berne et de Savoie, avec la

date 1573, et on le dressa sur le piédestal avec l'inscription. La République Helvétique Une et Indivisible y plaça ses initiales à la fin du XVIII siècle.

Journal de Genève, 2 juillet 1927.

648. — A Céligny-Crans, sur la route Lausanne-Genève. Borne-frontière. 1) G.; 2) G. et n° 59; 3) 1728 et au-dessous RH UN. I (République helvétique une et indivisible); 4) R.H. et au-dessous 1726.

649. — A Céligny-Crans. Deux bornes frontières semblables. 1) face lac 1824; 2) face Jura n° 58 (sur l'autre n° 57); 3) face Nyon, CV (canton de Vaud); 4) face Genève CG (canton de Genève).

650. — A Crans, près du pont. Borne-frontière cylindrique. « 8 lieues de Lausanne à Genève », et le chiffre 3.

Les armoiries bernoises sont aussi sculptées sur la borne-frontière de l'église Saint-Gervais, précédemment décrite (n° 643).

651. — 430. — Provenance inconnue. Ecusson du Valais, surmonté d'un motif sculpté, représentant un chasseur de chamois.

Nos Anciens, 1915, p. 98, note 180.

Sardaigne.

652. — L'aigle sarde orne plusieurs bornes-frontières mentionnées plus haut (nos 644, 645).

Savoie.

Aucun document lapidaire ne conserve plus à Genève même les armes de Savoie. De bonne heure en effet les Genevois ont éliminé cet emblème de la souveraineté que le duc de Savoie s'arrogeait à tort sur leur cité.

En 1519, Charles III de Savoie fait placer la croix blanche de



N° 653. — Hermance. — Armes de Savoie.

Savoie sur la porte du Château de l'Ile¹; elle est enlevée et jetée dans le Rhône en 1527. « La nuit du 5 jour d'août tomba la pierre où était la croix blanche taillée du dit duc de Savoye, laquelle il avait fait poser environ 9 ans au portail de l'île où se soutient le pont-levis sur lequel pont; la dite pierre tombant rompit le pont et

¹ *Mém. Soc. Hist.*, VII, 1849, p. 87-9, BLAVIGNAC.

tomba en l'eau»¹. En 1527, le duc reproche aux Genevois d'avoir forcé une cure en Chablais, rompu ses armes, les avoir remplacées par celles de l'évêque de Genève². En 1531, il les accuse à Berne d'avoir arraché ses armes à Gaillard et peint les leurs³, etc.

Dans la campagne genevoise, nous connaissons les documents suivants :

653. — 678 (moulage). — Clef de voûte de l'église d'Hermance. Ecusson avec la date 1679 et les armes de la maison de Savoie. « Ce n'est plus la croix toute seule, mais les partitions nombreuses diversement réunies dans l'écu à partir de Victor Amédée I : écartelé au 1 de Chypre, au 2 parti de Westphalie et de Saxe, au 3 parti de Chablais et d'Aoste, au 4 parti de Genevois et de Montferrat, sur le tout l'écu de la Savoie propre; l'écu ovale est sommé de la couronne ducale, entouré du collier de l'Annonciade et supporté par deux lions ».

Le millésime est celui de la construction des voûtes de l'église.

MAYOR, *L'église d'Hermance, L'ancienne Genève*, 1896, p. 68, p. 74, fig.; sur l'église en général, p. 61 sq.

654. — Versoix, borne frontière de 1573, précédemment décrite, aux armes de Berne et de Savoie (n° 647).

France.

655. — Les armes de France, placées en 1680 sur l'hôtel du résident (Grand'-Rue, 11), sous le deuxième résident Dupré⁴, enlevées lors des troubles de 1782⁵, multipliées pendant l'annexion, ont toutes disparu.

656. — A l'angle du Bastion Bourgeois, construit en 1668, on voyait jadis une pierre portant un crocodile, armes de la ville de Nîmes. Elles rappelaient que ce bastion avait été édifié grâce aux dons des églises de France, surtout de Nîmes.

DOUMERGUE, *Guide*, p. 89; G. FATIO, *Genève et les Pays-Bas*, 1928, p. 88

ARMOIRIES PRIVÉES.

Un grand nombre d'armoiries de particuliers sont sculptées sur les dalles funéraires précédemment décrites, auxquelles nous renvoyons⁶.

¹ *Journal du syndic Jean Balard*, Mém. Soc. Hist., X, 1854, p. 127; la plainte du duc est repoussée, p. 132-3, 137, 146, 163, 312; GALIFFE, *Matériaux*, 1830, II, p. 511, 518, 521; *Mém. Soc. Hist.*, XI, 1859, p. 324; X, 1854, p. XXIV, XLII; DE LA CORBIÈRE, p. 110.

² GALIFFE, *Matériaux*, II, 1830, p. 518, 522.

³ *Journal de Jean Balard*, Mém. Soc. Hist., X, 1854, p. 326; BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève* (2), II, 1874, p. 151-2.

⁴ *Mém. Soc. Hist.*, XIX, 1877, p. 2-3.

⁵ *Bull. Institut national genevois*, VI, 1857, p. 222, 228. « Il (le résident de France) fit descendre par un de ses domestiques les armoiries du roi, qu'il reçut chapeau bas et il les emporta. »

⁶ *Genava*, V, 1927, p. 191 sq.

EDIFICES RELIGIEUX.

657. — 72. — Pierre rectangulaire avec un écu en relief dans un quadrilobe, provenant de l'ancien Evêché¹. L'écu, que traverse une bande chargée de trois dauphins, est surmonté d'une croix dite archiépiscopale.

Au temps de Flournois, qui mentionne cette pierre, les couleurs étaient encore distinctes: « Dans la muraille de l'Evêché tout proche du temple de Saint-Pierre se voyent ces armes: de gueules à la bande d'or chargée de trois dauphins d'azur, à une bordure engreslée et une croix archiépiscopale derrière l'écu. Frison en sa *Gallia purpurata* nous apprend qu'elles sont de Jean de la Rochetaillée, évêque de Genève en 1418. ».

Ce sont, en effet, les armes de Jean de Pierre-Scize, qui fut évêque de Genève de 1418 à 1422, puis fut nommé à l'archevêché de Rouen en 1423 et mourut en 1436.



N° 657. — Armes de Pierre-Scize.

Suivant divers auteurs, il aurait fait réédifier l'ancien palais épiscopal de Genève, détruit lors de l'incendie de 1430, donc après son départ de Genève, et c'est à cette circonstance qu'il faudrait attribuer la présence de ses armes à l'Evêché².

DE LA CORBIÈRE, *Antiquités de Genève*, ms., p. 83, 111; FLOURNOIS, ms.; *Mém. Soc. d'hist.*, I, 1841, p. 206 sq.; VII, 1849, p. 51-52; FAZY, *Catal.*, p. 42, n° 72 (la pierre n'est point en grès rouge, comme le prétendent ces deux auteurs, mais en molasse de Genève); BLAVIGNAC, *Armorial genevois*, p. 250 et note 1; *Nos Anciens*, 1915, p. 102.

Ce personnage aurait aussi réédifié, après l'incendie de 1430, l'église de Saint-Germain, où l'on voit ses armes et son prétendu monogramme (cf. n° 670-1, 674)³.

658. — 122. — Clef de voûte, jadis encastrée au-dessus de la porte d'une maison, rue du Vieux-Collège, 3, et donnée par veuve Melerio en 1868. Entre les branches de la croix, deux têtes, dont l'une est barbue et l'autre imberbe, alternent avec deux écus⁴. L'un d'eux porte d'azur au gonfanon d'or; l'autre, de Genève, porte d'or à la croix d'azur évidée du champ. XV^e siècle.

¹ Sur cet édifice, W. DEONNA, *Que deviendra l'ancienne prison de l'Evêché*, 1916.

² Sur Jean de Pierre-Scize, cf. encore BLAVIGNAC, *Armorial genevois*, p. 249, pl. XXX, n° 2 (armoiries); GALIFFE, *Armorial* (1^{re} éd.), pl. 3; DOUMERGUE, *La Genève calviniste*, p. 302.

³ *Mém. Soc. Hist.*, VII, 1849, p. 58, pl. XXIX, XXX, 1.

⁴ Cf. un motif analogue, à la cathédrale de Neuchâtel, *Mitt. Ant. Gesell. Zurich*, V, 1852, pl. XXXV, IV; XXXVI, VI; XVII, 2.

Cette pierre, étant donné le lieu de sa découverte, provient assurément d'une chapelle du couvent de Rive, auquel appartiennent sans doute aussi d'autres fragments, en particulier une clef de voûte avec ornementation analogue (n° 310)¹.

Galiffe suppose que cette pierre provient de la chapelle de Savoie au couvent de Rive, qui contenait les tombeaux de plusieurs princes et princesses de la maison de Savoie et qui fut détruite en 1534. Mais il admet à tort, avec d'autres antiquaires (de la Corbière²), que l'écusson au gonfanon est celui du cardinal Robert de Genève, l'antipape Clément VII, et plutôt que de reconnaître dans l'autre les « points équipollés », ou, plus exactement, la croix évidée de la maison de Genève³, il prétend que ces cinq rectangles en relief ont la forme de petits écussons, ce qui est tout à fait erroné, et songe aux armes de Portugal. Blavignac reconnaît sur cette pierre les armes de Boulogne et de Genevois, et rappelle que Mahaut de Boulogne, veuve d'Amé III de Genevois, fit usage d'un sceau parti au premier de Genevois, et portant au second un gonfanon à trois pointes. Mahaut de Boulogne, comtesse de Genevois, dans son testament de 1396, choisit comme lieu de sa sépulture l'église de la Bienheureuse Vierge Marie à Annecy, où repose son époux Amédée. Mais elle demande que son cœur soit enseveli dans l'église des Frères Mineurs de Genève, auprès d'Agnès de Chalon, précédente comtesse de Genevois, mère d'Amé III : « Cor vero nostrum volumus portari et intumulari in ecclesia Fratrum Minorum Gebennarum ordinis sancti Francisci, in tumulo domine Agnecis de Scablione, quondam ante nos Gebennarum comitis. » La clef de voûte appartiendrait à la chapelle de cette sépulture, placée sous l'invocation de la Sainte Vierge et concédée par les frères mineurs de Genève à Mahaut de Boulogne, en récompense des bienfaits qu'ils en avaient reçus par acte de 1351. M. Ganz, constatant que le gonfanon à trois anneaux apparaît dans les armoiries des comtes



N° 658. — Armes de Boulogne et de Genevois.

¹ BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XVe siècle*, p. 103.

² « Dans l'allée de la maison Siordet... l'on y voit une pierre où sont les armoiries des comtes de Genevois, avec une tiare à triple couronne, ayant deux anges pour support et à côté une autre pierre où sont représentées des têtes de mort. Ces deux pierres étaient au même endroit avant que de bâtir la maison. Ce ne peut être que Clément VII (il s'appelait Robert de Genève), qui a été le seul pape de cette famille et que l'on ne reconnaît que pour antipape. Il est mort et a été enterré à Avignon, en 1394. Il faut qu'il ait été bienfaiteur de ce couvent. » DE LA CORBIÈRE, ms.

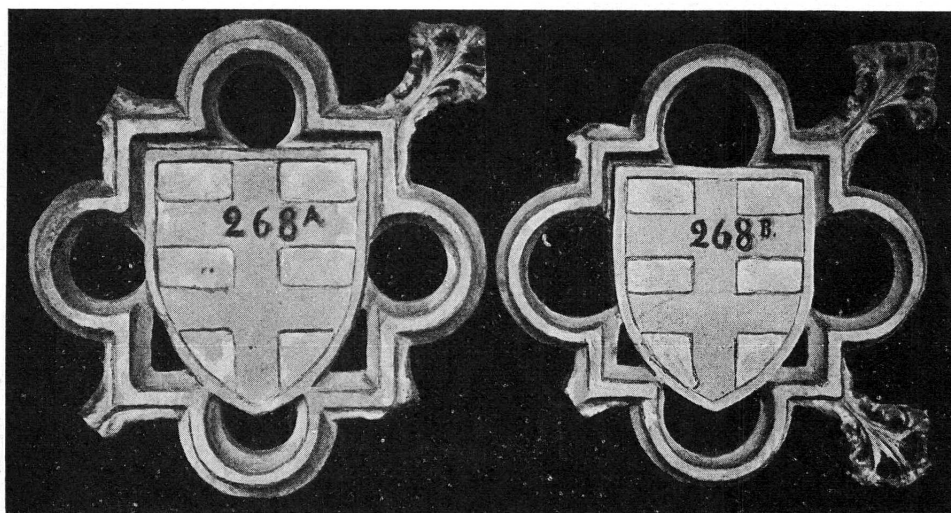
³ GALIFFE, *Armorial* (1^{re} éd.), pl. 2, 17.

de Montfort et de Werdenberg, reconnaissait ici sans raison l'union des armes de Genevois et de Montfort¹.

DE LA CORBIÈRE, p. 28; ARCHINARD, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, p. 91-2; BLAVIGNAC, *Mém. Soc. d'hist.*, VII, 1849, p. 98-9, p. 99, note 1; VIII, p. 304; GALIFFE, *Genève hist. et arch.*, p. 236, note 4, p. 274, fig.; GANZ, *Archives héraldiques suisses*, XI, 1897, p. 32, fig. 1; BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XVe siècle*, 1919, p. 103, note 2; *Nos Anciens*, 1915, p. 104, fig. 42; CHOISY, *Notes sur le Couvent de Rive*, Etrennes genevoises, 1928, p. 8.

659. — 268. A.B. — Deux quadrilobes de style gothique, contenant chacun un écu aux armes du cardinal Jean de Brogny² « d'azur à la croix double de gueules qui est à enquérir, à la bordure d'or ». Ces sculptures ornaient la chapelle des Macchabées à Saint-Pierre, construite en 1406 par ce personnage³.

Genava, II, 1924, p. 298, 299, fig. 5.



N° 659. — Armoiries de Brogny.

660. — 268 C. — Un quadrilobe, qui devait contenir aussi les mêmes armoiries, disparues; on aperçoit encore un chapeau cardinalice. Même provenance que précédemment.

661. — 185 A.B. (hangar de la cathédrale Saint-Pierre). — Deux dalles en molasse avec les armoiries du cardinal de Brogny. Elles se trouvaient en 1870 dans un dépôt à Saint-Pierre, et proviennent de la chapelle des Macchabées.

Genava, II, 1924, p. 299.

¹ *Mém. Soc. Hist.*, XXIII, 1888-94, p. 168 sq. Sur les armoiries de Montfort et de Werdenberg, *Archives hérald. suisses*, XXVII, 1913, p. 113, fig. 59; G. v. W., *Die Grafen von Montfort und von Werdenberg*, Indicateur d'antiquités suisses, 1867, p. 21 sq.; *Mitt. Antiquar. Gesell. Zurich*, VI, 1849, pl. I; XXI, 1881, p. 163, fig., pl. IV, 7, 6, 10.

² GALIFFE et GAUTIER, *Armorial genevois*, pl. 1, p. 6.

³ Sur cette chapelle, *Genava*, II, 1924, p. 297 sq.

Ces armes ont été remplacées par des copies modernes sur les murs de la chapelle, lors des restaurations.

662. — 798. — Salle du Vieux-Genève, moulage. Clef de voûte : dans un quadrilobe, armoiries de Brogny, provenant de la chapelle des Macchabées, Saint-Pierre, XV^e siècle.

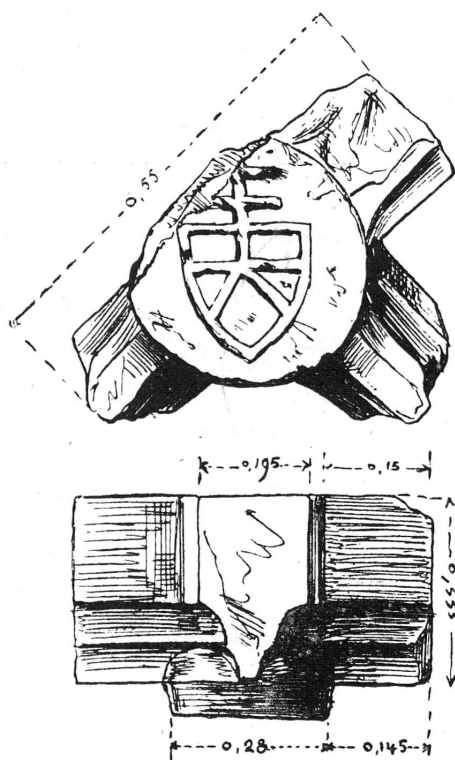
663. — 799 et 800. — Salle du Vieux-Genève, moulages. Clefs de voûtes ; médaillons circulaires, à décor de feuillage, contenant les armes de Brogny, provenant de la chapelle des Macchabées, Saint-Pierre, XV^e siècle.

664. — Les armes du cardinal de Brogny se voient aussi sur la porte de l'ancienne chapelle des Macchabées, actuellement à la sacristie de Saint-Pierre ¹ ; sur l'encadrement d'un des volets du retable de Conrad Witz ², au Musée d'Art et d'Histoire ; à l'Eglise des Dominicains d'Annecy, fondée par lui en 1422 ³ ; sur le sceau de l'official de 1425 ⁴, etc.

665. — 71. — Clef de voûte avec naissance de trois arcs gothiques, découverte en 1840, lors de la démolition de l'ancien Evêché. Nous n'avons pas retrouvé ce fragment au Musée, et nous en donnons le dessin, relevé en 1887 par M. Mayor. XV^e siècle. Ecu coupé d'un trait et chargé d'une croix latine au pied fourcheté.

Les armes seraient, selon certains auteurs (de la Corbière, Galiffe) ⁵, celles de de l'évêque Bernard Chabert, mort en 1235.

Toutefois Blavignac a remarqué avec raison qu'elles ont de grandes analogies avec les marques de commerçants, et que, sculptées quelque deux siècles après la mort de l'évêque, elles n'ont sans doute aucune relation avec lui. Aussi M. J. Mayor a songé à celles d'un marchand, Clément Pontex, mentionné dans l'Obituaire des Macchabées ⁶ ; c'est lui qui aurait fait élever le chœur de Notre Dame la Neuve. La pierre provenant de l'Evêché doit être originaire de cette église. En effet, l'église Notre-Dame la Neuve, aujourd'hui temple de



N° 665. — Armoiries indéterminées.

¹ *Bull. Soc. Hist.*, I, p. 97 ; *Mém. Soc. Hist.*, VIII, p. 16 ; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 275-6 ; C. MARTIN, *Saint-Pierre*, p. 177.

² MAYOR, *L'ancienne Genève*, 1896, p. 89, fig. 35.

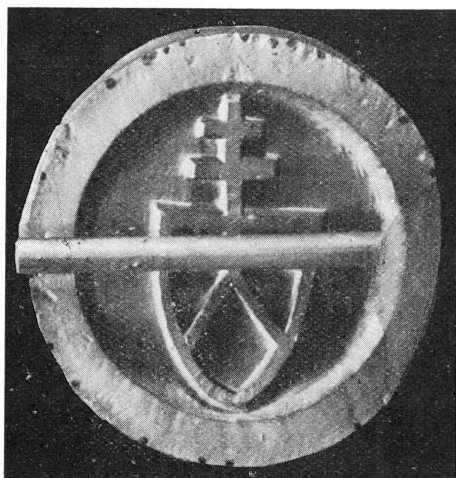
³ *Mém. Soc. Hist.*, VII, 1849, p. 54.

⁴ *Ibid.*, p. 55.

⁵ Sur ce personnage, *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, 2^{me} partie, p. 101, note 1 ; VII, 1849, p. 38-9.

⁶ Pierre Pontex, propriétaire d'une maison à la Taconnerie, n° 8, *Nos Anciens*, 1914, p. 124.

l'Auditoire, montre les mêmes armes plusieurs fois répétées en clefs de voûte et culs de lampe. Le fait qu'elles y sont soutenues par des anges ne présume rien en faveur d'un ecclésiastique, comme on l'a parfois pensé. L'argument d'Archi-



N° 666 a. — Armoiries indéterminées.



N° 666 b. — Armoiries indéterminées.



N° 666 c. — Armoiries indéterminées.



N° 666 d. — Armoiries indéterminées.

nard — qu'il est moins probable que l'on vit aux voûtes d'une église les armes d'un commerçant que celles d'un évêque — est sans valeur, les laïques ayant souvent mis leurs armoiries aux voûtes des chapelles qu'ils fondaient ou répa-

raient. La présence de ces armoiries a fait penser que Bernard Chabert fut le fondateur de cette église.

BLAVIGNAC, *Mém. Soc. Hist.*, I, p. 216 sq., n° 11; VII, p. 39; *Id.*, *Armorial genevois*, s.v. Bernard Chabert; GALIFFE, *Genève hist. et arch.*, p. 206, fig.; *Id.*, *Armorial*, 1859, pl. 2; DEONNA, *Que deviendra l'ancienne prison de l'Evêché*, 1916, p. 12; ARCHINARD, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, 1864, p. 205; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 295.

666. — Temple de l'Auditoire, anciennement église Sainte-Marie la Neuve, ou Notre-Dame la Neuve ¹. Les armes précédentes se voient dans cet édifice aux emplacements suivants (XV^e siècle):

a) Clef de voûte dans la nef, première travée: écusson isolé.

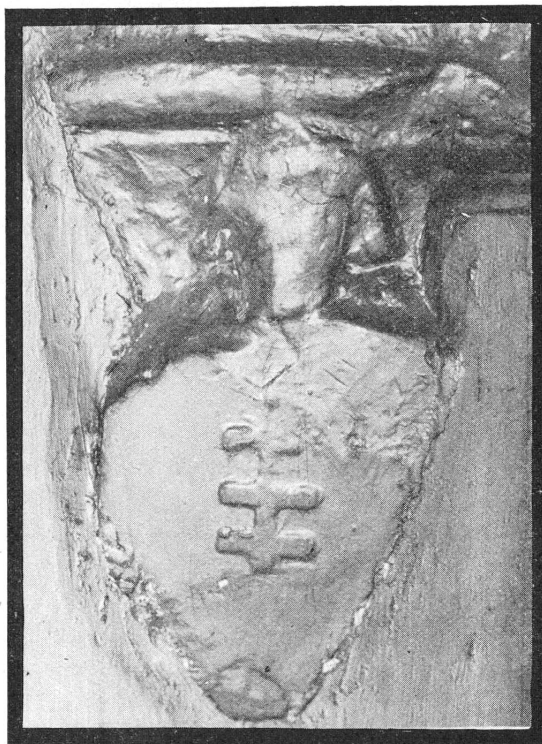
b) Clef de voûte du chœur: écusson tenu par deux anges debout.

c-d) Dans la nef, à droite et à gauche du chœur: deux culs de lampe à la retombée des ogives. Ecusson tenu à deux mains par un ange.

DE LA CORBIÈRE, ms., p. 80-1; ARCHINARD, *op. l.*, p. 203; BLAVIGNAC, *Les écussons coloriés du temple de l'Auditoire*, comm. Soc. Hist., 1845; *Mémorial*, p. 64; *Mém. Soc. Hist.*, VII, 1849, p. 39 (BLAVIGNAC); GALIFFE, *Genève hist. et arch.*, p. 206, fig. (notre n° d); DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 342; G. FATIO, *Genève à travers les siècles*, 1900, p. 40, fig.

667. — Temple de l'Auditoire, anciennement Notre-Dame la Neuve, dans la troisième chapelle à gauche, cul de lampe à la retombée de l'ogive: ange tenant à deux mains un écu chargé d'une croix à triple traverse, motif quelque peu différent du précédent, et ne pouvant être attribué au même personnage. XV^e siècle.

668. — Temple de l'Auditoire, anciennement Notre-Dame la Neuve: clef de voûte de la première chapelle à gauche. Médaillon circulaire: dans la bordure, feuilles de chêne que séparent quatre lacs de Savoie; au milieu, écu aux armes d'Orsières ²: de gueules au griffon d'or tenant dans ses pattes une tour d'argent ouverte et ajourée de sable.



N° 667. — Armoiries indéterminées.

¹ Sur cette église: *Indic. Ant. suisses*, 1884, p. 102 (Rahn), référ.; *Indicat. d'hist. suisse*, IX, 1902-5, p. 329 (BESSON); ARCHINARD, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, p. 202 sq.; G. FATIO, *La Taconnerie, Nos Anciens*, 1914, p. 75 sq.

² GALIFFE, *Armorial genevois*, 1859, pl. 20.

669. — Temple de l'Auditoire, anciennement Notre-Dame la Neuve. Clef de voûte de la troisième chapelle à gauche. Médaillon avec écu aux armes du chanoine Jean Marie, fondateur de cette chapelle: d'azur semé de fleurs de lys d'or, au sautoir de



N° 668. — Armoiries d'Orsières.



N° 669. — Armoiries du chanoine Jean Marie.



N° 670. — Temple de l'Auditoire.

gueules chargé de 4 coquilles d'argent et en cœur d'une étoile à 6 raies du même; cimier, une tête de Maure¹.

Sur ce personnage (+ 1451), et sur son épitaphe jadis à l'Auditoire, actuellement au Musée d'Art et d'Histoire, cf. n° 446.

Nous mentionnons ici quelques sculptures décoratives de la même église (cf. n° 397) :

Cul de lampe, à la retombée des ogives, première chapelle à gauche, tête masculine barbue. XV^e siècle.

Au même endroit, même disposition, buste d'un ecclésiastique. XV^e siècle.

G. FATIO, *Genève à travers les siècles*, 1900, p. 41, fig.

Au-dessus du premier pilier à droite de la nef (accès par la galerie), équerre et hache gravées. XV^e siècle (cf. à la Madeleine, n° 397).

¹ GALIFFE, *Armorial genevois*, 1859, pl. 18.

670. — 4951 (moulage, salle du Vieux-Genève). — Eglise Saint-Germain ¹, chapelle à gauche, clef de voûte: ange tenant des deux mains un écu chargé d'un P en minuscule gothique que surmonte une croix patriarcale. Cet emblème se voit fréquemment sur des filigranes de papiers, et n'y a pas reçu d'explication ². Rien ne permet de croire, comme le suppose Fleury, que cet écusson concerne l'évêque Jean de Pierre-Scize, évêque de Genève de 1418-1422, après sa promotion au siège de Rouen, c'est-à-dire entre 1423 et 1436, bien que les armes de cet ecclésiastique se voient dans cette église. XV^e siècle (cf. un motif analogue au temple de St-Gervais, n° 686).

FLEURY, *Notice sur l'église et la paroisse de Saint-Germain à Genève*, 1866, p. 8.

671. — Eglise Saint-Germain. Dans une chapelle à gauche, clef de voûte avec l'écusson de l'évêque Jean de Pierre Scize (+ 1436); de gueules à la bordure engrelée d'or, à la



Temple de l'Auditoire.



N° 672. — Eglise St-Germain.

bande du même, brochant sur le tout, et chargée de 3 dauphins de sable, chacun en barre. XV^e siècle (cf. n° 657).

FLEURY, *op. l.*, p. 7.

672. — 4952 (moulage, salle du Vieux-Genève). — Eglise Saint-Germain. Cul de lampe contre le pilier qui sépare le chœur de la sacristie: ange tenant des deux mains un écu chargé de trois pommes de pin, deux en chef et une en pointe. Armoiries Pinella, Pinelli, de Genève: de gueules à 3 pommes de pin renversées d'or.

673. — Eglise Saint-Germain, sacristie. Clef de voûte: ange grossièrement sché-

¹ Sur l'église Saint-Germain, *Genava*, V, 1927, p. 111, et n° 344.

² BRIQUET, *Les filigranes*, III, 1907, p. 454; DEONNA, *Marques genevoises de propriété*, Mélanges en l'honneur de M. Leite de Vasconcellos, 1928.

maté, tenant un écu avec trois losanges. Armoiries Messier, famille de Savoie ¹, bourgeois de Genève dès 1420. Mêmes armoiries sur une maison de la Grand-Rue (n° 736).

FLEURY, *op. l.*, p. 9.



N° 673. — Eglise St-Germain. Armoiries Messier.

674. — Eglise Saint-Germain. Première travée à gauche de l'entrée, côté N, près de l'orgue. Clef de voûte: ange debout tenant des deux mains un écu à la bande chargée de trois grelots (?) ou gourdes (?). Ce ne sont point, comme le pense Fleury, des « vannets », qui pourraient être ceux de la famille Vandel; ce ne peuvent être non plus les armes de Jean de Pierre-Scize, comme le dit Blavignac (cf. n° 671). XV^e siècle.

675. — Eglise Saint-Germain. Deuxième chapelle à gauche (chapelle St-François). Deux culs de lampe: ange tenant un écusson dont les meubles ont disparu. XV^e siècle.



N° 674. — Eglise St-Germain.



N° 675. — Eglise St-Germain.

¹ GALIFFE, *Armorial genevois*, 1859, pl. 19; GALIFFE ET GAUTIER, éd. 1896, pl. 25, p. 22, 58, d'azur à trois losanges d'or.

676. — Eglise Saint-Germain. Deuxième chapelle à gauche. Clef de voûte: ange tenant des deux mains un écusson dont les meubles ont disparu. XV^e siècle.

Mentionnons encore d'autres éléments décoratifs de cette même église:

677. — 4949 (moulage, salle du Vieux-Genève). Clef de voûte de la nef, couronne de feuilles de vigne et de grappes. XV^e siècle.

678. — 4950 (moulage, salle du Vieux-Genève). Clef de voûte de la nef, au-dessus de l'orgue. Evêque bénissant. XV^e siècle. Cf. n° 344.

679. — 219-227 (616-209). — Temple de la Madeleine ¹. Fragments d'architecture ornés d'écus, et grand écu, provenant d'une chapelle de cette église. A cause de ces armes, au cheval harnaché et caparaçonné passant sur une terrasse, avec en cimier un ange armé du glaive, la chapelle était désignée sous le nom de « chapelle de la Mule ». Les érudits genevois, pour expliquer leur présence, ont pensé que la chapelle avait été fondée au XV^e siècle par le propriétaire de l'hôtellerie voisine de la Mule, d'origine très ancienne, située sur la place de la Madeleine. En réalité, de récentes recherches ont permis d'élucider le problème. Ces armes parlantes sont celles de la famille Destri ou Destruz, et l'ange au glaive est saint Michel, en l'honneur duquel la chapelle fut fondée en 1455 par la veuve de Jean Destri, son fils Philibert et sa fille Peronette. Philibert Destri, qui fut syndic en 1457, testa en 1478, laissant une partie de ses biens à la « chapelle de Saint-Michel ».

BLAVIGNAC, *Hist. des enseignes*, p. 7-8; GALIFFE, *Genève hist. et arch.*, p. 205, fig.; PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, p. 51; DOUMERGUE, *La Genève calviniste*, p. 242; H. DEONNA, *Armoiries et lettres de noblesse Destruz*, Archives héraldiques suisses, 1915, p. 100 sq., p. 105, fig. 139; *Nos Anciens*, 1915, p. 102, fig. 41; W. DEONNA, *La chapelle de la Mule et les armoiries Destri*, Genava, II, 1924, p. 292 sq., fig. 3 (sur la légende et sa formation).

680. — Temple de la Madeleine. Dans le chœur, à la naissance de chaque arête, six écus (il y en avait huit primitivement) disposés en rosace, autour de la clef de voûte, aux armes de Rolle: d'azur à la roue de 8 rayons d'or, au mont de 4 copeaux d'argent en pointe. Ces armoiries sont répétées, au même nombre de huit, à la base des arêtes, au-dessus des chapiteaux des piliers. XV^e siècle.

Sur ces armoiries et la légende qui s'y rattache, *Genava*, II, 1924, p. 290 sq., référ.

¹ Sur cette église, *Genava*, IV, 1926, p. 267; V, 1927, p. 108.



N° 676. — Eglise St-Germain.

681. — Temple de la Madeleine. Clef de voûte d'une chapelle à droite de la nef. Quatre motifs disposés à la rencontre des quatre arêtes: une chauve-souris, un

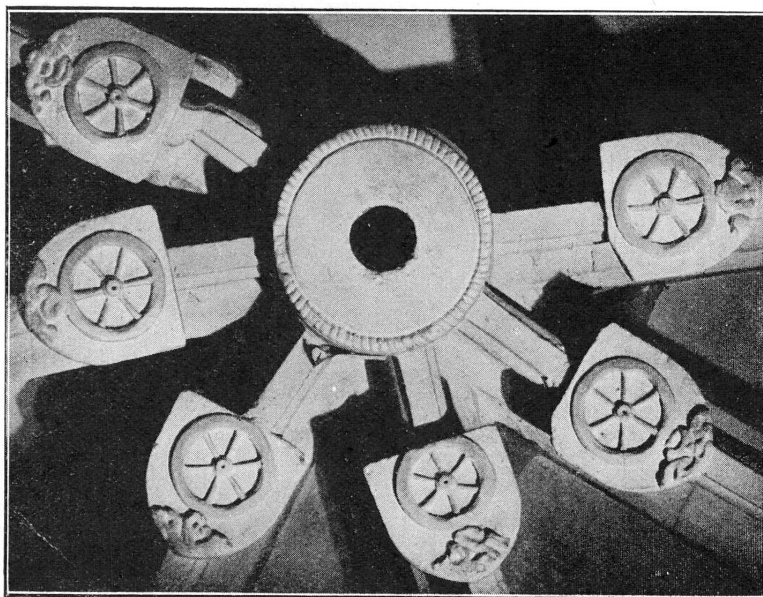
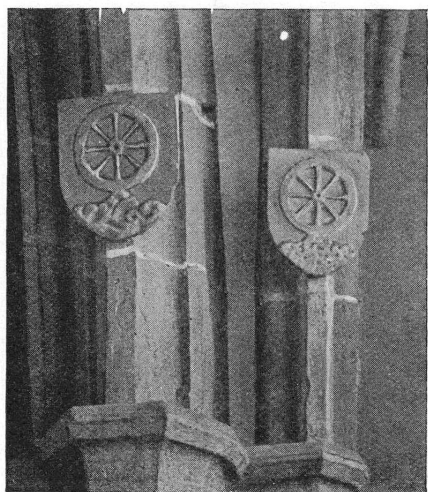


N° 679. — Armoiries Destri.

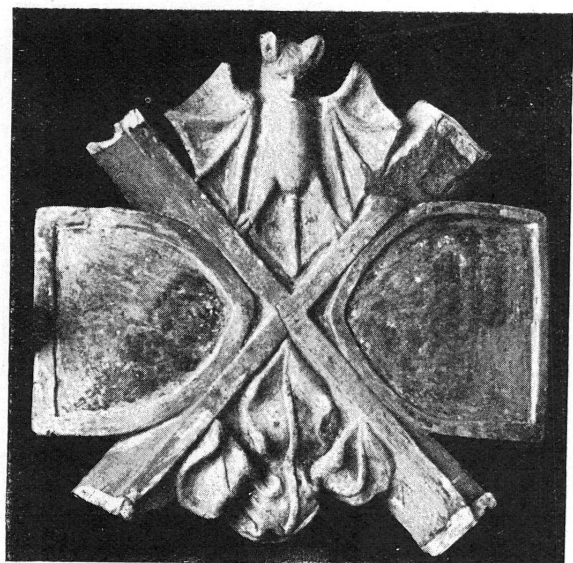
élément végétal, et deux écus, qui conservent encore quelques traces de couleurs. XV^e siècle.

682. — Temple de la Madeleine. Clef de voûte sculptée en relief, d'une chapelle à droite de la nef: écu avec un trident. XV^e siècle.

683. — Nous reproduisons ici un document de cette même église, que nous avons cité plus haut (n° 397) : une dalle de pierre formant le fond d'une porte murée de l'abside, avec une équerre et un marteau gravés. XV-XVI^e siècle.



N° 680. — Temple de la Madeleine. Armoiries de Rolle.



N° 681. — Temple de la Madeleine.



N° 682. — Temple de la Madeleine.



N° 683. — Temple de la Madeleine.

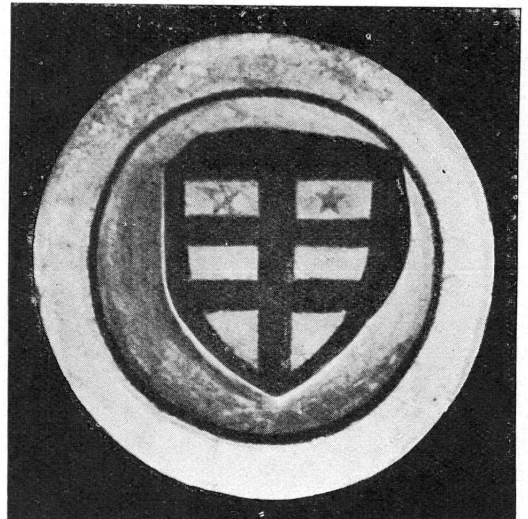
accompagnait déjà la première inscription³.

SPON, *Hist. de Genève*, éd. 1730, II, p. 348, n° III; BLAVIGNAC, *Mém. Soc. Hist. de Genève*, VII, 1849, p. 5 et note 1; *Id.*, *Armorial*, p. 254; *Id.*, *Hist. de l'architecture sacrée*, p. 109, note 132; *Id.*, *Etudes sur Genève* (2), I, 1872, p. 285; PERLIN, *Vieux quartiers de Genève*, p. 95-6; GUILLOT, *Le temple de Saint-Gervais à Genève, Notice historique*, 1903, p. 14, fig.; REBER, *Observations archéologiques sur l'emplacement de l'église de Saint-Gervais*, 1905, p. 26, fig. 7; DOUMERGUE, *Guide*, p. 6; *Id.*, *Genève calviniste*, p. 31; DENKINGER, *Hist. populaire du canton de Genève*, 1905, p. 92, fig.

684. — Temple de Saint-Gervais¹. Sur la face S. du clocher, la date 1435 en chiffres arabes, au-dessus de l'écu de François de Mies², évêque de Genève: d'azur à la croix double de gueules qui est à enquérir, brisé au canton dextre d'une étoile d'argent, à la bordure de gueules. Date et écu remontent aux restaurations faites à ce temple en 1772. A cette époque, on remplaça ainsi l'inscription plus ancienne, contemporaine de la construction, citée par Spon:

Anno MCCCCXXXV ET ... IANVAR...

« C'était la date de l'année 1435, que ce clocher fut rebâti par François de Mies évêque de Genève. » Mais on ne sait, comme Spon n'en fait pas mention, si un écusson aux armes de François de Mies



N° 685. — Temple de St-Gervais. Armoiries de Mies.

¹ Sur cette église, *Genava*, V, 1927, p. 111, référ.

² GALIFFE, *Armorial genevois*, 1859, pl. 3; BLAVIGNAC, *Armorial*, p. 254, pl. XXX, « ce prélat était neveu de Jean de Brogny et portait les mêmes armes que lui, brisées au canton dextre d'une étoile d'or ou d'argent. » GALIFFE, *Matériaux*, I, p. 80: « Le sceau de l'évêque François de Mies ne porte pas une double croix, comme on l'a cru, mais un pal empêché de deux fasces, ce qui fait en blason des armoiries très différentes de celles de l'évêque cardinal Jean de Brogny, quoiqu'elles leur ressemblent pour ceux qui ne s'y connaissent pas. »

³ BLAVIGNAC, *Armorial*, *l. c.*, le suppose, mais sans en donner les raisons.

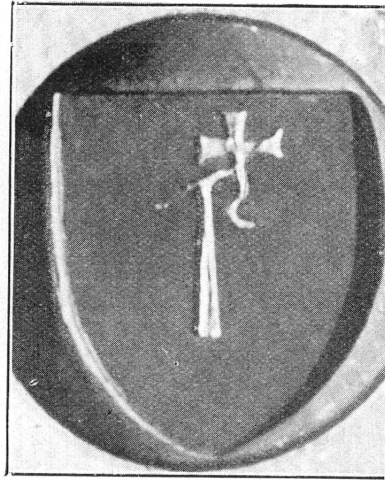
685. — Temple de Saint-Gervais. Les armes de François de Mies se voient encore sur une clef de voûte de la première chapelle à droite de l'entrée (côté S.), repeinte lors des restaurations du début du XX^e siècle.

686. — Temple de Saint-Gervais. Deuxième chapelle à droite de l'entrée (côté S.). Clef de voûte, avec écu chargé d'un P gothique surmonté d'une croix; motif analogue à celui d'une clef de voûte de l'église Saint-Germain (n° 670). XV^e siècle.

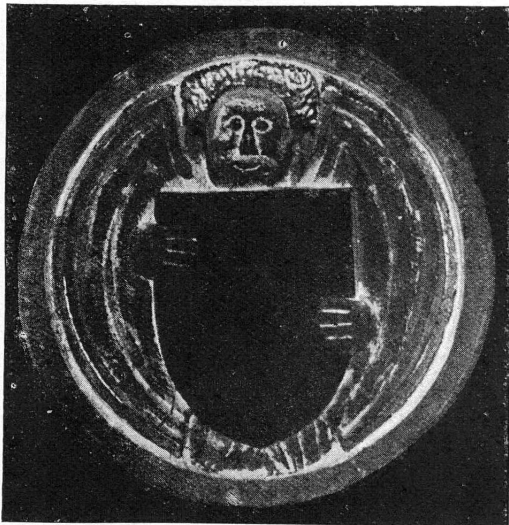
687. — Temple de Saint-Gervais. A la retombée d'une ogive, ange tenant à deux mains un écusson dont les meubles sont effacés. XV^e siècle.

GUILLLOT, *Le temple de Saint-Gervais à Genève*, p. 11;
DENKINGER, *Hist. populaire du canton de Genève*, 1905, p. 85, fig.

688. — Temple de Saint-Gervais. Clef de voûte d'une chapelle à gauche du chœur. Ange tenant à deux mains un écu qui a été entièrement repeint en rouge. XV^e siècle.



N° 686. — Temple de St-Gervais.



N° 688. — Temple de St-Gervais.



N° 689. — Temple de St-Gervais.

689. — Temple de Saint-Gervais. Clef de voûte avec le même motif, dans le vestibule du clocher. XV^e siècle.

690. — Temple de Saint-Gervais. Clef de voûte avec un écu, dont les meubles disparus ont été remplacés, lors de dernières réfections, par un ange tenant une banderolle (peint).



N° 691. — Eglise d'Hermance. Armoiries d'Allinges et de Menthon.

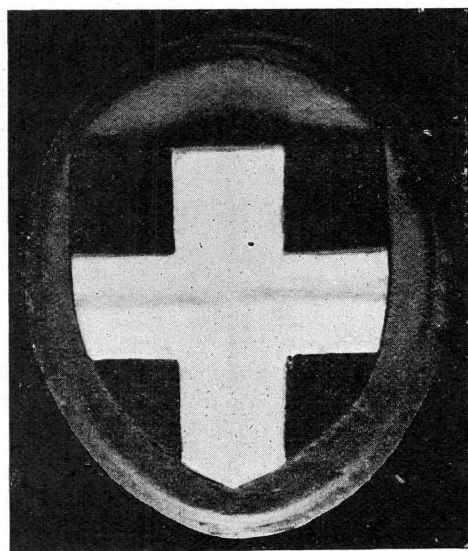
tus) au-dessus et au-dessous de l'écu, Ave Mā (Ave Maria), à droite et à gauche de celui-ci. L'écu offre les armes de deux des familles les plus considérables de Savoie, les Allinges et les Menthon, et il se blasonne ainsi: Parti au 1 de gueules à la croix d'or, qui est Allinges¹, au 2 de gueules au lion d'argent, à la bande d'azur brochant sur le tout, qui est Menthon. »

MAYOR, *L'église d'Hermance*, in *L'ancienne Genève*, 1896, p. 66, fig. 16; DENKINGER, *Hist. populaire du canton de Genève*, 1905, p. 46, fig.; FONTAINE-BORGEL, *Hermance dès les anciens temps à nos jours*, 1888, p. 21.

692. — Clef de voûte dans une chapelle du XV^e siècle, à l'église d'Hermance. Cette seconde clef de voûte ovale, « est également ornée d'un écu, mais aux armes des Allinges

Les autres clefs de voûte ont été entièrement repeintes lors des dernières réfections, et n'offrent par conséquent pas d'intérêt (symboles des Evangélistes dans des écussons; IHS dans le soleil; devise Post Tenebras Lux, etc.).

691. — Clef de voûte de forme circulaire, sculptée dans une chapelle du XV^e siècle, à l'église d'Hermance. Elle « porte un écu parti entouré d'une inscription composée de quatre mots en caractères gothiques minuscules, le nom de Jésus-Christ, et les premières syllabes de la salutation angélique à la Vierge: IHS. XPS (Jhesus Chris-

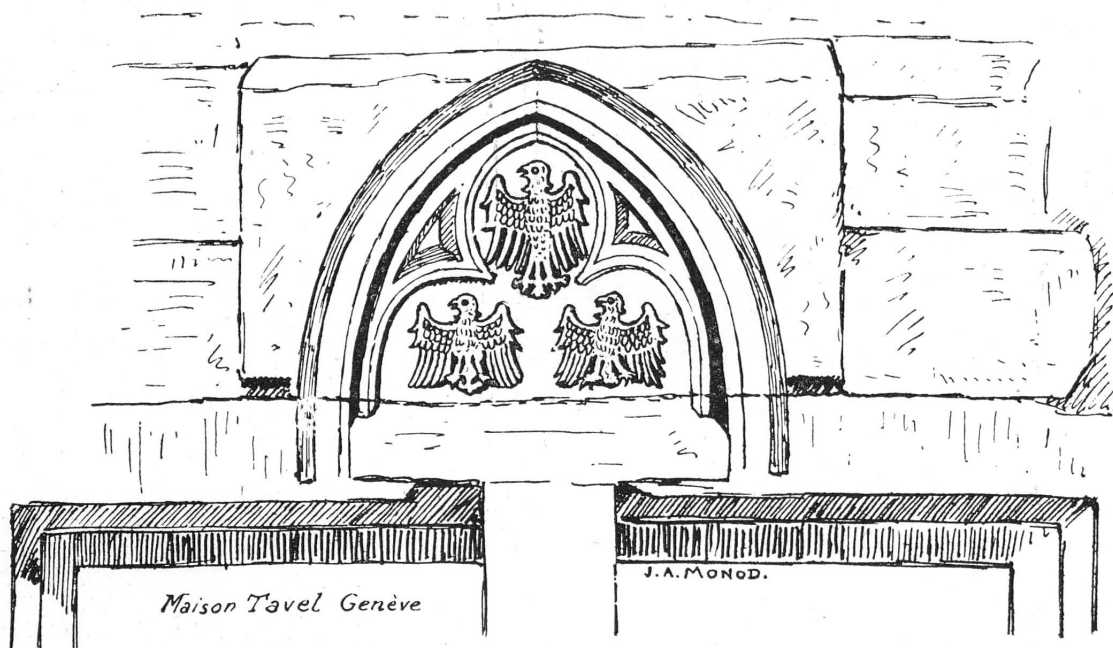


N° 692. — Eglise d'Hermance Armoiries d'Allinges.

¹ GALIFFE, *Armorial*, 1859, pl. 4.

seulement; le sculpteur a exercé sa fantaisie en simulant des boucles et des crochets qui paraissent retenir le médaillon placé perpendiculairement à celui de la première.»

Ces armoiries « se rapportent à Isabelle, fille de Henri de Menthon, bailli de Vaud, et de Marie de Saint-Amour, qui bâtit la chapelle en mémoire de son mari Rodolphe d'Allinges, seigneur de Coudrée, la dota richement, et la plaça sous le vocable de la Visitation de la Vierge et des Saints Bernard et Ennemond. Rodolphe d'Allinges avait épousé Isabelle en 1417; il était châtelain du château et mandement de Montjoie en Faucigny, en 1436 et 1440, et il testa le 22 mars 1441.»¹ La chapelle est connue à Hermance sous le nom de chapelle de Sainte Catherine,



N° 694. — Armoiries Tavel.

« par suite sans doute d'une confusion avec une autre chapelle existant dans l'église paroissiale, et placée, elle, sous le vocable de Sainte Catherine. »

MAYOR, *L'église d'Hermance*, in *L'Ancienne Genève*, 1896, p. 66, fig. 17.

693. — 789 et 790 (moulages). — Eglise de Confignon², porte de la chapelle latérale, en accolade. Au linteau, écu aux armes des nobles de Confignon (de sable à la croix d'or)³. Au-dessus de la porte, mêmes armes, plutôt que celles de Savoie, comme le dit M. Mayor.

Nos anciens et leurs œuvres, 1918, p. 18, fig.

¹ MAYOR, *op. l.*, p. 71.

² Sur cette église, *Genava*, V, 1927, p. 176, référ., n° 432.

³ GALIFFE, *Armorial*, 1859, pl. 4; (2), 1896, pl. 13.

EDIFICES CIVILS.

Plusieurs maisons de Genève portaient et parfois portent encore les armoiries sculptées de leurs propriétaires¹.

694. — 802 (moulage), salle du Vieux-Genève. Trois aigles éployées, en relief dans une arcature trilobée, sur la façade de la maison Tavel, rue du Puits-Saint-Pierre.



N° 695. — Armoiries Bolomier.

«Au devant de la maison de M. Calandrin, autrefois maison de Nice ou château d'Estavay, sont ces armes anciennes: trois aigles, 2,1. Frison en la Gall. purpur. parle d'un évêque de Genève nommé François en 1432, cardinal du titre de S. Marcel, dont les armes estoient d'or à 3 aigles de sable. Ce doit estre François de Mies ». Cette identification de Flournois est erronée; ces armes sont celles de la famille Tavel. De la même demeure proviennent les moulages de plusieurs sculptures décoratives (n° 340). XIV^e siècle.

FLOURNOIS, ms.; *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 304; *Anciennes maisons de Genève*, III, pl. 5a; C. MARTIN, *La maison bourgeoise dans le canton de Genève*, 1912, p. XIII-XIV, pl. 3-4.

695. — 671 (moulage). — Rue Verdaine, Genève. Inscription rappelant la restauration, par Guillaume Bolomier, en 1443, de l'hôpital du Bourg-de-Four fondé au XIII^e siècle par un membre de la famille de Saint-Jeoire²; c'est pourquoi cet hôpital était dit « de Saint Jeoire » ou « Bolomier ».

« Patronus noster miles Guiliermus Bolomerius Fabius in anno MCCCCXLIII nos funditus instauravit. » L'inscription est surmontée des armes Bolomier que ne

¹ CHAPONNIÈRE, *Ecussons sur d'anciennes maisons de Genève*, comm. Soc. Hist., 1838; *Mémorial*, p. 28; *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 303-4; *Indicateur d'ant. suisses*, 1884, p. 104.

² *Mém. Soc. Hist.*, III, 1844, p. 107 sq.; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 364 sq.

reproduit pas notre moulage: de gueules à un pal d'argent. L'écu est orné de lambrequins, a pour cimier une tête de lévrier ¹. Au-dessus, les initiales C.G.D., entre deux ornements en volutes.

Ce monument était placé sur les granges de l'hôpital général, en face du Palais de Justice actuel (n° 624). Ces granges étaient l'ancien hôpital Bolomier lui-même, annexé au couvent Sainte-Claire qui est devenu après la Réforme l'hôpital général. Celui-ci, reconstruit en 1709, fut remplacé par le Palais de Justice, après l'édification du grand hôpital cantonal ².

Les granges servaient à enfermer les bestiaux de l'hôpital général ³. Elles furent détruites par un incendie en 1749, et rebâties; on y remplaça l'inscription et les armes Bolomier. Celles-ci furent encastrées vers 1830 dans le mur du Palais de Justice, sur la rue Verdaine. Fort détériorées, on les remplaça en 1898 par une copie, due à M. Moritz, sculpteur à Genève. L'original ne se trouve pas au Musée, comme le dit Doumergue dans son *Guide*, et a disparu; mais c'est d'après lui qu'ont été pris le moulage et la photographie ici reproduite.

L'hôpital Bolomier était destiné, semble-t-il, à recevoir les pauvres et les enfants abandonnés.

Guillaume Bolomier ne survécut guère à sa fondation. Devenu chancelier de Savoie et premier ministre d'Etat du duc, il s'attira la haine de plusieurs nobles savoyards qui l'accusèrent et le firent condamner à mort en 1446; il aurait été jeté dans le lac, à Thonon, une pierre au cou ⁴.

Selon Roset, le collège de Calvin fut bâti en 1558 au lieu où se trouvaient les anciens « hutins Bolomier » et les jardins du couvent Sainte-Claire ⁵. Bolomier possédait donc des terrains en cet endroit, et c'est peut-être ce qui l'incita à cette fondation. Les immeubles Bolomier, dépendant de l'hôpital, à droite en descendant la rue Verdaine, servirent d'habitations aux régents du Collège, aux professeurs de l'Académie et aux pasteurs, logés aux frais de l'Etat; ils furent affectés à cette destination en 1558, et l'on acheta en 1560 d'autres immeubles en ce même lieu ⁶.

Pierre Bolomier, frère de Guillaume, est recteur de l'hôpital de Saint-Jeoire en 1435 et 1439. En 1477, un Guillaume Bolomier, neveu du chancelier, occupe cette charge; sans doute avait-il hérité des biens que son oncle laissait à Genève.

¹ GALIFFE, *Armorial genevois*, 1859, pl. 8.

² *Mém. Soc. Hist.*, III, 1844, p. 215.

³ GALIFFE, *Genève hist.*, suppl., p. 194.

⁴ DE LA CORBIÈRE, ms., p. 29; GUICHENON, *Hist. de la maison de Savoie*, 1660, I, p. 508; BAULACRE, *Oeuvres*, II, p. 113 sq. Lettre sur la mort tragique de Bolomier, sous Louis, duc de Savoie; *Dict. hist. et biogr. suisse*, s. v. Bolomier, p. 229.

⁵ MALLET, *Description de Genève ancienne et moderne*, 1807, p. 105-6; PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, 1904, p. 54-5.

⁶ *Hist. du Collège de Genève*, 1896, p. 32 sq.

Baulacre, au XVIII^e siècle, signale dans l'église de Poncin, petite ville du Bugey, le tombeau et l'épithaphe de Bolomier ¹.

Les Bolomier prétendaient descendre de la famille Fabius de Rome. « En 1300, Humbert, sire de Thoire et Villars, étant allé à Rome au Jubilé tenu sous Boniface VIII, fit connaissance avec un Antoine Fabius, gentilhomme romain lequel avait 6 enfants, dont Girard était un, qu'il prit en affection, emmena en Bugey dans la ville de Poncin, et lui permit de bâtir une maison en un lieu appelé Bolomier, avec pouvoir d'y faire mettre des girouettes et de la tenir en fief de lui et de ses successeurs, sires de Thoire et Villars. C'est de ce Gérard dont descend ce Guillaume ². »

Sur ce monument: SPON, *op. l.*, éd. 1730, II, p. 349; FLOURNOIS, *Inscriptions modernes de Genève*, ms.; DE LA CORBIÈRE, *Antiquités de Genève*, ms., p. 30; *Mém. Soc. Hist.*, III, 1844, p. 211-2; XX, 1879-88, p. 119, note 1; ARCHINARD, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, p. 16-7; GALIFFE, *Genève hist. et arch.*, p. 218, 219, fig.; *Id.*, *Notices généalogiques*, IV, p. 58; BAULACRE, *Oeuvres*, II, p. 118; *Hist. du Collège de Genève*, 1896, p. 20; DOUMERGUE, *Guide*, p. 61; *Id.*, *La Genève calviniste*, p. 365, fig.; J. MAYOR, *Journal de Genève*, 27 juillet 1888; 2 novembre 1893; 10 juillet 1899; *Id.*, *Bull. Soc. Hist.*, I, p. 389; BAUDIN, *L'enseigne et l'affiche*, 1905, p. 19, fig.

Sur les hôpitaux de Genève: CHAPONNIÈRE et SORDET, *Des hôpitaux de Genève avant la Réformation*, *Mém. Soc. Hist.*, III, 1844, p. 165 sq.; ODIER-CAZENOVE, *L'Hôpital de Genève depuis ses origines jusqu'en 1842, 1862*; L. GAUTIER et E. JOUTET, *L'Hôpital général de Genève de 1535 à 1545 et l'Hospice général de 1869 à 1914*, 1914; L. GAUTIER, *La fondation et les premiers directeurs de l'Hôpital général de Genève*, *comm. Soc. Hist.*, 1913; *Bull. Soc. Hist.*, IV, 1914, p. 10; MALLET, *Description de Genève*, 1807, p. 156 sq.

696. — 783 (moulage). — Genève, rue du Temple, n° 5, retombée de voûte dans l'escalier. Ange tenant à deux mains un écusson dont les meubles sont effacés. XV^e siècle. Long. 0,52; haut. 0,35.

697. — 711 (moulage). — Genève. Clef de voûte, située dans la cave d'une maison du Bourg-de-Four, n° 8, l'ancienne Bourse française, antérieurement maison des marguilliers de Saint-Pierre. Elle porte un écu écartelé en sautoir; les meubles étaient sans doute peints sur le champ. Armes de Seyssel ?³. XV^e siècle.

H. F. *Une chapelle du XV^e siècle retrouvée dans une cave*, Tribune de Genève, 1^{er} mai 1924; *Genava*, I, 1924, p. 57, n° 711.

698. — Maison de l'évêque de Nice, rue de Rive 9, démolie en 1900-1. Au bas de la tourelle de l'escalier se trouvaient les vestiges d'un écu posé sur une crosse épiscopale tenue par une main; cet écu portait sans doute jadis les armes de B. Chuet. L'édifice avait été, non pas bâti, mais agrandi et embelli par un riche prélat d'origine savoyarde, Barthelémy Chuet, chanoine de Genève, administrateur apostolique de l'évêché de Lausanne, évêque de Nice en 1462, mort en 1501.

¹ BAULACRE, *Oeuvres*, II, p. 117-8; *Mém. Soc. Hist.*, III, 1844, p. 213.

² DE LA CORBIÈRE, ms., p. 31.

³ *Armorial genevois*, 1859, pl. 3; 1896, pl. 2.

Anciennes maisons de Genève, II, p. 3, pl. 13-29. Sur ce personnage et son hôtel, *Patrie suisse*, 16 août 1899; *Journal de Genève*, 28 et 31 mai 1901.
Cf. le bassin de puits n° 325.

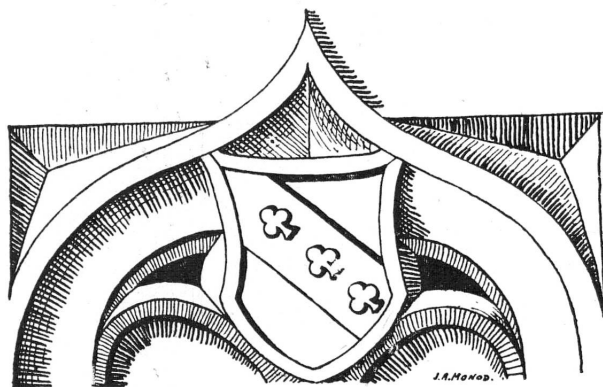
699. — « Sur un portail près de la Madeleine au haut de la rue d'Enfer est pour armes un lion. »

FLOURNOIS, ms.

700. — 757 (moulage). — Genève, rue des Chaudronniers, n° 5, dans la cour, à l'angle N.E. Linteau d'une fenêtre à accolade, au-dessus de l'escalier menant à une cave: écu chargé de 3 pals, armes de Faucigny, Ternier ou Montfort. XV^e s.

DOUMERGUE, *Guide*, p. 62; H. F. *Sur une vieille maison de la rue des Chaudronniers*, Tribune de Genève, 24 février 1927.

701. — Sur un fragment de pierre tombale, trouvé dans l'ancienne chaire de la Madeleine, lors de la démolition, vers 1840. Ecu: 3 bandes et un croissant au canton senestre. Le croissant est une brisure de branche cadette. Les trois bandes figurent dans les armes de Thoire et d'Arenthon, familles savoyardes ayant eu des attaches avec Genève au XV^e et au début du XVI^e siècle. En l'absence des émaux, il n'est pas possible de préciser à laquelle de ces familles appartient cet écu. D'après un dessin de Blavignac, conservé par M. J. Mayor.



N° 703. — Lancy.

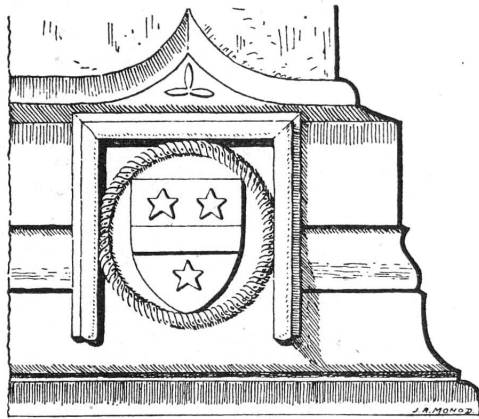
702. — Genève, Cour Saint-Pierre, n° 5, maison Jeanmaire. Porte de l'escalier sur la cour, de style gothique; dans l'accolade, écu dont les meubles ont disparu (ou peut-être JHS ?).

703. — Sur une maison à Lancy. Linteau de fenêtre ogivale; dans l'accolade, écu à la bande chargée de trois trèfles. Nous reproduisons le dessin de Blavignac, n'ayant pu retrouver cette pierre. XV^e-XVI^e siècles.

704. — 85. — Pierre sans provenance connue (Genève). Ecu chargé d'un chevron accolé d'une étoile en pointe.

705. — Borne en roche, située sur France, au moulin Fabry, à 50 m. environ au N. de la borne frontière n° 135, le long de l'Allondon, à la limite actuelle des communes de Thoiry et de Genève. Aux armes des Livron, seigneurs d'Allemogne, XVII^e s.

706. — 784 (moulage). — Maison forte d'Arare¹, commune de Plan-les-Ouates. Armoiries sculptées sur la porte d'entrée, dans un encadrement rectangulaire, au-



Arare : Château, porte escalier. Dimensions écu 15/9 cm.

N° 706. — Arare.

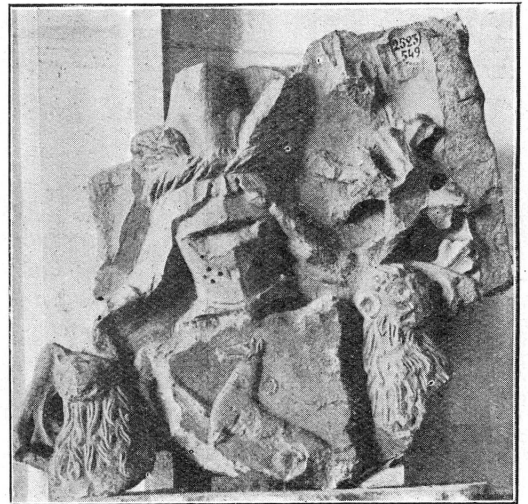
dessous de l'accolade: une fasce accompagnée de 3 étoiles, deux en chef, une en pointe. Entre elles et le cartouche, un trèfle. Fin du XV^e siècle.

Ce manoir fut construit vers la fin du XV^e siècle par la famille de la Croix qui le posséda jusqu'en 1628. On voit encore à l'intérieur une belle cheminée sculptée des XV^e et XVI^e siècles².

707. — 549 (ancien 2523). — Provenance: ruines du château de Marcossey, en Faucigny (Haute-Savoie). Pierre de roche sculptée aux armes des Fournier de Marcossey³, de Cluses:

d'azur au lévrier d'argent accolé de gueules; l'écu timbré d'un heaume fermé de face, accompagné de lambrequins; pour cimier un ? ailé (la tête brisée); supports: deux lions. XVI^e siècle.

Le château du Marcossey défendait les approches de Cluses; il fut brûlé par les Genevois en 1589; ses ruines subsistent encore près de Scionzier, en face de l'église de Thiez⁴. C'est de là qu'est originaire Guillaume de Marcossey, nommé évêque de Genève en 1366, mort en 1377, qui laissa son nom à divers travaux dans Genève, en particulier à une réfection de l'enceinte dénommée par les historiens « enceinte de Marcossey⁵ », mais dont le tracé remonte



N° 707. — Armoiries de Marcossey.

¹ Sur cet édifice, *Indic. antiquités suisses*, 1884, p. 48; PERRIN, *Les communes genevoises*, 1905, p. 63.

² G. FATIO, *La campagne genevoise*, p. 46, pl.

³ *Armorial genevois*, 1859, pl. 2; (2) 1896, pl. 1, p. 16.

⁴ *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 2^{me} fasc. 1892, p. 41 (Art); *Régeste genevois*, n° 1120; Relation particulière de la guerre faite autour de Genève en 1589, par Du Peril, GAULLIEUR, *Etrennes helvétiques pour 1858*, p. 25.

⁵ BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle*, 1919, p. 19-20.

déjà au XII^e siècle ¹. Nos collections possèdent la dalle funéraire de cet évêque (n^o 436), dont les meubles des écus sont malheureusement entièrement effacés.

708. — Genève, rue du Marché (n^o 31, puis 25). Linteau de porte; dans l'accolade, un écu aux armes de la famille Baud: coupé, au 1 à l'aigle éployé, au 2 au bœuf passant ². L'écusson est posé sur une banderolle avec la date 1567. Disparu.

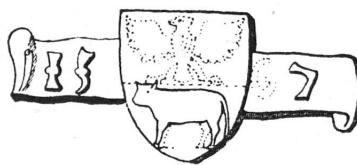
Mém. Soc. Hist., VIII, 1852, p. 304; *Anciennes maisons de Genève*, II, pl. 92.

709. — 719 (moulage). — Médaillon placé autrefois sur le linteau d'une porte, à l'annexe du temple de Genollier (Vaud), actuellement déposé à l'intérieur du temple. Ecu chargé d'un cœur accompagné de 3 étoiles, 1 en chef et deux en pointe; dans la bordure du médaillon, inscription en lettres gothiques, et date 1528 ³.

710. — Genève, maison Favre, clef de voûte avec écu sans meubles. XVI^e siècle.

Anciennes maisons de Genève, I, p. 9, 10, 14, 15.

711. — 765. — Maison forte de Troinex, canton de Genève, propriété de M. Aug. Lehmann. Pierre sculptée en relief, encastrée au-dessus de la porte d'entrée. Dans une couronne florale, armoiries de la famille de Chateaufort. Initiales C. C. On voyait au-dessous une date, actuellement disparue; elle était déjà tronquée à l'époque de Blavignac: 15... ⁴. Faut-il compléter 1554, selon l'opinion de M. J. Mayor, qui remarque la très grande analogie de cette sculpture avec une pierre aux armes de Faucigny, dans une couronne semblable, jadis déposée près du poids public, à Gaillard ? ⁵ Faut-il supposer, selon les indications du propriétaire, 1535 ?



N^o 708. — Armoiries Baud.

Il y a quelques années, la commune de Troinex voulut, comme d'autres communes genevoises, prendre des armoiries officielles. Elle crut bien faire de s'inspirer de cette pierre, dont le curé de Bossey, M. Pernoud, donna une explication fort

¹ Sur l'enceinte dite de Marcossey, MALLET, *Description de Genève ancienne et moderne*, 1807, p. 37 sq.; BLAVIGNAC, *Mém. Soc. Hist.*, VII, 1849, p. 46, note 2; RAHN, *Indicateur d'ant. suisses*, 1884, p. 51; H. FAZY, *La découverte durant les travaux d'agrandissement du Collège, d'une partie de l'enceinte de Marcossey et de deux fragments d'une inscription du VI^e siècle*, *comm. Soc. Hist.*, 1862; *Mémorial*, 1889, p. 131; FATIO, *Genève à travers les siècles*, 1910, p. 23 sq.; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 2, 1892, p. 42-3 (Art); BLONDEL, *Origine et développement des lieux habités*, 1915, p. 32; *Id.*, *Bull. Soc. Hist.*, IV, 1914, p. 23 sq.; 1919, p. 284; 1918, p. 193; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 98.

² GALIFFE, *Armorial*, 1859, pl. 7.

³ *Annuaire historique du Pays de Vaud*, pl. 25.

⁴ Dessin de Blavignac, collection Mayor.

⁵ Actuellement disparue.

ingénieuse. Les trois tours ceinturées de pierre mal équerries rappelleraient les trois protecteurs de l'ancien Troinex, les comtes de Genevois, le seigneur de Ternier, le prieur de Saint-Victor; les ceintures seraient elles-mêmes une sorte de calembour graphique du nom de Troinex, « Tres Nexus ». La commune de Troinex a adopté ces armoiries par arrêté du 15 novembre 1924, approuvé par le Conseil d'Etat le 26 décembre de la même année: « d'azur au château de sable fascé de trois ceintures en relief de pierres non équerries, et sommé de trois tours crénelées, celle du milieu carrée et plus élevée, le tout d'argent. Sous l'écusson, la devise sur une banderolle « Tres Nexus » ¹.

Cette explication est de pure fantaisie. Le nom ancien de Troinex n'est nullement Tres Nexus, mais Triuniacum (vers 1100), Tronacum, Tresnay (vers 1200), puis Troinay (XIII^e siècle), Troignay (XIV^e siècle), etc., et dérive d'un nom propre gallo-romain, tel que Trionius ². Troinex ne fut jamais soumis à trois juridictions, mais dépendit au moyen âge du prieur de Saint-Victor; les trois ceintures de pierres non équerries n'ont aucune valeur symbolique. Les armoiries sculptées sur la pierre sont en réalité celles de la famille de Chateauneuf ³, propriétaire de cette maison au XVI^e siècle. Elle appartient en 1544 à Claude de Chateauneuf, orfèvre, citoyen de Genève. Son fils, Claude, quatrième du nom, y réside en 1581; gendre d'Antoine Froment, il est un personnage important, qui possède diverses terres à Crevin, Bardonnex, Collonges, etc. Les deux lettres C. C. sur la guirlande, sont les initiales de Claude de Chateauneuf, et la date qui était au bas de la pierre en est la confirmation ⁴.

Le récent armorial des communes genevoises ne mentionne pas la genèse de ces armoiries adoptées par la commune de Troinex, mais il prend soin toutefois d'avertir le lecteur: « La devise adoptée par le Conseil municipal est un jeu de mots héraldique faisant allusion aux trois ceintures de pierres mal équerries et au nom de Troinex. Il n'a rien à faire avec l'étymologie réelle du nom de Troinex, pas plus qu'avec l'histoire de la localité » ⁵. Il est regrettable toutefois que l'on ait confirmé officiellement un mauvais calembour d'origine iconographique, jouant sur le prétendu nom de Troinex, et sur cette prétendue juridiction triple. Les armoiries des communes de Dardagny et de Jussy, elles, n'encourent pas ce reproche, car la présence des tours est justifiée par le souvenir des trois châteaux qui s'élevaient en ces lieux ⁶.

¹ *Armorial des communes genevoises*, 1925, pl. 11.

² JACCARD, *Essai de Toponymie*, s. v.

³ Sur cette famille, GALIFFE, *Notices généalogiques*, I, p. 490; voir aux Archives de Genève un sceau de Janin de Chateauneuf, châtelain de Peney (1558-1560); *Armorial genevois*, 1859, pl. 10.

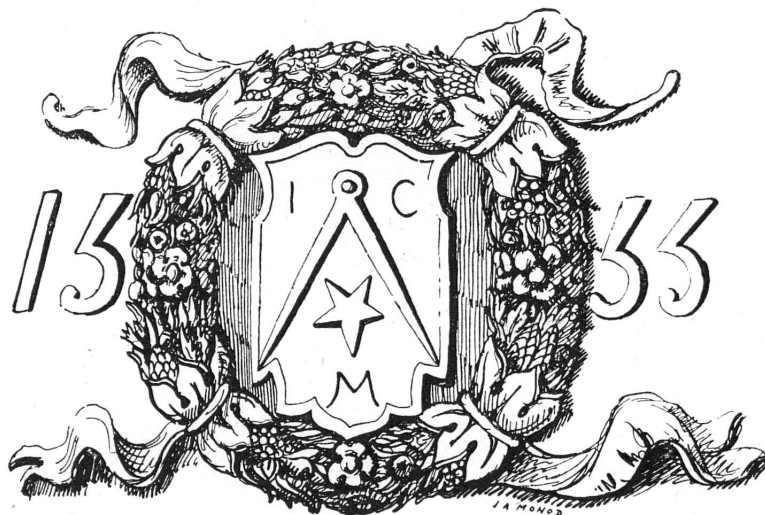
⁴ D'après des renseignements aimablement fournis par M. P. Martin, archiviste d'Etat de Genève, à qui cette identification est due.

⁵ *Armorial des communes genevoises*, 1925, p. 16.

⁶ Armoiries de la commune de Dardagny, adoptées en 1923. *Armorial*, p. 7 (les trois châteaux de Bruel, Malval, Dardagny); de Jussy, p. 10.

712. — Sur une maison du Pré-l'Evêque, Genève, démolie en 1847. Dans une couronne florale avec banderolles aux quatre coins, écu: un compas, une étoile, les initiales I. C. M. et la date 1555. La famille Comparet avait pour armes primitives un compas; elle modifia ses armoiries au XVII^e siècle ¹. Les initiales I. C. M. pourraient signifier Jean ou Jacques Comparet mercator. Un Jean Comparet vivait à Thônex en 1545; peut-être s'agit-il de ce personnage. Un Jacques Comparet est reçu bourgeois en 1467 ².

713. — 619 — Ecu aux armes de la famille de Pesmes ³: d'azur au gonfanon d'or; cimier: un poignet d'azur, à revers d'or, tenant une dague en barre, lame d'argent, garde et poignée d'or. La date 1561 est inscrite au-dessous. Cette pierre était encastree dans la façade d'une maison située rue des Allemands, n° 30, démolie en 1904 ⁴; elle y avait été placée après la construction de l'édifice, qui date du XV^{me} siècle et qui appartenait à cette famille dès 1475. Celle-ci, qui possédait de nombreux immeubles, était fort puissante dans la Genève des XV^e et XVI^e siècles.



N° 712. — Armoiries Comparet (?)

Janin de Pesmes, reçu bourgeois en 1379, est le premier de ce nom qui se soit établi à Genève. En 1459, le Conseil charge Claude de Pesmes du soin des coulouvres ou arquebuses de la ville ⁵; en 1476, Pierre de Pesmes possède, outre la maison de la rue des Allemands, celle qui était contiguë à la maison des Trois-Rois ⁶, et devient seigneur de Brandis, ayant acquis, en 1482, la terre de ce nom dans l'Emmenthal. Par son mariage en 1478, la maison du Molard, avec la chapelle de Sainte-Catherine, dite de Brandis, passe dans sa famille ⁷. Mais à la suite du complot de Perceval de

¹ GALIFFE, *Armorial*, 1859, pl. 11.

² COVELLE, *Le livre des bourgeois*, p. 61.

³ GALIFFE, *Armorial* (1^{re} éd.), p. 21; *Id.*, *Genève hist. et arch.*, p. 285, fig. (feuillet d'album de 1586).

⁴ Remplacée par l'immeuble Badan.

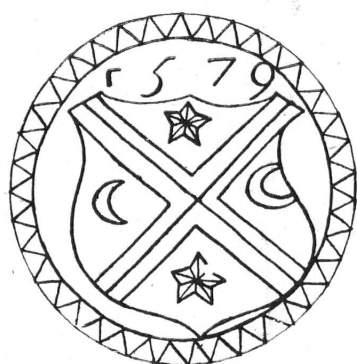
⁵ MASSÉ, *Essais sur les enceintes*, p. 88, note 12.

⁶ *Mém. Soc. d'hist.*, VIII, p. 313; *Bull. Soc. d'hist.*, III, 1907, p. 124 et note 5.

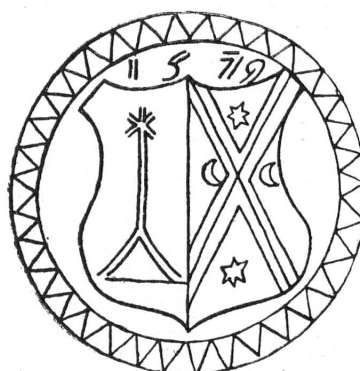
⁷ Cf. les fragments provenant de la chapelle de Brandis, n° 320.

Pesmes (1534), qui fut exilé, celle-ci dut quitter Genève, en 1539¹. En 1728, François-Louis de Pesmes fut réhabilité avec son fils et réintégré dans la bourgeoisie de Genève, « attendu que sa famille est très ancienne dans cette ville et qu'elle y a possédé les premières charges avant la Réformation »².

Les anciennes maisons de Genève, II, pl. 105 (la porte et l'écusson); pl. 107 (l'écusson seul); *Mém. Soc. d'hist.*, VIII, 1852, p. 304; C. MARTIN, *La maison bourgeoise dans le canton de Genève* 1912, p. XVI, p. 14; DOUMERGUE, *La Genève calviniste*, p. 219, note 1; 195 fig.; *Nos anciens et leurs œuvres*, 1903, p. 49, fig.; FATIO, *Genève à travers les siècles*, 1900, p. 53, fig.; MAYOR, *Bull. Soc. d'hist.*, I, 1892-7, p. 67, note 4; VULLIÉTY, *La Suisse à travers les âges*, p. 156, fig. 340-1; sur cette maison, rue des Allemands, n° 30, cf. encore, L. BLONDEL, *Bull. Soc. d'hist.*, IV, 1914, n° 1, p. 33, fig. 4, p. 34; C. MARTIN, *ibid.*, III, 1908, p. 124, note 5; BAUDIN, *L'enseigne et l'affiche*, 1905, p. 15, fig., p. 19-20; PERRIN, *Genève qui s'en va*, 1899, pl. 6; DENKINGER, *Hist. populaire du canton de Genève*, 1905, p. 171, fig.; *Nos anciens et leurs œuvres*, 1915, p. 103.



N° 714. — Hermance.



N° 715. — Hermance.

714—778 (moulage). — Extrémité d'une poutre de bois, provenant d'une maison d'Hermance, canton de Genève, démolie, ayant appartenu à M. Aimé Favre, premier curé libéral de cette localité³. Collection de M. Favre, commerçant à Hermance. Médaillon circulaire gravé, avec bordure de dents de loups, renfermant un écu : chargé d'un sautoir cantonné d'une étoile en chef et en pointe, et d'un croissant à dextre et à sénestre. Au-dessus, la date 1579. Diam. 0,275.

¹ Sur la famille de Pesmes, cf. GALIFFE, *Notices généal.*, III, 1836, p. 395 sq.; *Id.*, *Armorial* (2^{me} éd.), pl. 28; *Id.*, *Genève hist. et archéol.*, p. 235, et notes 1-2; GAUDY-LE-FORT, *Promenades historiques dans le canton de Genève*, 1841, p. 142, note 1,

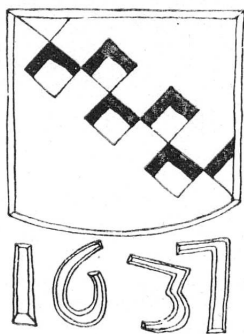
² COVELLE, *Le livre des bourgeois*, p. 419.

³ FONTAINE-BORGEL: « Hermance, dans un fenil, maison Favre, place Saint-Barthélemy. Solives du XV^e siècle, employées dans la muraille pour porter la maçonnerie, et sur lesquelles, outre les linteaux en accolade, on voit les armoiries d'un notaire d'Hermance, avec date 1410. A droite de l'écu placé dans le cercle se trouve un signet, à gauche des pals croisés; les parties triangulaires libres sont ornées de deux étoiles et de deux croissants. Seraient-ce les armes des Chevrier, des Chapuis d'Hermance ? Dans le jardin de la même maison Favre, linteau à accolade orné de trois étoiles. »

715. — 779 (moulage). — Même provenance. Extrémité d'une autre poutre de bois. Dans un médaillon semblable au précédent, écu parti au 1 à une marque de maison, au 2 au chevron cantonné d'une étoile en chef et en pointe et d'un croissant à dextre et à sénestre (cf. n° précédent).

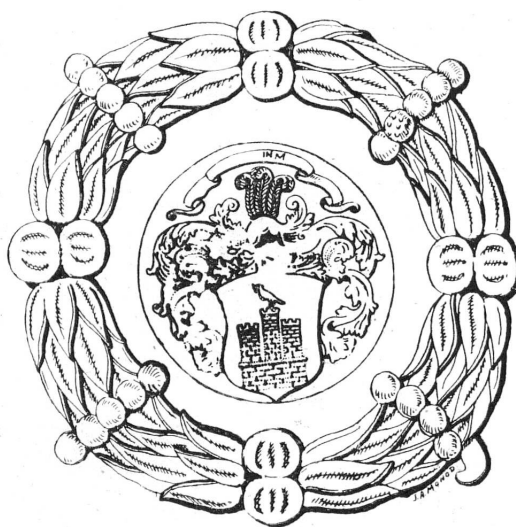
Au-dessus de l'écu, la date 1579. Diam. 0,275.

FONTAINE-BORGEL, *Hermance dès les anciens temps à nos jours*, 1888, p. 31-2. De la même maison provient une autre extrémité de solive, avec JHS (cf. n° 582).



N° 717.
Armoiries de la Grave.

716. — Genève, rue de l'Evêché, n° 7. Dans l'escalier, écu aux armes d'Airebaudouze, avec cimier à lambrequins : de gueules au chevron d'or sommé de trois pièces du même, XVII^e siècle.



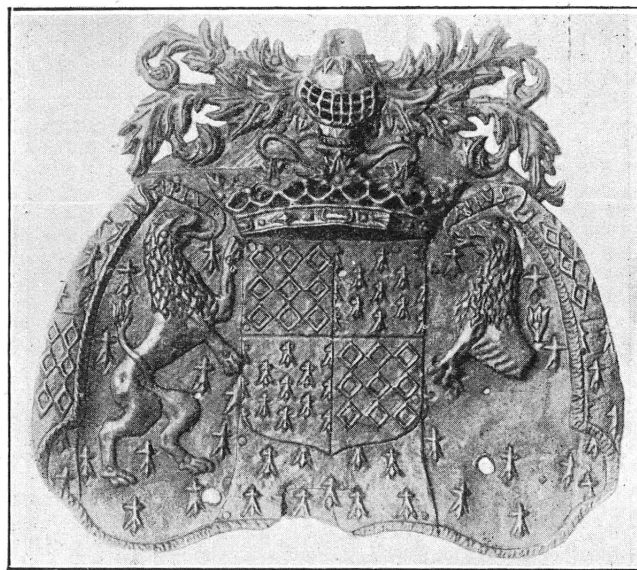
Armes d'AIREBAUDOUZE.
baron du Cest
Genève, R. de l'Evêché 7.
1637, 1638

N° 716. Armoiries d'Airebaudouze.

La famille d'Airebaudouze, de Nîmes, est aussi dite Du Cest¹. Cf. n° 770, inscription de 1606 dans la même maison.

717. — 793. — Cartigny, canton de Genève, clef de voûte d'une porte de grange (maison Dufour) : armoiries de la Grave², de gueules à la bande échiquetée de deux tires d'or et de sable, avec la date 1637.

718 — 680 (moulage). — Pennon héraldique du duc Henri de Rohan (1579-1638), provenant de sa sépulture à Saint-Pierre et trouvé sous la dalle funéraire; l'original a été replacé dans le caveau.



N° 719. — Armoiries du duc Henri de Rohan.

Mém. Soc. Hist., VIII, 1852, p. 10; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 2^{me} fasc., p. 105, pl., p. 114, 21 et note 1; sur la tombe de ce personnage, n° 547.

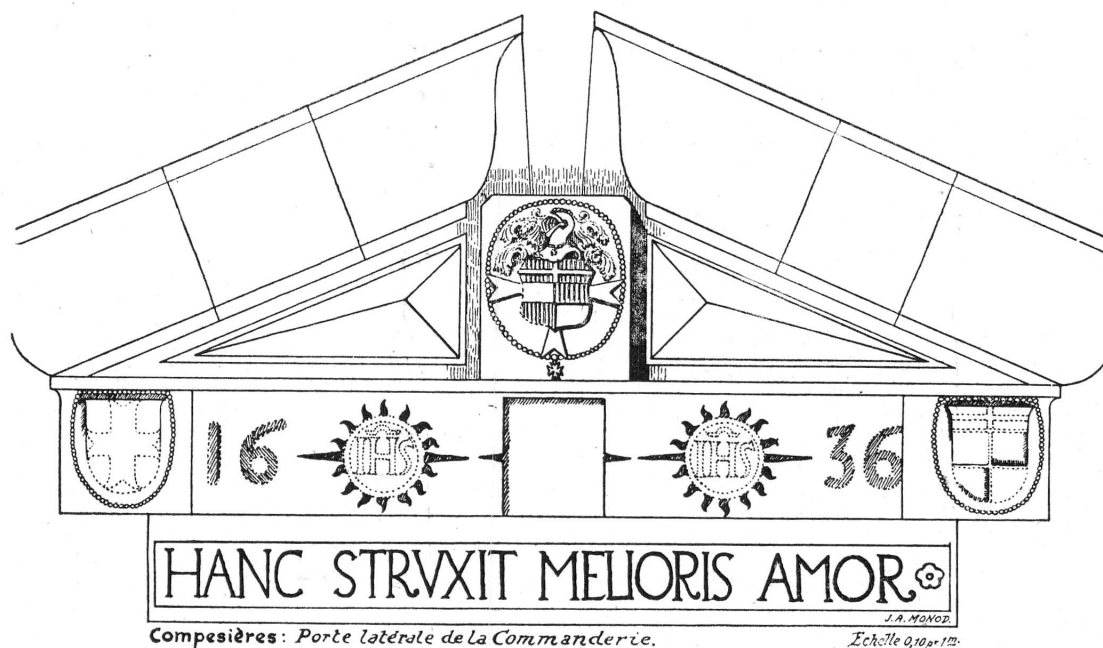
¹ GALIFFE, *Armorial*, 1856, pl. 1; *Dict. hist. et biogr. de la Suisse*, s. v. Airebaudouze.

² GALIFFE, *Armorial*, 1859, pl. 32.

719. — G. 451 et F. 12, salle des souvenirs historiques. — Deux écus, écartelés de Rohan et de Bretagne, en fer repoussé, retrouvés en 1877 chez M. Blavignac. Ils ornaient la grille du Mausolée de Rohan à Saint-Pierre.

La grille primitive qui fermait la chapelle du duc Henri de Rohan à Saint-Pierre a été remplacée en 1890 par une grille moderne. Elle portait en lettres d'or HENRI DVC DE ROHAN, PAIR DE FRANCE, avec la date 1659; elle était décorée de ces deux écussons, seuls vestiges de l'ancienne clôture.

Mém. Soc. Hist., VIII, 1852, p. 10; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 2^{me} fasc, 1892, p. 105, 126; C. MARTIN, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, p. 164.



Compesières: Porte latérale de la Commanderie.

Echelle 0,10 p. 1m.

N° 720. — Commanderie de Compesières.

720. — 781 (moulage). — Commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem¹, à Compesières, commune de Bardonnex, canton de Genève. Le bâtiment, acheté en 1822 par la commune, a été restauré, en particulier l'ancienne salle des chevaliers², et a été classé en 1921 comme monument historique.

Linteau au-dessus de la porte d'entrée de l'aile droite, la cure actuelle. Inscription: « Hanc struxit melioris amor ». Date 1636. Deux soleils rayonnants, avec IHS. Deux écus; celui de droite portait les armes de Jacques de Cordon d'Evieu, chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, commandeur de Compesières en 1617,

¹ 1270. Aimon, évêque de Genève, donne l'église de Compesières à l'ordre de St Jean de Jérusalem, *Mém. Soc. Hist.*, XIV, 1862, p. 115, n° 127; *Régiste genevois*, n° 1065 (Aimon de Menthon).

² *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 472.

maréchal de l'ordre de Malte en 1640, mort à Compesières ¹. Au centre, motif indéterminé. Toute cette ornementation en relief a été martelée et les détails n'en sont plus que difficilement perceptibles.

PERRIN, *Les communes genevoises*, 1905, pl. p. 68, p. 66 sq.; GAUDY-LE FORT, *Promenades hist.* (2), 1849, I, p. 128 sq.; GALIFFE, *Genève hist. et arch.*, suppl., p. 97-8, 99, fig.; ARCHINARD, *op. l.*, p. 44, note 5, 10; *Genava*, V, 1927, n° 435 (fresques).

721. — 782 (moulage). — Compesières, Commanderie, sur la porte d'entrée de la cure. L'architecture de la porte, en molasse, est de style Louis XIII. Au centre du fronton coupé qui la surmonte, un bloc cubique en roche portait des armoiries extrêmement effacées, mais que l'on peut reconstituer comme suit : écu aux armes de Cordon d'Evieu, casque à lambrequins, support de Malte. La différence de matière, et le fait que le bloc en roche est surmonté d'un appareil trilobé tout différent du reste du fronton, indiquent une réfection. La porte aurait été construite en 1636 par Jacques I de Cordon d'Evieu ; son neveu Jacques II de Cordon d'Evieu, qui fut aussi chevalier de Malte et commandeur de Compesières aurait fait placer ultérieurement le bloc sculpté à ses armes dans le fronton.

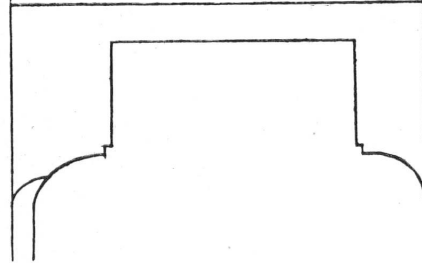
722. — Commanderie de Compesières. Au bas de l'escalier, au-dessus de la porte, croix de Malte sculptée en creux. A gauche, date martelée : 15..

Sur un bloc en roche, un écu avec croix de Malte.

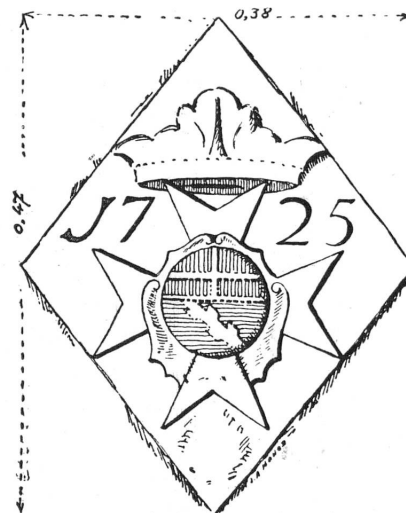
Sur une fenêtre, peintes en rouge foncé, une croix de Malte, une étoile à cinq rais surmontée d'une couronne.

723. — Compesières, cure. Sur une porte, au haut de l'escalier intérieur : écu martelé que l'on peut sans doute reconstituer comme suit : d'azur à la bande écotée d'or ; chef de Malte (croix sur fond de gueules) ; cimier, couronne de marquis ; support de Malte. Date 1725, peinte en rouge (on distingue encore des traces de couleur) ; l'écu était peut-être aussi peint. Ce sont les armoiries de Jean-Claude-François,

¹ Fils de Philibert de Cordon et de Martiane de Maubec (fille d'Aynard de Maubec, seigneur de Roche en Dauphiné. Son histoire a été écrite par le P. Calemard à Lyon, en 1662.



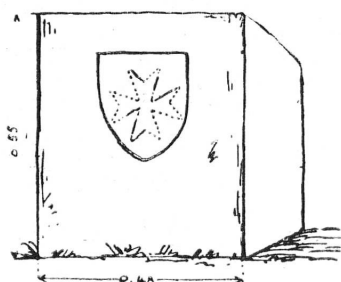
N° 722. — Compesières.



Compesières: Armes: Marquis de Lescheraine.

N° 723. — Compesières.

marquis de Lescheraine, né en 1669, chevalier de Malte en 1683, chambellan et envoyé extraordinaire de S. M. le roi de Pologne en 1716, puis en 1737 chevalier grand-croix bailli de l'ordre, commandeur de Compesières, etc.



Compesières.

La commune de Bardonnex a adopté en 1922 comme armoiries la croix de Malte, rappelant la commanderie de St-Jean et les croix qu'on y voit encore. Celle de Planles-Ouates a pris le même emblème, pour symboliser son ancienne union avec Compesières ¹.

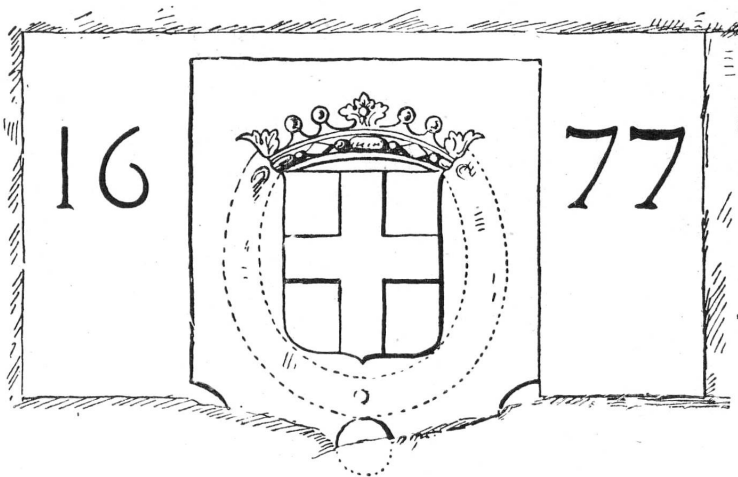
724. — Commanderie de Compesières. Sur l'encadrement d'une fenêtre condamnée, reste d'inscription illisible en caractères gothiques et écu chargé d'un chevron. Ce pourraient être les armes de Guy de Luyrieux, commandeur en 1435-46.

725. — Compesières, ferme de la Commanderie, propriété de M. Loup. Sur la porte de la grange, écu sans meubles et la date 1620. Sur la porte de la cave, dates 1623 et 17+22. Cette ferme fut vendue comme bien national en prairial an 5.

726. — 4993 (moulage, salle du Vieux-Genève). — Ecu qui se trouvait sur la maison de Clavelières, entre Bursins et Burtigny, canton de Vaud. Ecartelé Ardin et de Groll: de gueules à une tour d'argent enflammée d'or (Ardin); cinq points de sable équipollés à quatre d'argent (de Groll). XVII^e siècle.

La famille vaudoise Ardin possédait des terres dès le XVI^e siècle à Gingins, d'où elle essaima dans diverses parties. Vincent Ardin, seigneur de Clavelières, devint seigneur de Begnins par son mariage, en 1674, avec Suzanne, Sidonie de Groll. La mère de celle-ci, fille d'Emilie de Nassau, princesse de Portugal, avait épousé Jean Théodore de Crol ou Groll, colonel à la suite du marquis de Baden-Durlach (cf. n° 544).

727. — Hors du canton, aux environs immédiats, citons une pierre encastrée dans la face E. du poids



N° 727. — Gaillard. Armoiries de Rossillon.

public à Gaillard, aux armes de Rossillon (de sable à la croix d'argent), surmontées de la couronne de marquis avec collier de l'Annonciade, et date 1677. Les

¹ *Armorial des communes genevoises*, 1925, pl. p. 3, 12.

Rossillon étaient seigneurs de Gaillard, Villette, etc. Charles-Amédée de Rossillon, marquis de Bernezzo (Piémont), est chevalier de l'Annonciade en 1666.

728. — 751 (moulage). — Pierre rectangulaire sculptée en relief, encastrée au-dessus de la porte d'une demeure à Corsinge, canton de Genève, commune de Meynier. Cette demeure est actuellement ruinée, ayant été incendiée en 1882; une chapelle et une cuisine sont seules encore occupées (1926). Ecu, avec cimier et lambrequins, surmonté d'une banderolle avec devise partiellement effacée: « Ne derelinquias nos Domine »¹. Date 1678. Armoiries: Ecartelé: aux 1 et 4 bandé d'argent et de gueules, aux 2 et 3 d'azur à 3 flammes d'or, et en cœur les armes Dada qui sont: de sable à deux fasces ondées d'argent, au chef d'or chargé d'une aiglette de sable². Les premier et quatrième quartiers sont les armes d'Arenthon d'Alex; les deuxième et troisième quartiers, Baytaz.

Une branche de la famille d'Adda, Dadda, Dada (graphies diverses), originaire de Milan, s'établit à Genève vers la fin du XV^e siècle; après la Réforme, une partie de ses membres se retira à Milan, une partie dans la région avoisinante de la Savoie, en particulier à Corsinge et à Gy, où elle avait un château et des terres (barons, seigneurs de Corsinge, etc.)³.

D'anciens actes mentionnent dès le XIII^e siècle le hameau de Corsinge⁴, qui possédait au XIV^e siècle une « bastie » très forte, où les soldats du Dauphin furent assiégés en 1330 par les troupes du comte de Savoie; le donjon fut détruit par les Genevois dans leurs campagnes de 1589 et 1590⁵. La localité est encore célèbre dans l'histoire genevoise par l'affaire religieuse dite « affaire de Corsinge (1666), entre Genève et la Savoie »⁶.

La réunion, sur notre pierre, des armoiries Dada, d'Arenthon d'Alex et Baytaz, s'explique comme suit⁷. No. Antoine Dada, mort en 1688, avait épousé en 1674 Marie



N° 728. — Corsinge. Armoiries Dadda.

¹ DE CHAMPEAUX, *Devises, cris de guerre*, etc., 1890, p. 2.

² FORAS, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, I, pl. 3; RIETSTAP, *Armorial*, II, pl. CLXIX; GALIFFE, *Armorial genevois*, éd. 1896, pl. 5; 1859, pl. 12.

³ Sur cette famille, référ. précédentes, et *Mém. Soc. Hist.*, XX; 1879-88, p. 304.

⁴ *Régeste*, n° 1367 (1292), 1607 (1307).

⁵ GAUDY-LEFORT, *Promenades hist. et arch.* (2), 1849, II, p. 45; GALIFFE, *Genève hist. et arch.*, suppl., p. 109.

⁶ GAUDY-LEFORT, II, p. 37 sq.; *Mém. Soc. Hist.*, XVII, 1872, p. 116; XXII, 1886, p. 330.

⁷ Renseignements communiqués par M. Henry Deonna.

Charlotte Baytaz, dont il eut cinq enfants. La sœur d'Antoine, Claudine Dada, avait épousé No. et puissant Simon d'Arenthon d'Alex, seigneur de Cholex. La pierre porte donc les armes d'Antoine en cœur, et en champ celles de sa sœur d'Arenthon et de sa femme née Baytaz. Il y a là une curiosité héraldique, car on mettait comme écartèlement les armes de sa mère, aïeule, femme, ou de ses ascendants, mais jamais les armes des collatéraux, sauf si l'on en avait hérité. Il serait donc possible que cette dame d'Arenthon ait laissé ses droits sur la seigneurie de Corsinge à son frère Antoine, qui



N° 729. — Rue du Cendrier, 17.

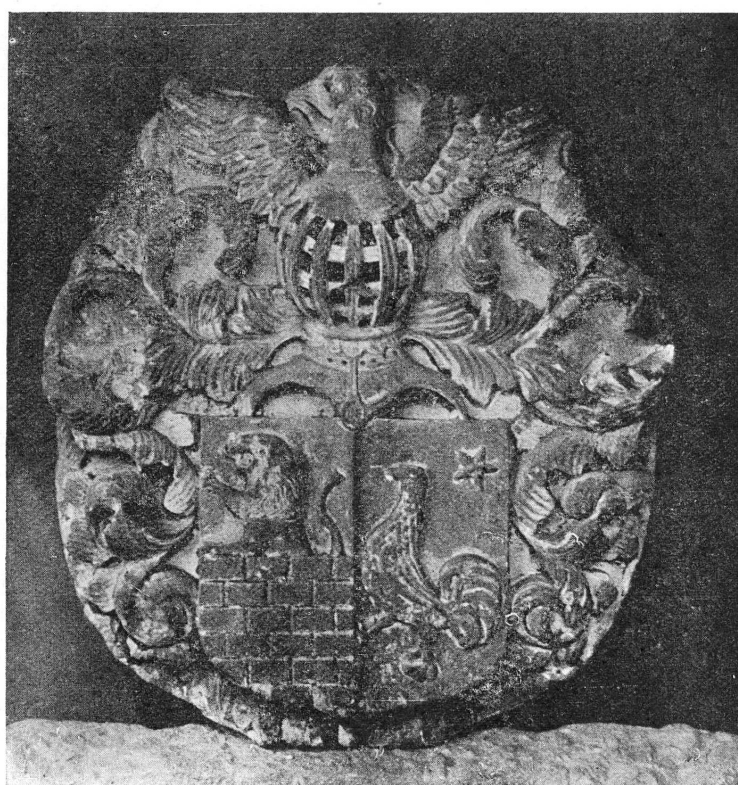
aurait rappelé cette donation dans son écu.

729. — Genève, rue du Cendrier, 17; sur la façade, un écu surmonté d'une rose en cimier et entouré de lambrequins en rinceaux; le champ de l'écu est laissé en blanc. Dans le fronton, on voit la date M. DC. LXXX. Larg. 1,10; haut. 0,70.

Anciennes maisons de Genève, II, pl. 56, 56b-7.

730. — Genève, allée du Quai, n° 7. Sur une porte, écu fort abîmé. Vu en 1927.

731. — 218. — Grand écu. Pictet¹: coupé, au 1 de sinople au lion issant d'or, au 2 au mur d'ar-



N° 731. — Armoiries Pictet-Chapponnet.

gent maçonné de sable. Chapponnet (?): au coq hardi surmonté d'une étoile.

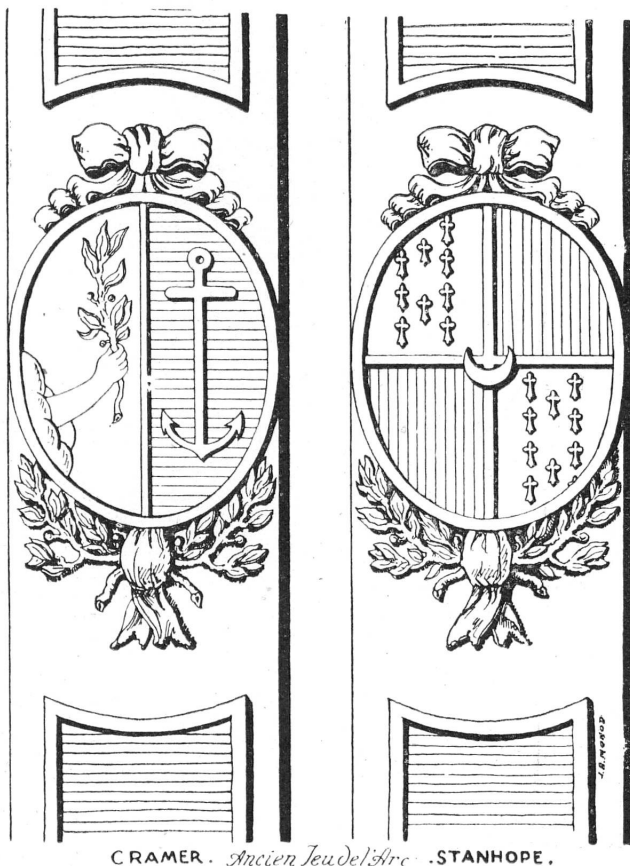
Nos Anciens et leurs œuvres, 1915, p. 106, fig. 43.

¹ GALIFFE, *Armorial*, 1859, pl. 21; *id.*, *Notices généalogiques*, I, 1829, p. 210, Pictet; III, 1836, p. 105.

731 bis. — 570. — Bloc rectangulaire, avec cartouche portant dans un ovale les armes de la famille Cassin, à un arbre sur un mont de 3 copeaux; au-dessus est gravé le nom CASSINIÉ. Cette pierre était encadrée dans la façade postérieure de la maison sise rue de la Croix-d'Or, n° 17, vendue en 1691 par spectable David Humbert à Pierre Cassin, confiseur, et démolie en 1903 ¹.

Les anciennes maisons de Genève, II, pl. 88; pl. 90 (les armoiries seules), p. 10; C. MARTIN, *La maison bourgeoise dans le canton de Genève*, 1912, p. XXX, pl. 53; *Compte rendu Société auxiliaire du Musée pour 1903, 1904*, p. 26; *Nos Anciens*, 1915, p. 106.

732. — 523. — Médaillon circulaire aux armes de la famille Sautier: trois pals flambants de la pointe au chef, et deux du chef à la pointe; au béliet issant en chef et en cimier. Cette pierre était encadrée au-dessus de la porte d'une maison qui, située à la place de Saint-Gervais, n° 17, fut démolie en 1899; c'était un des édifices dont on trouve la mention dans le dénombrement de 1475 ², et qui appartenait dès 1447 à Pierre, fils de Mérod Sautier.



CRAMER. Ancien Jeu de l'Arc. STANHOPE.

BLAVIGNAC, *Hist. des enseignes*, p. 63; *id.*, *Etudes sur Genève* (2), 1872, I, p. 41; *Mém. Soc. Hist.*, VIII; 1852, p. 303, 381; BAUDIN, *L'enseigne et l'affiche*, 1905, p. 19; *Nos anciens*, 1915, p. 105; *Les anciennes maisons de Genève*, I, pl. 119 (façade avec l'écusson au-dessus de la porte); pl. 120 (l'écusson seul), p. 8.

N° 734. — Ancien Hôtel du Jeu de l'Arc. Armoiries Cramer et Stanhope.

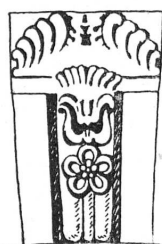
733. — Maison forte, dite « Prieuré » d'Aire, canton de Genève, démolie en 1882 (cf. n° 433). Relief en bois placé dans une des salles par François Revilliod (1679-1754), appartenant à M. William Revilliod. Ecusson ovale, sculpté et peint: d'azur à la bande d'argent chargée de deux roses de gueules, accompagnée de deux lions d'or

¹ Pierre Cassin, de Montauban, corroyeur, reçu bourgeois en 1579, COVELLE, *Le livre des bourgeois de l'ancienne république de Genève*, p. 308.

² *Mém. Soc. d'hist.*, VIII, p. 381.

lampassés de gueules ¹; il est placé dans un cartouche jaune et blanc, orné de rinceaux et d'enroulements peints en blanc, rouge, bleu; sommé d'un heaume, etc. Devise: « Fidélité couronnera ma vie ».

MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 139-140; *id.*, *L'ancienne Genève*, p. 87; *Exposition nationale suisse*, 1896, *Catalogue de l'art ancien*, n° 1870; *Archives héraldiques suisses*, XIII, 1899, p. 73-4, fig. 32.



CARTIGNY. DEDOMC.
porte de grange

N° 735. — Cartigny. Armoiries de Domo.

Sur cette demeure, Th. DUFOUR et H. GOSSE, *La démolition du prieuré d'Aire*, comm. Soc. Hist., 1882; *Mém. Soc. Hist.*, XXII, 1886, p. 335-343; *Mémorial*, p. 221-232; H. SILVESTRE, dessins, comm. Soc. Hist., 1885; J. MAYOR, *La maison forte, dite prieuré d'Aire*, in *L'ancienne Genève*, 1896, p. 79 sq.; *id.*, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 133 sq.; MARTIN, *La maison bourgeoise dans le canton de Genève*, pl. 66; PERRIN, *Les communes de Genève*, 1905, p. 125; *Les anciennes maisons de Genève*, I, pl. 29-32; GALIFFE, *Genève hist.*, p. 119, fig.

734. — Ancien hôtel du Jeu de l'Arc, aux Eaux-Vives, Pré-l'Evêque, Genève, actuellement démoli. Il fut construit en 1772. On voyait sur sa façade cette date, les armoiries de Charles Stanhope, vicomte Mahon ², commandeur, et du conseiller Philibert Cramer ³, seigneur commis de l'Exercice. Milord Mahon avait en 1771 fait le meilleur coup au tir de l'arc et avait été nommé commandeur de l'Exercice, le titre de « roi » ayant été aboli et remplacé par celui-ci après 1696. C'est pour cette raison et pour avoir accordé une large subvention

que cet étranger fit figurer ses armoiries sur l'édifice. Il donna à cette occasion des fêtes somptueuses ⁴.

Son frère aîné, Philippe Stanhope est enseveli à Saint-Gervais (cf. n° 558).

L. DUFOUR-VERNES, *Les Stanhope à Genève*, 1720 à 1795, *L'ancienne Genève*, 1535-1798, 1909, p. 75 sq. (sur la reconstruction de l'hôtel, p. 91-2); GAUDY-LE FORT, *Promenades hist.* (2), 1849, II, p. 64 sq. (détails sur l'Exercice de l'arc); PERRIN, *Les communes genevoises*, 1905, p. 18-9, pl.; *Genève qui s'en va*, 1899, pl. 11; *Mém. Soc. Hist.*, VI, p. 307, note 1; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 180, note 3; G. WASSMER, *Une fête en l'honneur de Mylord Stanhope, roi du noble exercice de l'arc*, Tribune de Genève, 21 octobre 1923.

¹ GALIFFE, *Armorial*, 1859, pl. 35.

² Ecartelé d'hermine et de gueules, au croissant d'argent mis en cœur.

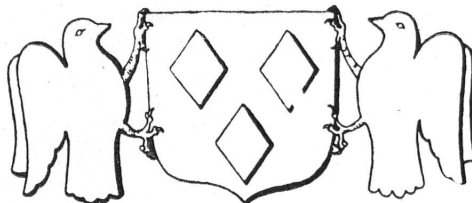
³ Parti au 1 d'argent à un dextrochère de gueules mouvant d'une nuée d'azur et tenant un rameau d'olivier de sinople; au 2 d'azur à l'ancre d'argent.

⁴ DUFOUR-VERNES, *op. l.*, p. 85 sq.

735. — 794 (moulage). — Cartigny, sur une porte de grange, dans un médaillon ovale, armoiries de Domo, date 1774 et initiales I. D. Jacques de Domo épouse en 1770 Jeanne-Andrienne, fille de Jacques Bron.

736. — Grand'Rue, Genève (ancien n° 198, maison Wend, jadis Argand)¹, au-dessus de la porte d'entrée, pierre avec écusson: de... à trois losanges, 2 et 1 de..., support deux aigles. Armoiries Messier², famille de Savoie. Mêmes armoiries dans l'église St-Germain (n° 673).

Mém. Soc. Hist., VIII, 1852, p. 304; GALIFFE et GAUTIER, *Armorial genevois*, 1896, p. 22 (« escalier de leur maison à la Grand'Rue »).



N° 736. — Armoiries Messier.

737. — 73 et 792 (moulage). — Ecu en molasse, aux armes complètement effacées de la famille Naville: d'azur au chevron ployé d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, au bouquetin issant en cimier. Il était encastré dans la face N. de l'Evêché, on ne sait pour quel motif, et n'est pas antérieur à la fin du XVIII^e siècle.

Mém. Soc. d'hist., I, 1841, p. 205, 241; FAZY, *Catal.*, p. 43, n° 73; *Nos Anciens*, 1915, p. 105.

738. — 134 — Armoiries trouvées en 1869 dans l'ancienne maison Galline, Cité n° 1, Genève. Famille Berjon, originaire de Lyon, établie à Genève aux XVI^e-XVII^e siècles³: d'argent à trois chemises de gueules, au chef d'azur chargé d'un lion passant d'or.

739. — Maison, place de la Fusterie 12. Bonaparte y fut reçu à dîner chez le général Berthier, le 11 mai 1800; il logeait lors de ce second passage à Genève dans la maison de Saussure, à la Tertasse; lors de son premier passage, en novembre 1797, il logea au Grand-Mézel (n° 4), où le résident de France François Desportes avait son hôtel⁴. On a placé, dans le fronton, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les armoiries Picot.

DOUMERGUE, *Guide*, p. 18.

740. — 723. — Provenance inconnue. Médaillon ovale avec aigle éployée en relief tenant dans ses serres un oiseau, et surmonté de deux étoiles. Armoiries ou enseigne ?⁵

¹ Indications des papiers de Blavignac.

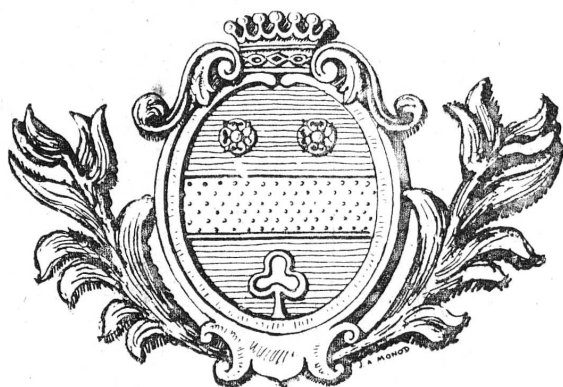
² GALIFFE, *Armorial*, 1859, pl. 19; GALIFFE et GAUTIER, éd. 1896, pl. 25.

³ GALIFFE, *Notices généalogiques*, III, 1836, p. 45 sq.

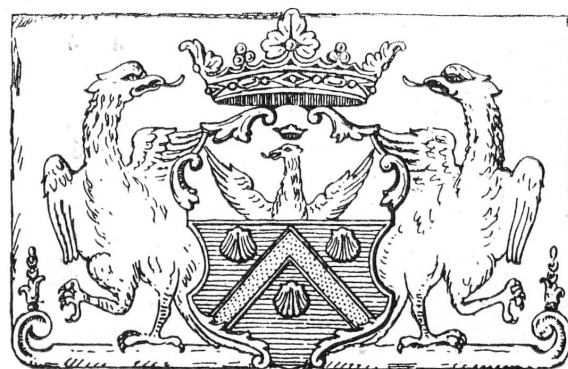
⁴ DOUMERGUE, *Guide*, p. 31, 33; Bonaparte à Genève, *Nos Anciens*, 1909, p. 107; CHAPUISAT, *Napoléon et le Musée de Genève*, *Nos Anciens*, 1914, p. 3 sq.

⁵ Cf. salle du Vieux-Genève, n° 333, enseigne de l'Hôtellerie de l'Aigle d'or, autrefois rue de Coutance, avec aigle de face éployée; *Anciennes maisons de Genève*, II, p. 5.

741. — Immeuble de la rue du Cloître, Genève. Armoiries Mallet ¹ sculptées dans un fronton circulaire, façade sur cour, XVIII^e siècle. La demeure fut construite par Gédéon Mallet sur l'emplacement de l'ancien cloître de Saint-Pierre, qui lui fut cédé



N° 741. — Armoiries Mallet.

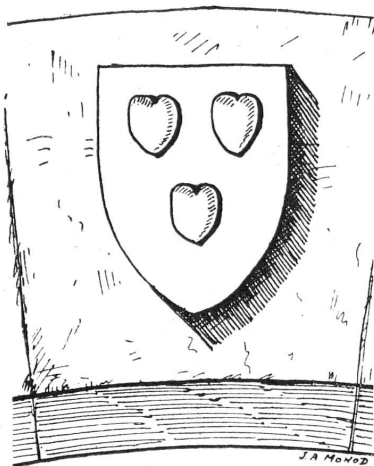


COLLEX: Château: Armes Vasserot. Propr. M.H. Borel 1944.

N° 742. — Collex. Armoiries Vasserot.

en 1721. Le nouveau propriétaire demanda les plans de son hôtel à l'architecte français Jean-François Blondel (1681-1756).

C. MARTIN, *La maison bourgeoise dans le canton de Genève*, 1912, p. XXVII, fig. 40-42.



N° 743. — Bernex. Armoiries de Choudens.

742. — Collex, château, propriété de M. Hermann Borel. Armes Vasserot, seigneur de la Bastie Beau-regard, Vincly et Dardagny, XVIII^e siècle.

743. — 788 (moulage). — Bernex, canton de Genève. Clef de voûte d'une porte de grange, dans la grande rue où passe le tramway, n° 86: armoiries de Choudens, d'argent à 3 cœurs de gueules ². Sur la façade postérieure de la maison, date 1721 dans un cartouche, et initiales C. T.

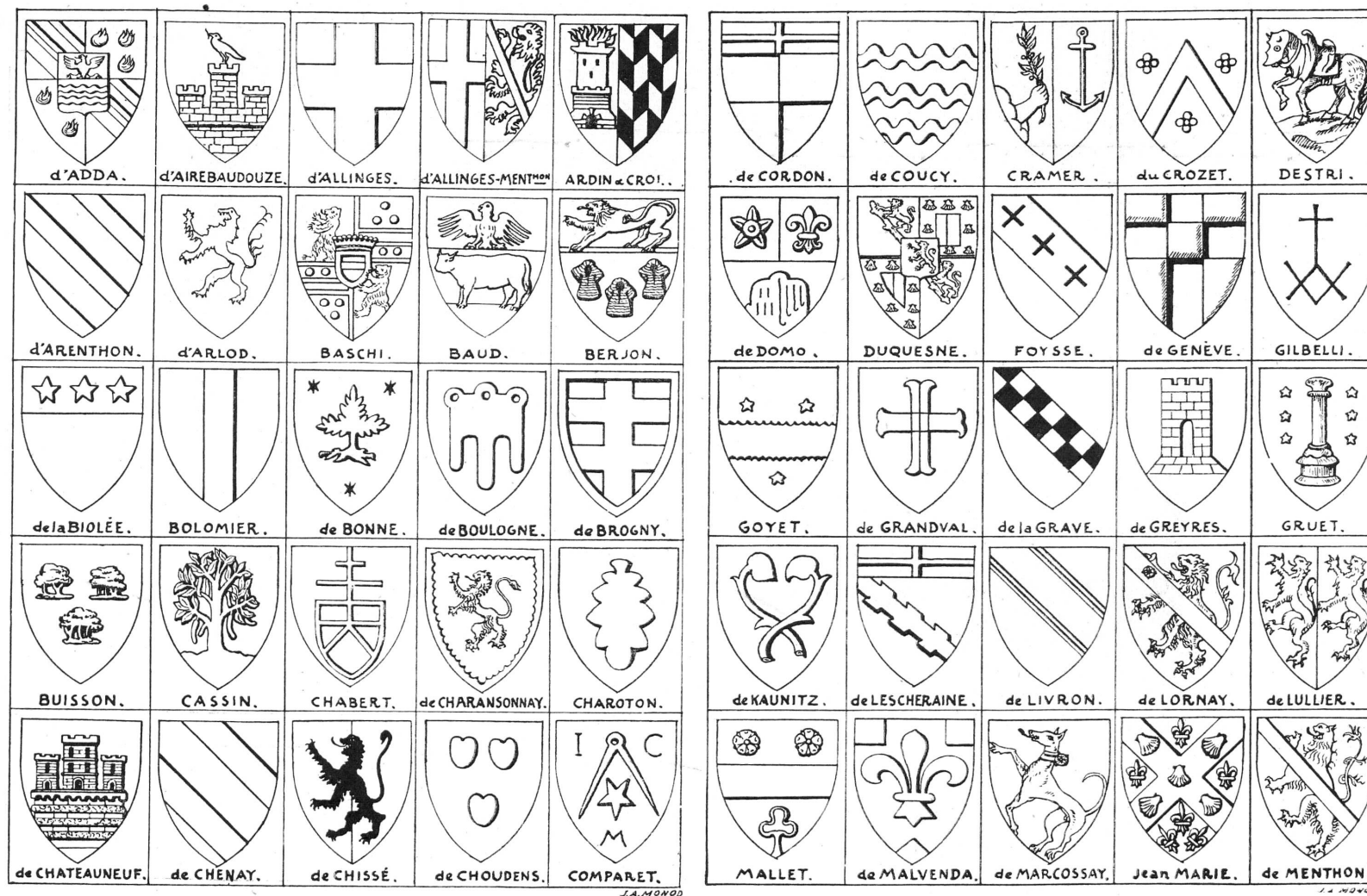
744. — Grand-Saconnex, près Genève, propriété de Budé. Dans le fronton, armoiries de Budé, XVIII^e siècle.

Genève, rue Calvin, n° 13, dans le fronton, armoiries Buisson, XVIII^e siècle.

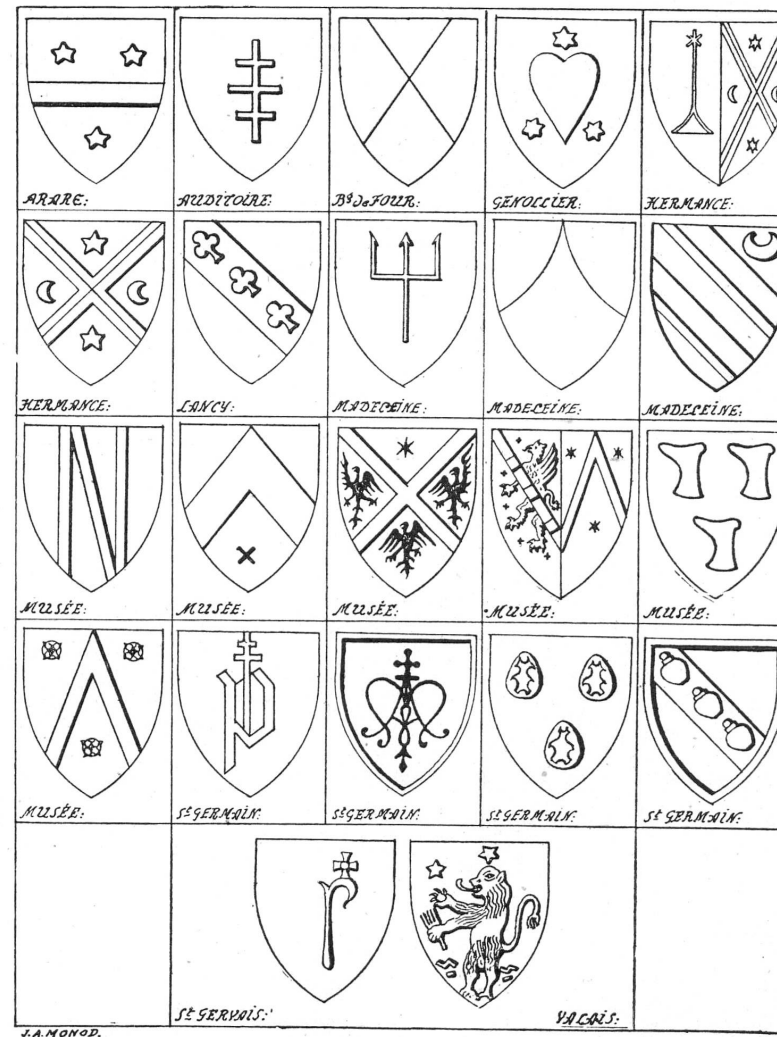
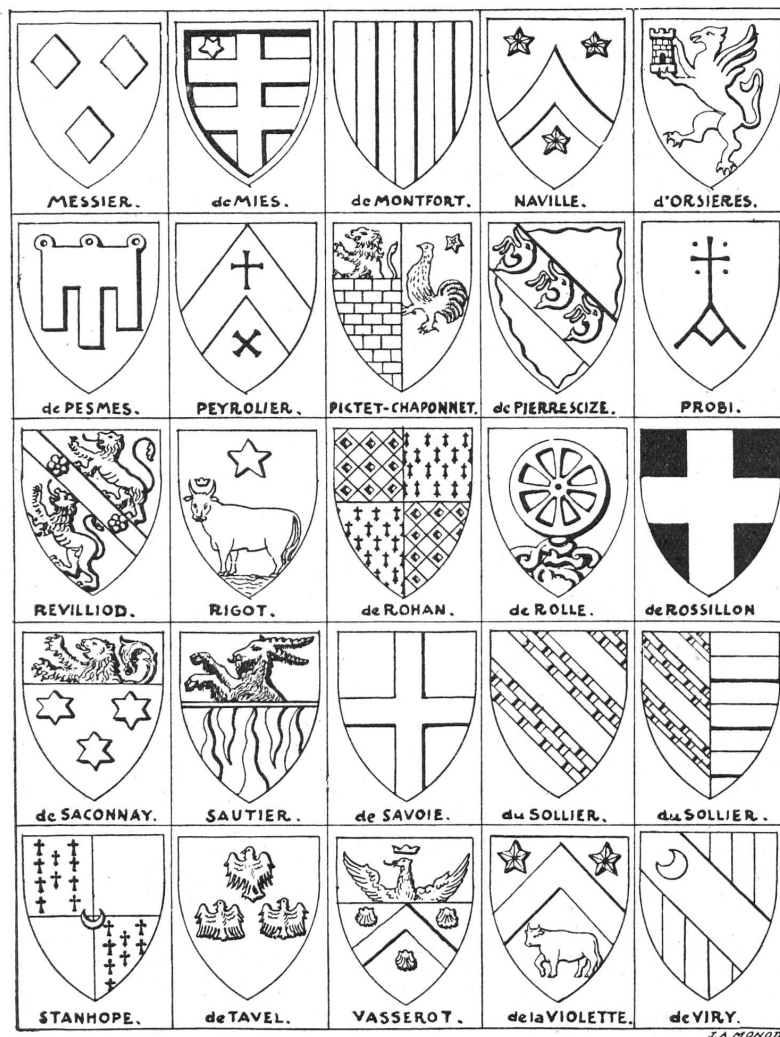
Genève, Tertasse, n° 2, ancienne maison Lullin, dans le fronton, armoiries de Saussure, XVIII^e siècle.

¹ GALIFFE et GAUTIER, *Armorial*, 1896, pl. 24, d'azur à la face d'or accompagnée en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un trèfle du même.

² GALIFFE, *Armorial*, 1859, pl. 30, 1896, pl. 12.



Armoiries relevées sur divers monuments lapidaires, au Musée de Genève et hors du Musée.



Armoiries relevées sur divers monuments lapidaires, au Musée de Genève et hors du Musée. A droite, armoiries non identifiées.

« Je ne sais où était ce logis », dit Chaponnière. L'auberge de la Croix Fédérale était aussi appelée de la Croix Blanche, mais était-ce l'ancienne Croix Blanche de 1472 ? Il est probable que celle-ci était un peu plus loin, rue de Coutances, 14 (Doumergue).

FLOURNOIS, ms., p. 13; *Patrie suisse*, XI, 1904, p. 152-3; DOUMERGUE, *Guide*, p. 8; *id.*, *Genève calviniste*, p. 46, 47, fig.; *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 303, note 1 (Chaponnière); BLAVIGNAC, *Hist. des enseignes*, p. 226-7.

749. — Médaillon circulaire, renfermant une croix pattée à double traverse, avec les initiales I. M.; au-dessus, la date MCCCCLXXII. Lettres gothiques. Cette pierre ornait une maison de la rue des Etuves. « J'en vis moi-même une il y a quelques années, en la rue actuelle des Etuves, n° 131; elle a disparu maintenant. C'était la quatrième maison de la rue des Etuves, à main droite, signalée par l'inventaire ¹ sous le nom de Joh. Maliardi » (Chaponnière). Flournois mentionne déjà cette pierre, avec la date MCCCCLXXV, qui semble erronée, l'année 1472 étant confirmée par un dessin de Blavignac, que nous reproduisons ici.



N° 749. — Genève, rue des Etuves.

FLOURNOIS, ms., p. 13; CHAPONNIÈRE, *Mém. Soc. Hist.*, 1852, p. 303, note 1.

750. — 83. — Dalle rectangulaire, ornée d'un carré que surmonte une croix à double traverse; au-dessous du carré, la date 1510. Elle provient de l'hôpital des pestiférés: « la petite maison, dite Capite, située le plus au S.O. du cimetière actuel, porte sur le voussoir central de sa porte le millésime 1510, avec une croix ».

Mém. Soc. Hist., III, 1844, p. 339, note 1; 1638; VII, 1849, p. 173 (encastrée à cette place en 1638); *Nos Anciens*, 1915, p. 110; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, p. 145, note 1.

751. — 84. — Dalle rectangulaire, avec les lettres gothiques H et C, la hampe du H terminée en croix. Même provenance que précédemment. Faut-il lire « hôpital des cordonniers », comme on l'a proposé, ou serait-ce une marque de maison, de commerce ?

Mém. Soc. Hist., VII, 1849, p. 173; *Nos Anciens*, 1915, p. 110.

752. — 6760 (original, dépôt du Vieux-Genève) et 675 (moulage). — Ecusson portant une marque de maison héraldisée: cœur surmonté d'une croix patriarcale terminée par une double oriflamme; à côté de ce motif, la date 1513. Sur un linteau de porte d'une maison de la rue du Marché 17, construite en 1513 par Jean Favre, démolie

¹ De 1475.

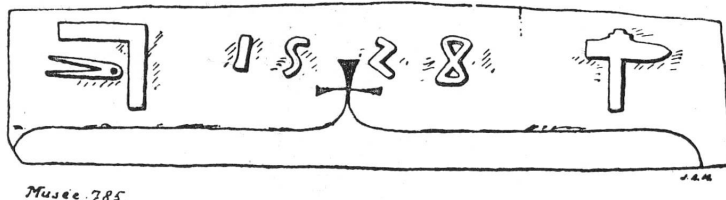
en 1911. Une copie est encastrée au Musée d'Art et d'Histoire, au-dessus de la porte conduisant de la salle du moyen-âge (n° 15) à la salle Rigaud (n° 16).

Archives héraldiques suisses, XIII, 1899, p. 74, fig. 33; XV, 1901, p. 123; DENKINGER, *Hist. populaire du canton de Genève*, 1905, p. 137, fig.; *Nos Anciens*, 1905, p. 100, fig.; 1915, p. 107; *Les anciennes maisons de Genève*, I, pl. II-III, p. 4, pl. IV, 21 (autres détails de cette maison); DOUMERGUE, *Guide*, p. 18; *id.*, *La Genève calviniste*, p. 203, fig.; *id.*, *La Genève des Genevois*, p. 59; C. MARTIN, *La maison bourgeoise dans le canton de Genève*, 1912, p. XV, pl. 7-8; MAYOR, *Bull. Soc. d'hist.*, I, 1892-97, p. 513, fig. 34; VULLIÉTY, *La Suisse à travers les âges*, p. 246, fig. 508.

Dans la même maison, on voyait, dans la galerie, deux clefs de voûte, portant des écussons aux meubles effacés (cf. n° 710).

Anciennes maisons de Genève, I, pl. 10, 15.

753. — 367-69. — Bas-relief, jadis encastré dans la façade de la maison de Gaspard Favre, rue du Rhône, n° 52, qui fut construite au XVI^{me} siècle, et fut démolie en 1894. Les deux bustes affrontés sont ceux de Gaspard Favre et de sa femme Louise Mestrezat; une banderole portant la date 1561, et un motif formé d'une croix fichée dans un cœur, dans un grand fer à cheval, les séparent. C'est la combinaison des armoiries de la famille Favre, dont le fer est la pièce principale, et de la marque commerciale de la maison. Cette dernière paraît avoir consisté en un cœur surmonté d'une croix à double traverse, dont l'extrémité de la branche verticale est recourbée à angle aigu.



N° 754. — Bossey.

Deux bucrânes ornent les branches très allongées du fer à cheval. On sait combien fréquent est l'usage du bucrâne ou des cornes, son abrégé, que l'on place sur les maisons dans un but prophylactique, tout comme le fer à cheval, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, et en des pays très divers.

BLAVIGNAC, *Hist. des enseignes*, p. 64; MAYOR, *La maison de Gaspard Favre*, *Bull. Soc. d'hist.*, I, 1892-7, p. 506 sq. (bas-relief, p. 511, fig. 33; façade de la maison avec le relief en place, p. 507, fig. 31); Ed. FAVRE, *Gaspard Favre et sa donation aux fugitifs en 1556*, *Mém. Soc. d'hist.*, XXXI, 1909, p. 215 sq. (relief et façade, pl. I); DOUMERGUE, *La Genève calviniste*, p. 202 sq. (relief, p. 206, fig. 203, note 1); *id.*, *Guide*, p. 19; *id.*, *La Genève des Genevois*; *comm. Soc. Hist.*, 14 février 1895; 22 mars 1898 (Chaponnière); *Mémorial*, p. 25; *Nos Anciens*, 1911, p. 115, fig.; 1915, p. 106; *Archives héraldiques suisses*, XIII, 1899, p. 75, fig. 35.

754. — 785 (moulage). — Bossey, Haute-Savoie. Linteau d'une porte de grange, maison au-dessous de l'église, regardant la plaine. Accolade avec croix gravée; à gauche, équerre et compas; à droite, marteau; au centre, date 1528.

755. — Bardonnex, maison forte. Porte avec la date 1525, sur la tourelle de l'escalier.

756. — « Dans la cour de la maison de Mess^{rs} Saladin, le long d'une galerie. » 1529.

. A . FAVRE . NATI DE . LHELLEN . AUT . PAIS . DE
VAVL . BOURGOYS . DE . CETTE . CITE . A . FAYT .
FAYRE . CETTE . MAYSON . 1529 .

FLOURNOIS, p. 13.

757. — 775 (moulage). — Clef de voûte, avec un écu: marque de maison, faite d'une croix latine que termine à la partie supérieure un 4 de chiffre et que charge une croix de St-André; initiales I.B et date 1540. Cette pierre était encastree jadis dans le mur de la propriété de M. le Dr Adrien Dussaud, à Peicy, canton de Genève; elle a été placée dans l'église de Satigny, lors de sa restauration en 1897, pour sceller une niche contenant les papiers relatifs à cette restauration, enfermés dans une boîte de plomb. Les initiales sont peut-être celles de Jacques Bernard, gardien du couvent des Cordeliers à Rive; il adopta la Réforme, épousa la fille de Jean Belot, imprimeur¹, fut le premier pasteur réformé de Satigny, en 1542, et mourut en 1559.

GALIFFE, *Genève hist. et arch.*, suppl., p. 112-3, fig.; NECKER, *L'église de Satigny et sa restauration*, 1907, p. 24, fig., 45, 73-4.



N° 758. — Hermance.

758. — Hermance, canton de Genève. Sur une maison de la grande rue du bourg (ancienne maison Argand), fenêtre à accolade, au-dessous de laquelle un médaillon rond avec la date 1551.

758 bis. — Veigy-Foncenex, chez M. Belluart : 155..

759. — 786 (moulage). — Laconnex (canton de Genève). Linteau de porte en molasse de la maison Delétraz, au-dessus d'un escalier, côté cour. Deux rosaces et le trigramme JHS dans le soleil rayonnant, encadrant la date 1558. Long. 1,25; haut. 0,43. Le moulage ne donne que le détail d'une des rosaces. Cf. n° 601.

760. — Maison forte de Vézenaz; lors de réfections en 1892, on a relevé, sur l'épi en étain de la tourelle, cette inscription:

DOM..... FAVRE. 1558

Il s'agit probablement de Domaine Favre, fils de François, né en 1538, du C.C. en 1569 et mort en 1585, qui aurait possédé à cette époque la maison forte de

¹ DE LA CORBIÈRE, ms., p. 15-6.

Vésenaz. Sur la pomme de l'épi, les ouvriers ont gravé grossièrement leurs noms et la date de leurs travaux :

M..... 1711
L.M. 1751
IL. Meuron 1751
Il. M.

C'est à l'une de ces années qu'il faut rapporter la réfection de l'extrême pointe de l'épi, qui est en fer blanc et non en étain.

MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 390; sur cette maison forte, mal restaurée en 1892, *ibid.*, p. 389 sq., Maison forte de Vésenaz; *Nos Anciens*, 1905, p. 95, fig.; PERRIN, *Les communes genevoises*, 1905, p. 35; FONTAINE-BORGEL, *Hist. des communes genevoises*, 1890, p. 135 sq.

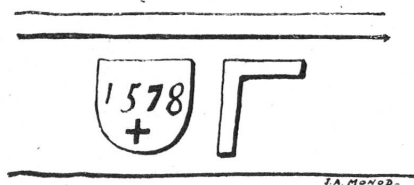
761. — 565. — Linteau d'une porte en accolade, provenant d'une maison de la rue des Allemands, n° 28, Genève, démolie en 1904. Au-dessus de l'accolade, un petit cartouche renferme la date 1561.

Les anciennes maisons de Genève, II, p. 11, pl. 103; C. MARTIN, *La maison bourgeoise dans le canton de Genève*, 1912, p. XVI, pl. 12, 14.

761. — Genève, allée du Quai, n° 5. Linteau de porte gothique, la pointe de l'accolade surmontée d'une croix, à droite et à gauche de laquelle les lettres L. AR.

762. — 772 (moulage). — Linteau de porte à accolade, à Troinex, canton de Genève, maison de M^{me} Aloïs Pictet. Au-dessus de l'accolade, en relief, à gauche, la date 1565, à droite une marque de maison, en forme de croix pattée surmontée d'un quatre de chiffre, ce motif étant représenté couché.

763. — 506. — Clef de voûte de la maison dite de Brandis, au Molard, Genève (angle du Molard et de la rue de la Croix d'Or), démolie en 1889. Initiales et marque de Jean du Villard, date 1576. Nous n'avons pas retrouvé ce document, bien qu'il porte un numéro d'inventaire de nos collections lapidaires.



N° 765. — Choulex.

MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 159 sq., pl. II, 2; sur cette maison, *ibid.*, p. 65 sq.; *id.*, *Journal de Genève*, 28 juin, 26 juillet 1889, La maison du Molard; *Mém. Soc. Hist.*, XIX, 1877, p. 360; PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, p. 43; *La place du Molard, ancienne et moderne*, publié sous les auspices de l'Association des Intérêts du Molard, s.d., p. 11.

764. — Hermance, maison Ch. Lepiuz (anciennes casernes). Sur une poutre de la grange, date 1576.

765. — Choulex, près de Brens, Haute-Savoie. Linteau de porte; dans un écusson, la date 1578 au-dessous de laquelle une croix; à droite de l'écusson, une équerre.

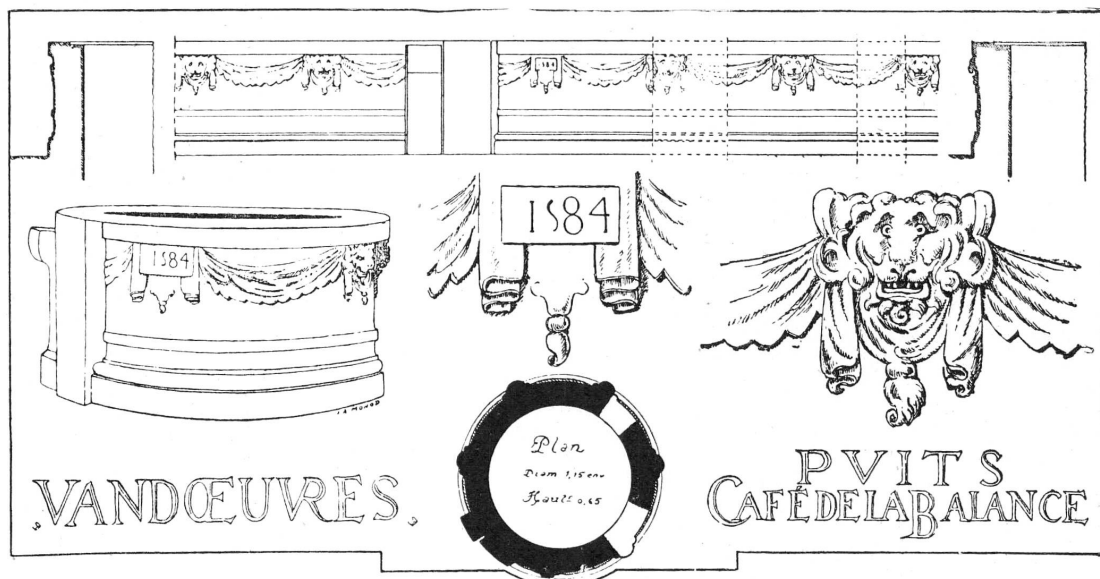
766. — Vandœuvres, canton de Genève. Margelle de puits, dans le jardin du café de la Balance. Ornementation en relief, avec muffles de lion, draperies, et date 1584.

767. — Landecy, dépendances de la propriété de M. H. Micheli. Sur une poutre de grange, en bois, 1600.

768. — Grand-Lancy, chez M. Aubert, photographe; dans l'escalier, 1603; sur la porte, 1698 dans un cartouche.

769. — 722. — Linteau de fenêtre, provenant de la démolition d'une maison, place de la Madeleine n° 17-19, 1925. Initiales B de R, 1604 et quatre de chiffre.

Genava, IV, 1926, p. 35.



N° 766. — Vandœuvres.

770. — Dans le vestibule de la maison rue de l'Evêché 7 (maison Dufour-Heyer), Genève; inscription encastrée à ras du sol, à gauche en entrant, 1606.

16 P.DV.CEST. 06
P CNRAL . IB

P. du Cest, procureur général; les initiales IB sont celles de l'architecte Jean Bogueret.

La maison appartenait à Pierre d'Airebaudouze; l'inscription se rapporte aux travaux qu'il y fit exécuter en 1606 par l'architecte Jean Bogueret.

BRUN, *Schweizer Künstler Lexikon*, I, p. 169; *Dict. hist. et biogr. suisse*, s. v. Airebaudouze, p. 133; Cf. n° 716, armoiries d'Airebaudouze.

771. — Aire, propriété Roulet. Linteau à accolade gothique, avec date 1607. Autre linteau de fenêtre, à accolade gothique et cœur.

772. — Rue de la Fontaine, Genève; inscription encastrée dans le mur de soutènement de l'ancien Evêché:

FAITE.LAN

1615

RP.1703

L.A.1796

DOUMERGUE, *Guide*, p. 60; *id.*, *La Genève des Genevois*, p. 173. Cette inscription est actuellement cachée par une paroi en planche pour l'affichage.

773. — Laconnex, canton de Genève, sur la porte de la maison Rivollet, côté Salève, date 1616. Noté en 1927.

774. — 321. — Pierre de [provenance inconnue, avec un écusson en relief renfermant la date 1617 et un cœur.

Nos Anciens, 1915, p. 111, fig. 46.

775. — Maison Turretini, rue de l'Hôtel de Ville. Dans la cour, sur la porte de la loge:

« Nostra cura Deo, 1620 »

Sur la double porte d'entrée:

« In domo patris mei multae mansiones sunt. Joh. XIV, 1620. » Au-dessus de l'une des deux portes: « Via »; au-dessus de l'autre: « Vita »; entre les deux « Veritas ». Ces mots, dit Doumergue, signifient: La vérité est le chemin et la vie. » Il pourrait aussi s'agir des qualificatifs de l'esprit divin, qui inspirent de nombreuses formules religieuses, où l'on retrouve dans de longues énumérations précisément les mots via, vita, veritas. Voici, entre autres exemples, dans l'oraison du roi Agabar: « Adonay + Vita via + Veritas + Sapientia », etc.¹ François Turretini, qui se réfugia à Genève pour cause de religion et qui construisit cette demeure, s'est, quoique calviniste, souvenu des formules pieuses du catholicisme, qui ont souvent une valeur prophylactique.

DOUMERGUE, *Guide*, p. 52; *id.*, *La Genève des Genevois*, p. 156; *Nos Anciens*, 1901, p. 25; sur cette maison: *Nos Anciens*, 1901, p. 25; G. FATIO, *La maison Turretini à Genève*; *id.*, *Genève à travers les siècles*, p. 90-5; MARTIN, *La maison bourgeoise de Genève*, p. XVII, pl. 16-7; *Mém. Soc. Hist.*, V, 1847, p. 11.

776. — Merlinge, canton de Genève. Porte en accolade dans la cuisine du château, avec la date 1625.

Nos Anciens, 1919, p. 108.

¹ *Genava*, III, 1925, p. 247, ex., et référ.

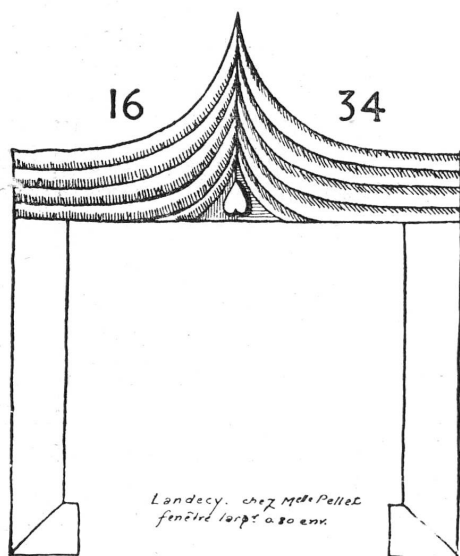
777. — 587 (ancien 4749). — Fragment de pierre moulurée en molasse, avec la date 1633. De la maison Ferrier, place du Molard, n° 11, Genève.

778. — 584 (ancien 4750). — Fragment de corniche ornée d'oves, de même provenance.

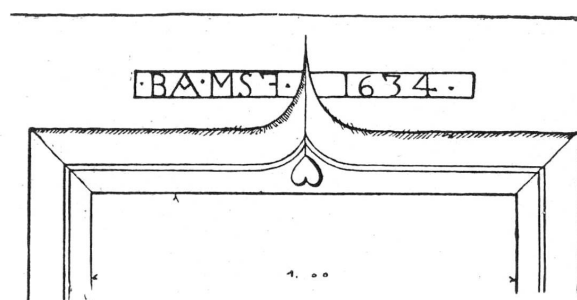
779. — Landecy, propriété de M^{lle} Pellet. Porte à accolade gothique, au-dessus de laquelle la date 1634 et les initiales BA.MSF. Dans l'accolade, un cœur, la pointe en haut. Fenêtre à accolade, avec même date 1634 et même motif cordiforme.

780. — Genève, route de Frontenex, chez M^{me} Gampert-Cayla. Plaque en bois: dans un cartouche rectangulaire, P. I 1634.

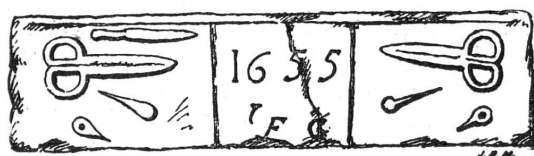
781. — Soral, sur une porte de grange: 1634.



N° 779. — Landecy.



N° 779. — Landecy.



N° 782. — Soral.

782. — 585 (ancien Vieux-Genève 24). — Provenance: Soral, canton de Genève, maison Fontaine. Linteau de porte en molasse, montrant les instruments d'un cordonnier: ciseaux, alènes, couteaux, et la date 1655.

783. — Ancienne maison forte de Vézenaz (cf. n° 760). Dans la cuisine, date 1642. Fontaine Borgel, *Hist. des communes genevoises*, 1890, p. 135 sq.

783 bis. — Veigy-Foncenex, sur une poutre de bois; MIPI 1645 MEd.

784. — Genève, route de Frontenex, propriété Barde, La Chaumière, poutre avec date 1647.

785. — Bardonnex, propriété de M^{lle} Revilliod, fenêtre à accolade gothique, au-dessus de laquelle la date 1654.

786. — Villette, propriété Duret, anciennement Trembley-Naville; sur une poutre de grange, la date 1654.

787. — Aïre, ferme Waldé. Linteau en molasse: rosace à 6 branches, et date 1659.

788. — Sézegnin, sur le mur du pressoir communal, 1663.

789. — Athenaz, maison n° 212, date 1670.

790. — Tuile provenant du toit de la tour, de l'ancienne maison forte à Aïre, dite « prieuré », démolie en 1882. Le millésime 1668 répété deux fois dans un petit cartouche rectangulaire. Perdue.

MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 138; cf. n° 733.

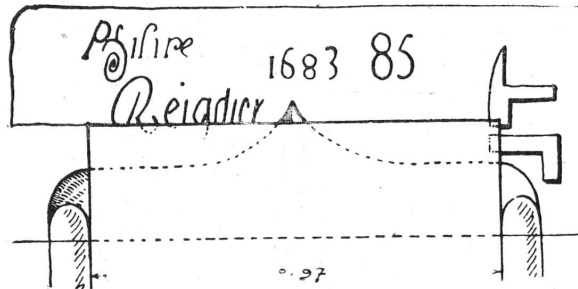
791. — Sur le linteau de la porte d'entrée, La Cuisine, route de Frontenex, 68: 1682. Cette maison est déjà dite « La Cusena » dans la levée d'impôt de 1464, du nom de famille Cusini ¹.

792. — Sézegnin, maison de M. Joseph Dethiolaz, sur un bloc de molasse, 1682.

793. — Sézegnin, maison François Nallet, sur la porte d'entrée, clef de voûte avec le monogramme du propriétaire, en cursive, et des denticules.

794. — Laconnex, canton de Genève. Linteau de porte à accolade (maison Thévenoz), avec équerre et marteau en relief, et la date 1683.

Les instruments ont été coupés à gauche pour l'ouverture de la porte transformée. A gauche de l'accolade, le nom gravé Philippe Reignier (?), dont les lettres, coupées au pied, indiquent que primitivement la pierre était plus haute.



N° 794. — Laconnex.

Sur un claveau de la porte de grange, à la même maison, la date 1723 et les initiales F. R. C. Noté en 1927.

795. — Musée de Genève, salle Anna Sarasin. Porte du château de Zizers, canton des Grisons. Linteau avec date 1683 (reconstitution).

796. — Genève, Chemin Liotard, n° 50, ancienne propriété « La Servette », en 1689 à Elisabeth Baulacre. Cartouche avec date 1688.

¹ BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XVe siècle*, 1919, p. 110.

797. — Aire-la-Ville, chez M. Chatenoud. Poutre avec date 1690.
 798. — Confignon. Linteau de porte, cartouche avec date 1691.
 799. — Cartigny, chez M. Monnier, n° 65. Sur une fenêtre, la date 1692; sur une plaque derrière le foyer, 1693-94.



N° 804. — Sézegnin.

800. — 319. — Bloc rectangulaire en roche, avec la date 1697. Bien que le registre d'entrée indique « provenance inconnue », il est vraisemblable que cette pierre provient de la maison Joly, en l'Ile, construite en 1697, et démolie en 1893. On voyait, en effet, sur la façade une pierre portant ce millésime.

F. MAYOR, *La maison Joly en l'Ile*, Bull. Soc. d'hist., I, 1892-7, p. 366 sq. (« la date seule est restée jusqu'à la démolition; on l'a soigneusement enlevée et elle sera déposée un jour au Musée épigraphique », p. 368); *Nos Anciens*, 1915, p. 112, fig. 48; cf. de la même maison, l'enseigne n° 425.

801. — On lisait jadis sur une maison du pont du Rhône cette inscription en latin: « Que ma maison subsiste jusqu'à ce qu'une fourmi ait bu toute l'eau de la mer, ou qu'une tortue ait fait le tour du monde ».

Nos Anciens, 1916, p. 20; DOUMERGUE, *Guide*, p. 13.

802. — Fragment de grosse brique en terre cuite jaunâtre, portant différents noms gravés grossièrement à la surface; trouvé dans la maison forte d'Aïre, démolie en 1882. Perdu.

IOTON

SAAC
REVILIOD
1699

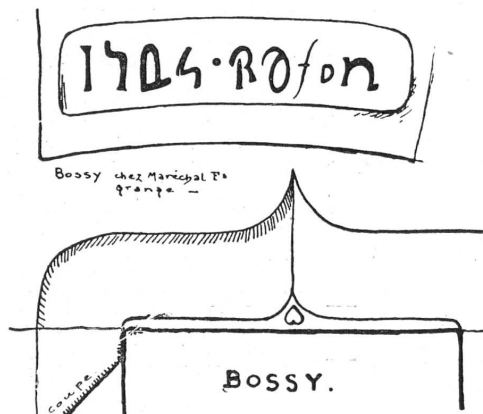
S A E. REVILOD
EONARD

et d'autres noms illisibles. Le nom d'Isaac Revilliod est celui d'un des fils de Pierre Revilliod, le premier possesseur de cette demeure, qui vécut de 1670 à 1749.

MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 140. Sur cette demeure, nos **433**, **733**.

803. — Pierre provenant d'une maison démolie en 1915, à l'angle de la Péliisserie et de la rue Traversière. Date 1700, et au-dessus les initiales A. D ★ L. C.

804. — Porte de la maison Lyana, à Sézegnin, canton de Genève. Sur le linteau, date 1702 entre deux rosaces; au milieu, couronne avec les initiales I.P.L. Ces initiales sont celles de Jean Pierre Lianna (Liena, Lienne, Lyana, famille originaire de Lucques), né le 3 mai 1669¹. Sur une pierre à gauche de la porte, inscription d'Aymé Lyana, 1806.



N° 807. — Bossy.

805. — Genève, rue du Nord, sur une porte, 1702.

806. — Chevrens, chez M. Schik, accolade gothique, avec date 1704.

807. — Bossy, chez M. François Maréchal. Sur une porte d'écurie, linteau avec un cœur dans l'accolade, la pointe tournée en haut. Sur la porte de la grange, «1705. Rofon».

¹ GALIFFE, *Notices généalogiques*, V, p. 485.

808. — Ancienne maison Lullin, rue Calvin, 11 (bâtiment du Service d'Hygiène); au-dessous du fronton, la devise Lullin « Dominus est propugnaculum meum », et la date 1706.

MARTIN, *La maison bourgeoise de Genève*, pl. 36.

809. — Laconnex, maison Thévenod, linteau avec inscription effacée, sur laquelle a été aménagé ultérieurement un cartouche rectangulaire, avec les lettres P.B.R.T. et la date 1709. Sur la même demeure, clef de voûte avec 1829 dans un écusson.

810. — Bernex. Date 1710.

811. — Cartigny, maison n° 51. Clef de voûte, avec denticules et la date 1711.

812. — Rue du Perron, n° 19, sur le linteau de la porte d'entrée, la date 1714.

813. — Gaillard, près Genève (Haute-Savoie); maison Marcel Perroux, date 1714.

814. — Rue des Corps Saints, n° 7, 1^{er} étage, date 1715.

815. — Cartigny, maison Rochat, date 1716.

816. — Cartigny, maison Jules Miville, date 1716.

816 bis. — Genève, rue de la Fontaine, 30, console avec date 1716.

819. — Villette, propriété Henri de Siebenthaler. Dans un cartouche, cœur surmonté d'une croix, et date 1718.

820. — Sézegnin, maison sur la route d'Athenaz, clef de voûte avec rosace, denticules et date 17 . . .

821. — Aire-la-Ville, chez M. Gascon. Cartouche avec date 1720 et CID.

822. — Bernex: 1720.

823. — Bloc trouvé dans le bras droit du Rhône, en face du quai du Seujet (quai Turrettini), à la hauteur des vannes, 1888. Ce bloc, entreposé longtemps sur le quai, contre la pile du pont de la Coulouvrenière, a disparu. Haut. 0,75; larg. 0,43.

1723

R R

824. — Rue des Granges, n° 14, sur la porte d'entrée, la date 1724.

825. — 791 (moulage). — Bernex, canton de Genève, sur un linteau de porte:

« F.M. Dieu en toute saison bénisse la maiôn ceux qui le bénis . . ».

Ecriture malhabile en majuscules et minuscules. Sous le mot maison, une sorte de &, sans doute pour signaler l'omission de l's et du mot *de*; autre entrelacs sous l'abréviation de bénis... Au-dessous, la date 1725.

826. — L'évêque Robert de Genève achète en 1278¹ une maison à Longemalle pour servir d'habitation à lui et à ses successeurs. La maison de l'évêque, selon la Corbière (ms 1753), était « au lieu où est la maison du sieur Colladon, qu'il a acquise du sieur Reymond, qui l'a fait bâtir, étant auparavant un grenier public ». Cet emplacement est désigné dans les reconnaissances féodales de l'Evêché, de 1692: « La seigneurie possède en place de Longemalle un édifice et place, le tout construit en un grenier à blé. » En 1725, on la cède à Bernard Reymond, qui la démolit et fait construire la maison sur la porte de laquelle on voyait le millésime 1725 et ses initiales B.R. Cette maison portait les nos 146, puis 13.

Mém. Soc. Hist., VII, 1849, p. 241, 334; pièces justificatives n° XLV, p. 339, 340; MALLET, *Description*, p. 97.

Sur la maison de l'évêque à Longemalle, *Indicat. ant. suisses*, 1884, p. 103. Cette maison est souvent mentionnée: ex. 1286, l'évêque la quitte et cherche asile au château de l'île, contre le comte de Savoie, *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 101, pièces XI; 1288, le bailli Guillaume de Septème, représentant du comte de Savoie, s'y rend pour protester contre les décisions épiscopales, *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 146, pièce XXI, 3; *Régeste*, n° 1270; 1293, attaque de la maison par les gens de Savoie; GALIFFE, *Matériaux*, I, 1829, p. 27; 1294, l'évêque Guillaume de Conflans, se plaint de cette attaque, *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 193-4; 1307, le chapitre cède à l'évêché le cens qu'il possède sur cette maison, *Régeste*, n° 1601; 1355, les Tavel sont accusés par l'évêque d'avoir attaqué sa maison, *Mém. Soc. Hist.*, XVIII, 1872, p. XLII, etc.

827. — Carouge, rue du Cheval-Blanc, sur un porche voûté (dépendances de l'ancienne auberge du Cheval-Blanc) : 1725.

F. *Un portique sous lequel passa la voiture du général Bonaparte*, Tribune de Genève, 13 janvier 1928.

828. — La Forêt, Jussy, canton de Genève, maison de M. Boulet. Sur la fenêtre de la cuisine, dans un cœur, la date 1727; sur la porte de l'écurie, la date 1740.

829. — Landecy, maison Mabut, n° 274, sur un claveau, 17..

830. — Saconnex-d'Arve, maison Délétraz, sur une porte d'écurie, 1728. C. D.

831. — Cartigny: 1728.

832. — Sézegnin, maison Déthiolaz, date 1729.

833. — Sézegnin, maison n° 155bis, date 1.7.2.9.

834. — Laconnex, clef de voûte et 1729. ADM.

835. — Soral: 1730.

836. — Laconnex, clef de voûte: 1730. L.P.C.

837. — Sézegnin, sur une maison, 1730.

838. — Landecy, café du Soleil Levant, sur un linteau, initiales FM. et date 1731.

¹ *Régeste*, n° 1148; *Mém. Soc. Hist.*, VII, p. 339; L. BLONDEL, *Origine et développement des lieux habités*, 1915, p. 28.

839. — Sézegnin, maison J. Dethiolaz, sur une poutre en bois de la grange, 1734.

840. — Peney-dessus, chez M. Garnier, cartouche avec 1734.

841. — Gaillard, Haute-Savoie, maison Oswald Peillonex, 17+38.

842. — Laconnex, maison près du café Mauris, 1739 et initiales IPC.

843. — Quai de l'Ile, n° 3, Genève. Dans un cartouche circulaire, en sautoir, instruments de mégissier, au-dessus desquels les initiales en relief I P. Au bas, la date 1739. Au milieu, de chaque côté d'un motif central, circulaire, les initiales gravées J M. Haut. 0,50; larg. 0,60.



N° 843. — Genève, Quai de l'Ile.

844. — Aire-la-Ville, chez M. Christin, anciennement Mauris: 1740.

845. — Gaillard, maison Jean Gavard, 17+41.

846. — Bossy, maison Baudet. Sur la porte de la cuisine, 1741 et initiales EP. Sur la grange, 1770. Sur une pierre de l'écurie, inscription retournée et mutilée, .. juin 68.

847. — Bardonnex, propriété de Launay, n° 168, linteau remployé, avec inscription effacée; cartouche avec date 1741.

848. — Saconnex d'Arve, maison Duval, sur une porte, 1742.

849. — Charrot. Sur une porte, dans un cartouche, 1742.T.B. au-dessus duquel une croix. Sur une fenêtre, date: 1785.

850. — Laconnex, maison Dethurens fils, 1743.

851. — Cartigny. Linteau. Un cœur avec les initiales A.V. (André Vuarin), de chaque côté duquel la date 17 53. Ultérieurement, on a inscrit à côté du cœur les initiales L W et la date 1879. Sur la maison voisine appartenant jadis au même propriétaire, maintenant propriété Muller, les initiales A V et date 1753.

852. — Sézegnin, maison n° 180, clef de voûte avec rosace et denticules, et date 1754.

853. — Châtelaine, maison Barbier: 1754, et IL.

854. — Bardonnex, sur une porte de grange, près de l'épicerie, 1755.

855. — Collex, sur l'écurie de la ferme Borel, 1758.

856. — Fossard, propriété Gouy, date 1760.

857. — Peney-dessus, n° 213, maison anciennement Drujon: 1760 et 1855.

858. — Gaillard, propriété Goy, date 1763.

859. — Saconnex d'Arve, propriété Delétraz, sur la grange, 1763.
860. — Petit-Saconnex, propriété de Budé, ferme: 1763.
861. — Saconnex d'Arve, propriété Humbert, 1764.
862. — Sézegnin, au-dessous de la propriété Nallet, la date 1764 deux fois répétée.
863. — Peney-dessus, propriété A. Corthay, n° 208, sur une porte: 1765.
864. — Laconnex, propriété Létanche, date 1768.
865. — Maison rurale, lieu dit Les Cabris, près Le Château, Jussy, canton de Genève. Sur le linteau en pierre de la porte d'entrée,

1768

I.F.P.

Sur le linteau en bois d'une porte de la grange

N P 1720 M.G.M.

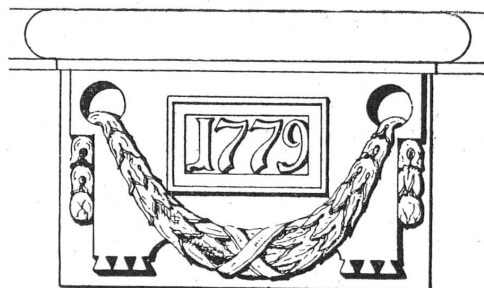
et .M I P M. 1719.

Noté en 1915.

866. — Valard, route de Gaillard, dans une cour: 1768.
867. — Laconnex, sur une grange derrière la maison Thévenod, 1772.
868. — Cartigny, sur la porte latérale du temple, date 1772 dans un cartouche à rinceaux.
868 bis. — Le Coin, Salève: 1772, entre les initiales PP. — Veigy-Foncenex, grange de M^{me} Carrier: dans un cœur 1773 (côté E.); dans un cartouche rectangulaire 1773 surmonté d'une étoile (côté O.). Molasse.

869. — Sézegnin, sur la grange de la propriété Nallet, clef de voûte avec croix de Malte, et date 1773.

869 bis. — Veigy-Foncenex, chez M. Bel-
luart: 1775 dans un cartouche rectangulaire, en bois. — Le Coin, Salève: 1776, entre les initiales BP. — Bernex, maison en face de la maison aux armes de Choudens, 1776.



N° 873. — Genève.

870. — Aïre, propriété Waldé: 1776.
871. — Peney-dessous, chez M. Heidegger, poutre avec date 1777.
872. — Cartigny, propriété Rosset, 1778.
873. — Rue Théodore de Bèze, fortifications, Genève. Sur la façade E, regardant la rue des Casemates, cartouche avec guirlande et date 1779. Long. 1,10; haut. 0,65.
874. — Genève, rue de la Fontaine n° 2; sur une porte, 1779.

875. — Immeuble n° 46 de la rue de la Croix-d'Or, Genève, à l'angle de la rue de la Fontaine, démoli en 1923. On y a découvert une plaque de cuivre, scellée dans une des pierres d'angle, avec l'inscription suivante:

« 1779. Par la grâce de Dieu, Jacques Nourrisson, citoyen de Genève, fils de Jean-Antoine Nourrisson, a fait bâtir cette maison. »

La Suisse, 28 janvier 1924 et *Journal de Genève*, 27 janvier; BLONDEL, *Chronique archéologique pour* 1924, Genava, III, 1925, p. 47.

876. — Bardonnex, sur une porte de grange, maison Burdet, 1779.

877. — Cartigny, maison du Raisin, anciennement Vuarin, aujourd'hui Carrel, 1782.

878. — Bardonnex, sur une porte de grange, près de la maison de Launay, 1783.

879. — Collonges-sous-Salève, en montant au Coin: 1784 IB, dans un cartouche rectangulaire surmonté d'une croix. — Le Coin, Salève: 1784.

880. — Sur la maison Sabatier, en haut des Tranchées de Rive, à l'entrée du chemin de Malagnou, Genève. Pierre portant la date 1785; elle provient de la porte de Cornavin, reconstruite en 1783 avec son corps de garde, et a été enlevée à ce dernier.

GALIFFE, *Genève hist.*, p. 142, note 2.

881. — Chapelle de Merlinge, canton de Genève. Inscription: « D.J.F. Antonius de Loys baro bastidae de Cholex dominus Bellae Rippae Magniacii et Merlingii, nec non Bonae Vallis et castris de Cresco in ducatu Cablasii, aequus et commendator ordinis regii et militaris sanctorum Mauritii et Lazarii, hoc sacellum ad maiorem Dei gloriam et ad nutriendam pietatem habitantium hujus loci aedificavit celebrantis et aspicientium orationibus se commendat. MDCCLXXXV. » La chapelle et le pavillon de Merlinge sont classés comme monuments historiques ¹.

Nos Anciens, 1919, p. 105.

882. — Hameau de Monniaz, près de Jussy. Maison Cartier; vieux pressoir en bois avec cartouche portant la date 1786. Noté en 1915.

883. — Rue des Granges n° 16 (ancienne caserne), Genève, sur le porche d'entrée, en chiffres romains: MDCCLXXXVIII.

884. — Laconnex, maison Mauris, 1790.

885. — Laconnex, maison n° 141, 1790.

886. — Sézegnin, maison n° 163, 1790.

887. — Sézegnin, maison n° 167bis, 1790.

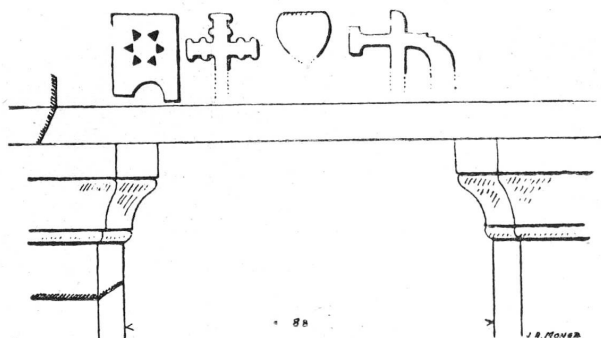
888. — Sézegnin, maison près du n° 167bis, 1793.

¹ *Genava*, II, 1924, p. 81-2. Sur Merlinge, A. BLONDEL, *Merlinge, une maison seigneuriale*, *Nos Anciens*, 1919, p. 95 sq.

889. — Manoir de Corsinge. On lit sur une vieille porte du corridor principal ces deux vers :

C'est ici que vécut heureux Pierre Cabaroux

Qui de sa vie n'eut peur des marcssins et des loups.

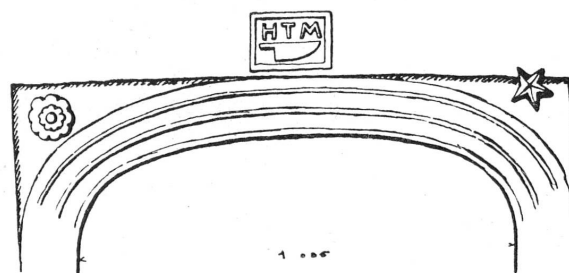


N° 893. — Collex.

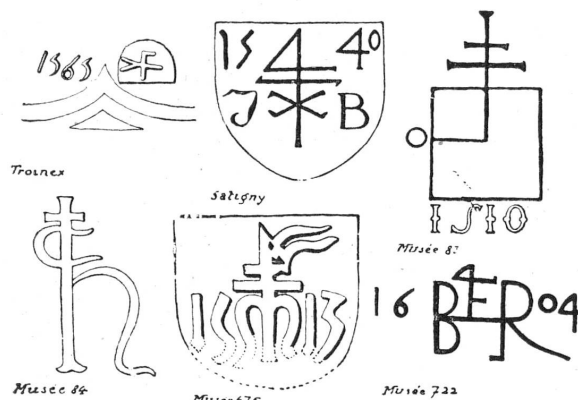
(maison Paunier) accolade, motif cruciforme. Une des branches de la croix étant entaillée, l'accolade est sans doute postérieure à ce motif. La pierre aurait donc eu primitivement une autre destination (pierre tombale?).

893. — Collex, sur un linteau de porte d'écurie en molasse (maison Revillard), sculpture comportant divers objets, croix, hache de charpentier, etc.

894. — Hermance, ferme Mayor, porte de l'escalier, en molasse: arc cintré, avec rosace et étoile dans chaque coin, et au-dessus, en un cartouche rectangulaire, les initiales HTM et un coutelas.



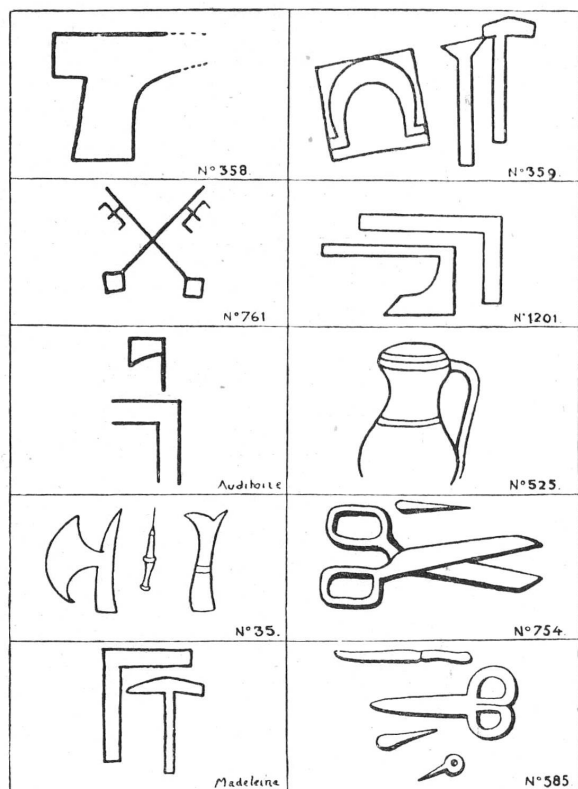
N° 894. — Hermance.



Marques de maisons sur des monuments des collections lapidaires au Musée de Genève.

Nous ne relevons pas les nombreuses dates du XIX^e siècle inscrites sur diverses maisons de la ville et du canton, et nous nous bornons à signaler les documents suivants:

895. — Palais Eynard, commencé en 1817, achevé en 1820, construit sur les plans de M. et M^{me} Eynard. Inscription gravée sur une des pierres:



Instruments de métiers sur des monuments des collections lapidaires au Musée de Genève.

Deo juvante / has aedes / sibi
suisque / Gabriel Eynard et Anna
Lullin / conjuges unanimes / nullius
architectonis consilio vel ope / sed vere
/ ΑΥΤΟΔΙΑΚΤΩΣ / excogitaverunt /
et strui curaverunt / triennii spatio
/ lapide, ferro, ligno et machinamen
tis / fabrefactis / in area ipsa domum
circumdante. / Absolutum fuit opus /
A. D. MDCCCXX. / In rei memo
riam / lineas hasce / marmori insc
ribebat / conjugum dilectorum avun
culus M. A. Pictet.

RIGAUD, *Renseignements sur les Beaux-Arts* (2), 1876, p. 352, note 1. Sur cette construction, p. 351 sq.

896. — Maison de la rue du Rhône, 61, Genève, bâtie par le peintre Alexandre Calame, sur la clef de voûte de la porte d'entrée, les initiales A et C entrelacés.

DOUMERGUE, *Guide*, p. 105.

897. — Cour Saint-Pierre, n° 5, Genève. Porte d'entrée de style Louis XIII; dans le fronton décoré vers 1870 par le peintre Jeanmaire: palette, deux pinceaux, branches et pommes de sapin, et sur une banderolle « A la gloire du Jura ».

898. — Hôtel de l'Arquebuse, rue du Stand: « Construit en 1899 / sur l'emplacement / de / l'ancien tirage / de l'arquebuse. »

DOUMERGUE, *Guide*, p. 81; *Id.*, *La Genève des Genevois*, p. 220.

(A suivre).

